

# WAR Raok!

La voix de la nation Bretonne

mouezh Breizh

niv 30 7€

## Une charte pour l'avenir de la Bretagne

*Dav eo evit Breizh adkavout,  
buan ha buan, ar pezh a zo  
dezhi evit adkavout  
he flas en Europa.*

*Plaidoyer pour  
la reconnaissance  
d'une nation bretonne  
souveraine au sein  
de l'Europe*

**numéro spécial  
anniversaire  
52 pages**





**BUHEZEGEZH VREIZH**

**paouezomp da vuntrañ hon natur.  
sonjomp en hon bugale !  
Cessons de massacrer notre nature.  
pensons à nos enfants !**



Notre Bretagne est encore aujourd'hui un pays aux paysages infiniment variés où sous la lumière jouent les verts, les gris et les ors. Elle est encore à peu près indemne de souillures, elle reste un pays de rêve, de poésie et de majestueuse beauté. Les hommes y sont restés des hommes honnêtes, travailleurs et fiers... Mais lorsque vous voyez cet abattage de dizaines de chênes centenaires, au nom du "progrès" et de la rentabilité, on ne peut qu'éprouver les pires craintes pour l'avenir. Nous devons empêcher les apprentis sorciers de mutiler la Bretagne dans son corps, dans son âme et dans son esprit.

**Ur bobl, un douar, ur stourm...**

**War raok !**

La voix de la nation bretonne Mouezh Breizh

**http://war-raok.site.voilà.fr**

**www.adsav.info**

**EDITO / SOMMAIRE**



**EDITORIAL**

**10 ANS AU SERVICE D'UN PEUPLE**

Dix ans déjà, oui dix ans que paraît la revue WAR RAOK! et pourtant certaines mauvaises langues lui avaient prédit une existence éphémère !

Déception Messieurs, vous en êtes pour vos frais. Néanmoins, il est vrai, qu'en Bretagne, les multiples expériences de parutions et lancements de nouveaux journaux, revues ou magazines, se sont souvent soldées par des échecs cuisants. Je ne dis pas que la tâche de faire paraître une revue libre comme WAR RAOK! soit aisée. Certes non. En cette période de crise, période où l'on enregistre une réelle désaffection pour la politique en règle générale, la vie d'une revue militante peut être une gageure, un pari fou mais dont le résultat a de quoi inquiéter les uns, agacer les autres, bien pensants et ennemis de la Bretagne et de son peuple. Dix ans néanmoins contre vent et marée, contre la police de la pensée, cette police qui traque les intentions et non les faits objectifs...mais dix ans de bonheur, de satisfaction d'avoir effectué une mission sacrée : celle de pouvoir diffuser une philosophie dissidente et rebelle, d'apporter des informations au peuple breton que la presse aux ordres dissimule volontairement, enfin d'être une revue bretonne exemplaire et unique. Ce travail, on le doit à une équipe de bénévoles, de femmes et d'hommes déterminés dans leurs motivations, une équipe soudée autour d'un directeur de publication qui a voué depuis longtemps sa vie à la Bretagne. Je tiens à féliciter cette équipe qui ne s'est jamais agouillée, qui a toujours refusé les compromis, ainsi que le catéchisme habituel du politiquement correct, ce politiquement correct qui part de l'idée naïve et quasiment magique que pour changer les faits il suffit de changer les mots. Le lecteur doit pouvoir trouver davantage de détails, d'informations et d'analyses et ainsi rester actif dans sa recherche, donc de lui laisser un certain recul critique. En Europe les médias, dans leur grande majorité, laissent croire qu'ils sont un facteur de transparence et un garant des libertés. Mais ce n'est plus qu'une illusion : les médias sont aujourd'hui des entreprises asservies au pouvoir, à la finance et à l'idéologie dominante. Ils sont aussi un instrument de formatage des esprits et donc d'asservissement de l'opinion. WAR RAOK! s'est fixé plusieurs objectifs depuis la parution de son premier

numéro : rétablir les faits et mettre en lumière les manipulations auxquelles le pouvoir colonial français se livre, offrir une information équitable donnant à connaître différents points de vue, remettre les événements en perspective, notamment historiques et mettre impérativement en lumière des faits importants occultés ou minorés. Il faut coûte que coûte s'opposer au conformisme imposé au peuple breton et aux peuples européens en vue de limiter la liberté d'expression et donc de pensée. Voilà ainsi définie la philosophie de WAR RAOK!. Aussi, je compte sur vous, fidèles lecteurs et abonnés, pour maintenir en vie votre revue, la revue de tous les Bretons et de la nation bretonne. Sans vous, point de revue. Ensemble nous devons poursuivre cette belle aventure, poursuivre ce travail indispensable pour maintenir un espoir et voir un jour triompher les valeurs de liberté qui nous sont si chères.

Meriadeg de Keranfflec'h



**Dans ce numéro**

<b>Editorial</b>	3
<b>Buan ha Buan</b>	4
<b>Histoire</b> Ermengarde, duchesse de Bretagne, une femme pour notre temps	9
<b>Politique &amp; société</b>	12
En parler ou ne pas en parler ?	16
<b>Dossier</b>	12
<b>CHARTRE POUR L'AVENIR DE LA BRETAGNE</b>	12
<b>Hent an Dazont</b>	25
Votre cahier de 4 pages en breton	
<b>Peuples en lutte</b>	
Les nôtres avant les autres et le Québec aux Québécois	34
<b>Lip-e-bav</b>	37
<b>Dursins larics</b> aux coquilles Saint-Jacques	38
<b>Europe</b> Pour qui sonne le glas ?	42
<b>Spiritualité</b>	42
Le pèlerin à la croisée des chemins	
<b>Musique</b>	45
Jean Langlais, compositeur et organiste aveugle	
<b>Nature</b>	47
Le chant de l'alouette	49
<b>Entretien</b> avec Pédig Montauzer	50
<b>Vous avez la parole</b>	50

**WAR RAOK**

Comité de rédaction : Meriadeg de Keranfflec'h, Erian Ploerhant, Oghlan, Michèle Heel, Erian Houarain, Mick'el Tesson, An Douarogenn, Gwendal Penarvanh.  
Administration / Secrétariat : Meriadeg de Keranfflec'h  
Directeur de la publication : Pédig Montauzer  
Maquette : evelina - Photo de couverture : evelina  
Ont collaboré à ce numéro : Meriadeg de Keranfflec'h, Ar Bonbak, Youenn Caballan, Yves Ploerhant, Pierre de l'Étoile, An Douarogenn, Youenn et Cheppes, Erian Houarain, Pêr Le Moine, Erian Ploerhant, Louis Méliandec, Pédig Montauzer.  
Copyright © 2010  
Reproduction interdite, tous droits réservés.  
Imprimé par l'imprimerie Koccher à Rostrenem (57500)  
Certains textes publiés dans la revue peuvent ne pas correspondre nécessairement à la ligne éditoriale de WAR RAOK. Toutefois nous jugeons qu'ils représentent un intérêt certain car ils s'inscrivent dans cette pensée libre et dissidente que nous aimons. Ils contribueront également à renforcer cette éditorialité bretonne que nous soutenons de tous nos efforts.  
Rédaction : WAR RAOK BP 80387 - 35003 Rennes Cedex 2  
**www.adsav.info**

juin 2010

3

**WAR RAOK**

la voix de la nation bretonne - mouezh breizh



subventions

Un dictionnaire des services publics de l'Académie de Rennes

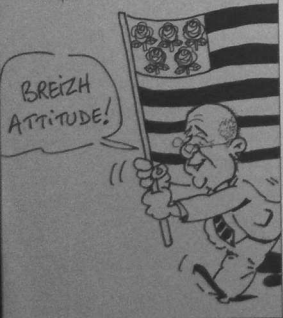
La commission permanente du Conseil régional de Bretagne du 3 juin dernier a adopté l'attribution d'une subvention de 200 000 euros à un projet de dictionnaire (4 000 exemplaires) des services publics de l'Académie de Rennes. Rien pour l'histoire et la culture de Bretagne ! Les élus régionalistes alliés aux écologistes ont fait part de leur hostilité et contesté l'intérêt d'un tel ouvrage publié sur quatre départements entraînant ainsi la partition de la Bretagne. L'UMP s'est abstenu, mais la majorité socialiste de Monsieur Le Drian a suffi pour faire passer cette mesure budgétaire. Cette attribution résume à elle seule la fiabilité des promesses et intentions des élus régionaux envers leurs électeurs. Certains aujourd'hui doivent se sentir quelque peu gênés, ces militants "bretons" qui ont appelé à voter pour cette liste socialiste... La somme de 200 000 euros aurait dû être utilisée en priorité à l'établissement de fascicules sur la connaissance de l'histoire de la Bretagne à destination des jeunes Bretons scolarisés, une manière de combler la néfaste politique coloniale du système de l'Éducation nationale française et son enseignement dispensé dans les écoles de la République qui s'efforce de ne pas éveiller les générations nouvelles à la culture bretonne. Ce n'est qu'un début...



Signalisation routière bilingue: un nouvel outil de l'Office de la langue bretonne

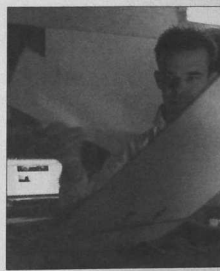
Fort de 25 années d'expérience en matière de signalisation, l'Office de la langue bretonne est l'organisme référent en Bretagne pour le bilinguisme routier. Les normes suivies sont inspirées des solutions déjà en place dans de nombreux pays bilingues. Elles sont basées sur un principe simple: une présentation en tout point égale des deux langues utilisées. La signalisation bilingue a beaucoup progressé en Bretagne depuis une trentaine d'années. Les supports ont évolué et ne concernent plus seulement les noms de communes aux entrées et sorties des villes. Les panneaux directionnels, les enseignes de magasins etc. se sont multipliés. Pourtant nous constatons que la qualité du bilinguisme proposé aux bretonnophones n'a pas beaucoup progressé. Le breton est encore souvent écrit plus petit que le français ou en italique. De plus de nombreuses mentions sont toujours monolingues, sans raisons. L'Office de la langue bretonne travaille tout au long de l'année dans ce domaine, il accompagne les élus, les techniciens en charge de la voirie, les professionnels de la signalisation sur la conception et la réalisation des panneaux. Au fil du temps il était devenu évident qu'il manquait un outil clair présentant les standards à respecter en matière de bilinguisme. La nouvelle plaquette illustrée décrit les 6 règles d'or à suivre pour réaliser une signalisation bilingue de qualité, équilibrée pour chacune des langues, respectueuse de l'orthographe

des noms de lieux et des règles strictes de la signalisation routière. Rappelons que la charte Ya d'ar brezhoneg exige 4 niveaux de certification. Une signalisation bilingue cohérente et harmonieuse constitue l'un des volets nécessaires à l'obtention de la charte. La labellisation d'une collectivité Ya d'ar brezhoneg valide une série d'actions en faveur de la langue bretonne, dont certaines dans le domaine de la signalisation, quel que soit le niveau de certification. Panneaux aux entrées et sorties d'agglomération, panneaux patrimoniaux, signalisation directionnelle, étude toponymique normative, plaques de rues. Dans le même temps, l'Office de la langue bretonne (Bretagne), Ziurtagiriaren Elkarte (Pays Basque) et l'Adquatre (Catalogne) signent un accord de collaboration pour la promotion de nos langues au travers des campagnes Ya d'ar brezhoneg, Bai Euskarari, Si al catala, Ziurtagiriaren Elkarte pour mission de promouvoir la campagne Bai Euskarari en faveur de l'utilisation du basque dans la société civile. La campagne Ya d'ar brezhoneg s'en est d'ailleurs directement inspirée. De très nombreuses associations et entreprises participent désormais à cette campagne et plus de 1 500 d'entre elles ont été labellisées. Adquatre, quant à elle, aide les associations et les entreprises catalanes à développer l'usage du catalan dans leur fonctionnement en assurant des traductions, l'impression de documents en catalan et travaille avec les collectivités territoriales afin de développer des actions concrètes pour la langue. Elle vient de lancer une campagne similaire à celles des Basques et des Bretons. L'accord signé le 14 décembre dernier s'est donné pour but le développement de échanges concernant les meilleures actions à mettre en place pour développer nos langues ainsi que sur l'échange des expériences respectives de chacun. Source: Ofis ar Brezhoneg.



Homosexualité : Le baiser de la lune

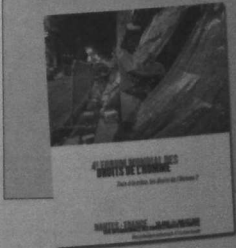
Ce "film" raconte l'évolution du regard archaïque d'une grand-mère sur les relations amoureuses. Prisonnière d'un château de conte de fée, une chatte, "la vieille Agathe", est persuadée que l'on ne peut s'aimer que comme les princesses et princesses. Mais cette vision étroite de l'amour est bouleversée par Félix, qui tombe amoureux de Léon, un poisson-lune, comme par la lune, amoureux du soleil: deux amours impossibles, pour "la vieille Agathe". Pourtant, en voyant ces couples s'aimer, librement et heureux, le regard de la chatte change et s'ouvre à celui des autres. C'est ainsi qu'elle quitte son château d'illusion et se donne, enfin, la possibilité d'une rencontre... Sébastien Watel, réalisateur du Baiser de la lune, vient de lancer une souscription pour financer son "film". Dans cet appel, il explique que Le Baiser de la lune "est un court métrage d'animation poétique destiné à servir d'outil pédagogique pour aborder les relations amoureuses entre personnes du même sexe à l'intention des enfants de CM1/CM2." Ce "film" qui a donc pour vocation d'être diffusé aux enfants de 9 à 10 ans, permettra d'après son réalisateur "d'apporter une meilleure représentation des relations amoureuses entre les personnes du même sexe". Lors de sa diffusion dans les classes, ce "film" sera accompagné d'un "DVD-livret pédagogique" destiné à "faire réfléchir les élèves sur les différentes relations amoureuses". Dans ce DVD-livret on pourra, entre autre, trouver des "exercices ludiques amenant les élèves à réfléchir sur les relations amoureuses: normes, stéréotypes, relations amoureuses entre personnes du même sexe." Il ne s'agit pas ici de stigmatiser des personnes et des choix personnels, mais bel et bien de dénoncer l'usage qui est fait des impôts des Bretons pour financer une propagande d'un modèle sexuel. L'État français n'a pas sa place dans les chambres à coucher et il n'a pas à se mêler de la vie de ceux qui ont choisi une autre option, en particulier l'homosexualité. Ces choix doivent rester du domaine privé, et ne pas s'ériger en modèles pour la société. Un État n'a pas à financer au travers du contribuable breton l'édification de ce nouveau modèle de société. Mais il ne faut pas se leurrer, derrière tout cela il y a bien le prosélytisme



forum

Le sacre des droits de l'Homme

La principale ville de Bretagne, Nantes, va accueillir du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet le 4<sup>1</sup> forum mondial des droits de l'Homme à la Cité des congrès. Une grand-messe à la gloire des droits de l'Homme, bien dans l'air du temps. Avec comme titre général: "Face à la crise, les droits de l'Homme?" Les différents thèmes de ce forum sont bien dans la droite ligne des anciens penseurs marxistes, reconvertis depuis la chute de l'Empire soviétique, en défenseurs des libertés. Un nouveau fond de commerce en quelque sorte pour ces récents apôtres prêchant un nouvel évangile qui associe à l'expansion de la société marchande occidentale le discours des droits de l'Homme véritable armature idéologique de la mondialisation avec cette prétention à l'universel qui dénie toute spécificité aux peuples et à leurs cultures. Créé en 2004 à l'initiative de l'UNESCO, ce forum a pour objectif, selon les organisateurs, de soutenir les réseaux d'acteurs impliqués dans la protection, le respect et la mise en œuvre des droits de l'Homme en renforçant la solidarité entre ces différents acteurs (responsables politiques, militants et dirigeants d'ONG, universitaires et experts internationaux...). Lors du forum mondial des droits de l'Homme, "chacun est invité à dialoguer librement, à échanger connaissances et bonnes pratiques, et à débattre sur un pied d'égalité". Cette nouvelle idéologie cherche tout simplement à imposer une norme morale particulière à tous les peuples. Elle vise à redonner bonne conscience à l'Occident à la dérive en lui permettant de s'instituer une fois de plus en modèle. Et de dénoncer ceux qui refusent ce modèle. Au fait, les droits du peuple breton seraient-ils évoqués lors de cette grand-messe ?





### Le ridicule ne tue pas... heureusement !



des innombrables chapelles et églises, qui rappellent l'obscurantisme du Moyen-Âge, la période la plus noire de notre histoire." Mais cela n'était suffisant. En effet, il nous manquait les réactions de nos deux héros du jacobinisme français, Jean-Marc Ayrault, le maire PS de Nantes et Jacques Auxiette, président socialiste de la région des Pays-de-Loire. Le premier a vu dans ce choix une reconnaissance du travail accompli par sa municipalité, estimant toutefois que le choix aurait pu se porter sur les autres mosquées de l'agglomération, "toutes plus belles les unes que les autres". Avec quand même un bémol de taille : pour lui il s'agit-là non de monuments bretons, mais nantais. Quant à Jacques Auxiette, il a élevé une violente protestation contre cette décision : "Quand prendront fin les menées annexionnistes bretonnes ? Cette mosquée n'est en aucun cas un monument breton. C'est un monument ligérien." En Allemagne, des lieux de culte sont transformés en restaurants, appartements, et même en mosquées. Outre-Manche, reconvertis en lofts, boîtes de nuit. A Nantes, pour rester dans le vif du sujet, l'ancienne chapelle Saint-Vincent (XVII<sup>e</sup>) abrite, depuis les années 1970, un restaurant assez côté, Les Petits Saints. Le projet de démolition des églises Sainte-Jeanne d'Arc et Sainte-Madeleine fait l'objet d'un vif débat. A l'heure où, un peu partout en Bretagne, on laisse nos magnifiques chapelles à l'abandon, où l'on envisage la destruction d'édifices religieux... on multiplie les constructions de mosquées et autres lieux de culte d'une religion étrangère. Si l'on ne réagit pas à cette prolifération d'édifices étrangers et à l'islamisation, c'est notre identité bretonne qui va progressivement disparaître. N'est-ce pas le but recherché par les ennemis de l'émancipation du peuple breton ?

Une mosquée élie monument breton de l'année ! Oui, la première mosquée possédant son minaret en Bretagne ! Vous avez bien lu, ce n'est pas un poisson d'avril mais les délires d'une association fantôme, Association des Architectes Bretons Contre les Discriminations (ABCD) qui a élu monument breton de l'année 2010 la mosquée turque de Nantes. La mosquée de Chanthenay à Nantes possède deux salles de prière, sa bibliothèque, un petit café, une épicerie et son minaret qui culmine à 20 mètres. "Cette mosquée viendra enrichir le patrimoine architectural nantais (...) en levant la tête, on reste bouche bée devant la beauté des enluminures de la coupole" pouvait-on lire dans le célèbre quotidien de l'Ouest de la France. Nous pourrions prendre cette information stupide comme une mauvaise blague de potache. Non, du tout. Son "président", Jean-Louis Pesked, explique le choix du jury "par les qualités intrinsèques du bâtiment, qui s'insère parfaitement dans le paysage nantais. La blancheur de la mosquée évoque celle de la blanche hermine. Son minaret dressé dans le ciel est d'une très grande élégance : il est là pour rappeler que le chant du muezzin, avec son identité propre, n'est pas sans faire écho aux plus beaux chants bretons." Cela se passe de tout commentaire ! Ces déclarations ont-elles été prononcées après une soirée un peu trop arrosée ? Possible mais le doute subsiste car interrogé sur les motivations des membres du jury, pour un prix qui pourrait apparaître surprenant aux yeux de certains, l'architecte récidive dans ses déclarations fantaisistes : "Nantes est indiscutablement en Bretagne. Mais la Bretagne est ouverte, elle est métissage. Croire que ce sont les Bretons qui ont fait la Bretagne est une idée saugrenue, que les historiens les plus sérieux remettent en cause aujourd'hui. La Bretagne est le résultat d'invasions successives, et les nombreuses populations extra européennes qui arrivent depuis quelques décennies apportent une très grande richesse à l'Armorique. C'est la raison profonde de notre choix. Cette mosquée est beaucoup plus emblématique que le vieux château des Ducs, par exemple, qui symbolise une Bretagne fermée et passéiste. Sans parler

## Librairie DOBRÉE

14, rue Voltaire NANTES

Tél. 02 40 69 84 84 Fax 02 40 73 49 41 E-mail: info@librairie Dobree.com Site: www.librairie Dobree.com

ouvert du mardi au samedi 10 H 00 - 12 H 00 14 H 00 - 19 H 00

- ART - RELIGION LITTÉRATURE
- POÉSIE - PHILOSOPHIE POLITIQUE
- JEUNESSE - MARINE TOURISME
- MONTAGNE - MÉDECINE HISTOIRE ET HUMOUR
- MUSIQUE

## WAR ROAK

La voix de la nation bretonne - mouezh breizh

juin 2010

## Élections régionales: pourquoi je me suis abstenu

par Padrig Montauzier

Les élections régionales qui se sont déroulées ont, comme d'habitude en Bretagne (Bretagne amputée d'une partie de son territoire national), pour toile de fond, pour décor, la fête du mensonge, toutes voiles dehors. Tendez la croupe Bretons pour vous faire "botter le cul", revoilés les pères fouettards ! Au bal de la farce démocratique, il y en aura pour tout le monde : les myopes, les érédules, les amnésiques, les menteurs, les nostalgiques et les suiveurs... C'est leur vote qui donne traditionnellement aux brailleurs des assemblées et parlements l'alibi de leur légitimité démocratique. Toute cette idéologie de brocante républicaine française, cette république qui n'est qu'un paravent démocratique pour masquer un monarque (de droite et de gauche) et son oligarchie servile, repose sur ce triste geste de soumission de "citoyens" anonymes, en rang d'oignons, tendant la main un dimanche à une urne devenue électronique. Et pourtant je ne suis en rien un adepte inconditionnel du boycott et de l'abstention ayant moi-même, et à maintes reprises, été candidat sur des listes indépendantistes bretonnes depuis de nombreuses années. Mais dans le contexte électoral qui nous concerne, ces élections régionales, il faut bien reconnaître qu'un énorme dilemme et problème de conscience s'est posé à moi. Comme tout le monde, il m'a fallu faire la part des choses et le tri dans l'ensemble des listes en présence. Se sont trouvées systématiquement éliminées toutes, je dis bien toutes les listes, conduites ou soutenues par un parti politique français ! J'ai ainsi quasiment fait "table rase". Une liste, au demeurant sympathique, semblait à ces premières déclarations pouvoir retenir mon attention. En effet, elle semblait prendre en considération une certaine orientation très bretonne et s'engager vers un processus réel d'émancipation du peuple breton. Restant néanmoins très critique sur beaucoup d'autres points du programme, c'était peut être l'occasion de démontrer que des nationalistes et indépendantistes bretons pouvaient sincèrement s'engager sur la voie d'une certaine "union" ou plutôt faire les premiers pas vers une unité

nationale bretonne. Ce fut l'esprit, je pense, du président d'AOSAVI/Parti du Peuple Breton dans son communiqué adressé à la presse, communiqué dans lequel il demandait à soutenir, sans conditions mais avec des réserves, cette liste d'orientation bretonne. Ainsi personne ne pouvait mettre en doute la volonté du parti indépendantiste de faire un grand pas vers l'unité tant réclamée par les tenants de cette liste à l'initiative du maire de Carhaix. C'était sans compter sur l'esprit réfréci et sectaire du maire et de ses amis. Moins de 24 heures après le geste noble du président d'AOSAVI, la réponse ne s'est pas faite attendre : non au soutien d'un parti authentiquement breton, qui lors des dernières élections cantonales a quand même totalisé une moyenne de 5% des suffrages sur ses candidats. Mais c'est le motif exprimé qui est quand même le plus pitoyable. Véritable démagogie où l'on nous ressort les mêmes arguments totalement éculés et infondés : humanisme !, progressisme ! et enfin démocratie, terme miracle qui prononcé dans la bouche de certains sons comme une cloche fêlée et me fait hurler de rire. Fallait-il s'attendre à autre chose ? Non bien évidemment car lorsque j'ai vu la composition des listes et la présence de personnes suspectes pour qui la foi bretonne relève plus de la démagogie électorale que d'un engagement sincère... je comprends mieux ce refus. Ainsi, en ce qui me concerne, les choses devenaient plus limpides que jamais. Alors, que fallait-il faire ? Mon choix a été vite fait : Je ne suis pas allé à la kermesse électorale ! Je n'ai pas participé pas à la tombola démocratique... et trinqué. J'ai fait la grève générale de ces élections "régionales". Bien que n'étant pas propriétaire du vote de mes compatriotes, j'ai conseillé néanmoins à tous les nationalistes et patriotes bretons de s'abstenir également car, loin d'être un acte de démission, l'abstention politique est un acte respectable de refus d'un système de domination et de colonisation où malheureusement le droit de vote constitue l'acte d'allégeance du plus grand nombre au pouvoir de quelques-uns. C'est un acte de résistance. On est bien loin de la conception ancienne de l'abstention qui était pour beaucoup réservée aux pêcheurs à la ligne. L'abstention aujourd'hui est assurée principalement par des gens qui ont une conscience politique mais qui ne font plus confiance à tous ces politiciens affairistes ne pensant qu'à prendre le pouvoir et tous les avantages personnels qu'ils peuvent en tirer. Nous devons dénoncer cette supercherie, toutes les démarches

électorales non tenues et la manipulation de l'opinion. Heureusement, la manipulation ne profite pas toujours à ceux qui ont bandé les ressorts de la machine à tromper le peuple. Le faux qui s'est situé à plus de 50% ridiculise beaucoup de scrutins. Les abstentionnistes deviennent le premier parti politique ! C'est regrettable mais il en est ainsi ! A qui la faute ? A ceux qui régulièrement tiennent éloignés des yeux du peuple, en l'occurrence du peuple breton, les réalités essentielles qui permettent de comprendre le fonctionnement de la société. Monsieur Troadec et certains de ses amis auraient eu tout à gagner en acceptant le soutien du Parti du Peuple Breton, en reprenant certains de ses thèmes aujourd'hui au cœur des préoccupations des Bretonnes et des Bretons : l'immigration et tout ce qui s'y rattache comme les dangers d'une religion sectaire et intolérante étrangère à notre civilisation européenne, la violence et l'insécurité croissante en Bretagne, la prolifération de la drogue... Pas un seul mot sur ces grands thèmes de société. Je pense sincèrement, Monsieur Troadec que vous auriez très certainement amélioré votre score et ainsi vous positionner solidement dans le paysage politique breton. Il y avait dans votre liste de très bons candidats comme la tête de liste des Côtes-d'Armor, de très bons arguments, une position réelle en faveur d'une large autonomie pour la Bretagne, la promotion de la langue bretonne... et enfin le refus de collaborer avec des partis politiques français... Un projet prometteur, une réelle liste bretonne, de bonnes idées... qui se sont terminés tragiquement par un avortement ! Alors, contraint et forcé par votre prise de position et celle de vos colistiers, je n'ai pas été honorer l'urne de ma ville même avec une pince à linge sur le nez... Quant aux autres listes, je n'ai, bien sûr, pas cautionné, ni leurs messages, ni leurs promesses, ni leurs mensonges. Trop de respect pour la démocratie, la vraie ! Trop de mémoire de ce que nous ont promis et nous promet-tent ces élus de tout poil, trop de rancœur pour ces listes arborant faussement des couleurs bretonnes, trop de mépris pour cette faune parlementaire qui prétend nous donner des leçons de justice. ■

**NDLR :** A noter l'excellent résultat des nationalistes bretons qui totalisent, avec deux listes, un score de 36%. Félicitations également à la formidable péroré, aux dernières élections régionales bretonnes, de nos amis de la Lega Nord qui réalisèrent leurs positions et se trouvèrent à la tête de deux grandes régions. Quant à la Bretagne, la seule liste aux couleurs bretonnes totalisée avec deux listes 3,87% des voix sur l'ensemble de la Bretagne bretonne.

## WAR ROAK

La voix de la nation bretonne - mouezh breizh

juin 2010



### L'amour de la patrie serait-il une forme d'égoïsme ?

par Meriadeg de Keranflec'h

mais pas seulement un quelconque territoire de quelques kilomètres carrés. Si je réduis la patrie à ce concept, il devient alors difficile de comprendre ce qu'est l'amour de la patrie. La patrie est la terre où l'on est né mais pas seulement une être géographique. C'est la terre de nos ancêtres, c'est l'étymologie du mot patrie, *terra patrum*, c'est également la communauté humaine qui vit sur cette terre. La patrie nous fait regarder en arrière vers ceux qui habitaient avant nous sur ce morceau de terre, vers ceux qui l'ont transformé avec leur sang dans les combats, avec leur sueur dans le travail, vers ceux qui ont fait la patrie dans les guerres d'indépendance. La patrie est ma famille, cette famille de tous ceux qui me sont unis par les liens du sang, de la religion, de la culture, de la langue. C'est toute l'importance de l'histoire. Aujourd'hui on voudrait faire de l'histoire une chose morte, quand l'histoire est pour une Nation, une réalité vivante. Si notre jeunesse ne connaît pas l'histoire, si elle n'est pas capable de remonter dans le passé afin de découvrir ce qu'on fait ceux qui sont morts pour nous donner une patrie, cette jeunesse est incapable de comprendre le présent. Cette jeunesse grandira mal. Les exemples donnés dans les écoles par une élite dirigeante ne sont que des trahisons de la mémoire. On veut semer dans le cœur de notre jeunesse un esprit de trahison, un esprit apatride. La patrie enfin est la terre de nos pères, elle existe dans le présent que nous sommes, mais aussi comme quelque chose qui passe dans nos mains et qui ne nous appartient pas. Nous devons la remettre à nos enfants, à nos héritiers et c'est là que la patrie devient Nation. Si, comme je viens de le dire, le mot patrie vient de pères, nation vient de *natus* qui signifie "né". La patrie, héritage reçu et héritage que nous devons transmettre vers le futur. C'est le véritable sens du mot tradition. L'amour de la patrie est aujourd'hui la cible de tous les adeptes de cette tentation universaliste, cette utopie qui considère l'homme comme un élément individuel d'une entité qui serait l'humanité ! Citoyens du monde ! En ce qui me concerne,

il apparaît clairement que cet amour de la patrie est d'un ordre supérieur et que, dans certaines circonstances extrêmes, il est nécessaire de donner sa vie pour la défense de cette grande famille. Lors d'un moment d'exaltation patriotique, le geste héroïque est presque facile, il semble aisé de faire face et de donner son sang. Mais l'héroïsme quotidien est plus difficile, plus difficile aussi est l'accomplissement du devoir de tous les jours. L'héroïsme au service de la patrie n'est pas uniquement constitué de faits d'armes exceptionnels pouvant aller jusqu'au sacrifice de la vie. Non, l'héroïsme au service de la patrie, est d'abord celui du travail silencieux de chaque jour, en influant sur ce qui l'entoure : à l'école, à l'usine, au bureau, à la campagne et à la ville, en témoignant pour la vérité, en sachant marcher à contre-courant, contre la mode, en sachant dire non quand le troupeau dit oui et se laisse entraîner et porter par l'erreur et le mensonge. Notre jeunesse bretonne doit être là, présente, pour renverser par-dessus bord toute idéologie ringarde, tout dérive totalitaire, internationaliste et universaliste des maîtres actuels de la pensée unique. L'amour de sa patrie est un acte de vertu. ■

### signes religieux Furieux talibans contre le crucifix

Le syndicat trotskyste Sud-Education du Finistère a écrit au recteur d'académie pour réclamer l'absence totale de signes religieux dans les salles d'examen du bac 2010. Dans un courrier daté du 5 juin 2010, il s'élève de la situation : "L'affichage de signes religieux dans les salles d'examen et les lieux attenants nuit à la neutralité de l'Etat et de ses agents, il est susceptible de perturber et d'influencer les candidats en cours d'épreuve". "Nous ne sommes pas favorables à la tenue des examens hors des établissements scolaires publics". "Nous vous demandons donc de veiller scrupuleusement à garantir le caractère laïque des salles retenues", poursuit le syndicat. Ces dévots de la laïcité, intégristes de la république française demandent donc au recteur de "garantir l'absence totale de signes religieux dans les salles d'examen et les lieux réservés à l'attente des candidats pour la session 2010 des examens du baccalauréat". Alors, demain il faudra enlever les croix de nos défunts, mettre à bas nos superbes calvaires, chapelles, églises bretonnes, tableaux représentant une scène religieuse... enfin tout ce qui pourrait incarner "l'obscureté religieuse" faisant de l'ombre à la philosophie du "siècle des Lumières".

### WAR RAOK

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh



## Ermengarde, duchesse de Bretagne, une femme pour notre temps

par Eruan Houardon

Les grands hommes et femmes qui bâtirent la Bretagne sont peu connus des bretons, tant l'histoire de notre pays a été niée, et eux-mêmes, s'y intéressent-ils vraiment ? on peut parfois en douter. De ces hommes et femmes ignorés, il en est une que l'on se surprendra à découvrir avec admiration, la "royale et vertueuse" ermengarde, fille de foulques le bechin comte d'Anjou, et deuxième épouse d'Alain IV Fergent, devenue par son mariage duchesse de Bretagne.

Albert Le Grand<sup>(1)</sup>, dans sa *Vie des Saints de Bretagne*, écrit : "Dans notre Histoire de Bretagne où nous rencontrons tant de nobles physionomies qui nous inspirent leçons et respect, il n'en est guère de plus vénérables et de plus sympathiques que celles de ce duc et de cette duchesse si parfaitement dignes l'un de l'autre". En ce Moyen-Âge tant décrié, où la femme est présentée à tort, par des historiens, comme un être inférieur et écrasé, dénué d'intelligence et de toute autorité, grotesques légendes héritées du XIX<sup>e</sup> siècle, et qui perdurent, nous rencontrons en la duchesse Ermengarde une extraordinaire personnalité. Elle avait tout pour séduire le jeune duc breton. D'une éducation raffinée, d'un goût parfait, son intelligence rare, sa grande élévation de cœur et d'âme, ajoutée à sa

grâce et sa beauté lui valurent tous les suffrages des Bretons. La nouvelle duchesse porte avec élégance des vêtements et des bijoux splendides, ses cheveux d'un blond pur sont ornés de pierres, sa gorge est parée de colliers de chaînes d'or. L'historien Pitre-Chevalier écrit, "Elle était de taille très délicate, elle avait le teint fort blanc, les yeux grands, aussi bleus que l'azur, la bouche d'une grande finesse. Ses habits, quoiqu'elle fit profession de piété n'avaient rien qui ne répondit à la dignité qu'elle occupait : l'or et les diamants brillaient dans sa coiffure. Elle avait, suivant la mode du temps, la gorge nue sur laquelle d'autres bijoux jetaient leurs éclats". Albert Le Grand loue sa vertu : "Cette dame était de même humeur que son époux, adonnée à la piété, justice et exercice de vertus". En effet, Alain Fergent ne tarda pas à faire comprendre à sa cour et aux seigneurs bretons que son épouse prendra part entière à son gouvernement. C'est aussi l'époque où le Pape Urbain II appelle la chrétienté à se lever pour aller délivrer le tombeau du Christ tombé aux mains de l'islam, et secourir les chrétiens sans cesse persécutés et massacrés s'ils ne se convertissent à la religion du prophète ; ce sera la première croisade. Alain Fergent recevra du Pape son étendard, la Croix Noire sur fond blanc, notre *Kroaz Du*, et il sera le premier avec ses chevaliers bretons à entrer dans Jérusalem reconquise, délivrée, et à hisser au sommet de la mosquée Al-Aqsa le drapeau breton. On dira alors des croisés bretons : "Qu'ils guerroyent dans l'armée chrétienne et font merveilles d'armes en Orient"<sup>(2)</sup>.

Alain Fergent et son épouse la duchesse Ermengarde. (Dessin de Xavier Haas, Seiz Breur).



IDÉE-CADÉAU  
L'ÉPINGLETTE  
"TARZH  
AN DEIZ"  
  
Une manière originale et élégante d'affirmer son attachement à la Bretagne (2cmx2cm)  
prix : 8 €  
Commande et règlement à l'ordre d'ADSAV  
BP 15  
29140 ROSPORDEN

### WAR RAOK

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh



L'abbaye de Fontevraud où Ermengarde va se retirer durant un temps comme simple moniale.

Alain Fergent, en épousant Ermengarde, fera d'elle une duchesse de Bretagne.



**"Je remets le duché en vos mains fermes et justes."**

Alain Fergent est ainsi absent cinq longues années. Ermengarde prend l'entière direction du gouvernement. Elle entend de profondes réformes sociales qui feront des Bretons un peuple heureux et prospère. Ermengarde sera, à tout point de vu, une femme en avance sur son temps. En fait, elle ne fera qu'appliquer la plus élémentaire justice qui trouvera sa source dans l'amour profond de ses sujets et des vertus chrétiennes. On citera entre bien des réformes : la liberté des villageois de se marier librement, d'acheter des terres et de les revendre ; la possibilité de faire appel au duc contre leur seigneur ; les "corvées" ne sont plus que quelques journées de travail sur les terres ; une sorte de service militaire sur les lieux où ils habitent font un devoir au villageois de se mettre au service du seigneur s'il est attaqué ; la suppression du "droit de bris" qui dépeçait les naufragés en faveur du seigneur du littoral sur lequel ils avaient échoué ; suppression encore de la coutume de s'approprier les biens des roturiers morts sans enfants. Geoffroy, abbé du monastère de La Trinité de Vendôme lui écrivait : "Ce que j'ai entendu dire de vous, Princesse de race royale, ne m'est point désagréable. J'apprends que dans le gouvernement

temporel vous suivez exactement les lois de la justice. Vous faites fleurir la paix dans vos États. Vous faites du bien à tous, vous nourrissez les pauvres, vous étendez la soif de ceux qui sont tourmentés, vous donnez des habits à ceux qui sont nus, vous essuyez les larmes de tous les affligés qui ont recours à vous, et l'on ne voit personne sortir mécontent de votre présence." Tout le temps que l'influence juste et bonne qu'Ermengarde agira sur son époux, et sur ses fils, les Bretons seront un des peuples les plus heureux. Les charges de son gouvernement ne lui font pas pour autant négliger l'éducation de ses deux fils, Conan et Geoffroy, qu'elle confie au savant Maître Guillaume qui instruit son père. Sa grande culture l'amène à visiter la très riche bibliothèque du Mont-Saint-Michel tenue par Robert de Thorigny, où elle admire le patient travail des moines, lettristes et enlumineurs. En 1112, Alain Fergent tombe gravement malade. On le porte au monastère de Redon, où il souhaite finir sa vie dans la prière ; il abdique alors en faveur de son fils aîné Conan. Retrouvant la santé, en accord avec lui, Ermengarde se retire au monastère de Fontevraud comme simple moniale. C'est en ce lieu de contemplation qu'elle apprend la mort de son second fils, Geoffroy, tué en Syrie. A l'automne 1119, le duc Alain Fergent décède et est inhumé dans l'abbaye Saint-Sauveur-de-Redon, fondée par saint Konwoin, conseiller de Nominé. Sur les instances de Conan, Ermengarde

ne retourne pas à son couvent. Ses sages conseils sont trop précieux à son fils régnant. Au Concile de Nantes, elle fait adopter de très importantes mesures sociales, qui aujourd'hui encore restent étonnamment en avance sur son époque.

**Une fondatrice des monastères**

Sa grande foi, ses hautes qualités et vertus, son sens inné de la politique, l'amour de son peuple, de ses chers Bretons, quelque soit leur condition sociale, attirent l'attention d'un des plus grands esprits de ce XII<sup>e</sup> siècle, Saint-Bernard de Clerveaux prédicateur des croisades, promoteur d'un christianisme viril, plongeant dans ses multiples racines spirituelles, culturelles, marquant ainsi l'Europe d'une identité religieuse qui lui sera propre sous bien des aspects. Une Europe qui en ce temps était bien réel, on y circulait librement, une Europe unie spirituellement, culturellement, politiquement et même économiquement, ce qui n'excluait pas certains conflits, que justement l'Eglise tempérait. Rien à voir donc avec "l'Europe" matérialiste, nihiliste, jousseuse, apostate d'aujourd'hui, malade de toutes ses prétendues "valeurs", sur laquelle commence à s'amonceler d'inquietants nuages engendrés par ses constants reniements. Avec Saint Bernard, elle développe une rayonnante correspondance. Il pourra lui écrire : "Votre joie fait ma joie et votre allégresse communicative tient mon esprit en sécurité". Le célèbre moine poussera Ermengarde à créer de nombreuses abbayes en terre bretonne : Notre-Dame de Bégar, Notre-Dame du Relecq en Plouneour-Ménez, Notre-Dame de Buzai près de Nantes, Notre-Dame de Langonne, Notre-Dame de Bon-Repos, Notre-Dame de Vieuxville en Epiniac, Notre-Dame de Lanvaux en Grandchamp, Notre-Dame de Boquen, qui comme beaucoup d'abbayes sera profanée et détruite par la Révolution française, pour 140 ans plus tard être restaurée par un autre moine, Dom Alexis Press, lui aussi promoteur d'un christianisme fidèle à ses racines, et qui, en Bretagne soit le reflet de l'âme religieuse bretonne. Ermengarde sera également en relation avec Robert d'Arbrissel, moine breton (1047-1117), fondateur de l'abbaye de Font-Evraud (Fontevraud), grand prédicateur<sup>(1)</sup>, ou encore le célèbre et controversé Abélard de Saint-Gildas de Rhuyas. En 1129, elle reçoit le voile des mains de saint Bernard et part pour la Palestine où

son frère Foulques d'Anjou est roi de Jérusalem. Elle contempera les lieux saints pour lesquels les armées croisées d'Europe, et particulièrement les chevaliers bretons, dont son époux et son fils se sont battus. De retour en Bretagne, elle se rend au Mont-Saint-Michel. Le Prieur, Bernard du Bec vient de bâtir sur l'îlot voisin de Tombelaine un prieuré et une chapelle dédiée à Notre-Dame de la Gisante, dont le fanal éclairera les marins, Ermengarde y déposera ses plus beaux diamants, les lieux sacrés seront entièrement profanés et rasés en 1793 par la chienlit révolutionnaire.

Le 1<sup>er</sup> juin de l'an 1147 elle meurt à Redon. Toute sa vie aura été un exemple, tant sur le plan politique que social, qui prenait sa source dans sa grande foi. Elle aura été une véritable mère pour ses Bretons. Elle sera aussi le démenti le plus cinglant pour notre époque que ce Moyen-Âge tant décrié par des "historiens", des "intellectuels" ignares, que la femme, dans notre Europe d'aujourd'hui, dans cette même Europe, dans ce qui fut une brillante civilisation et qui désormais se barbarise, la femme, soldant émanicipée, n'est plus qu'un objet de consommation que l'on a privé de tout ce qui faisait son identité propre, de mère, d'épouse, à la fois pierre angulaire et clef de voûte de la famille, de notre société. A l'opposé, une civilisation d'un autre âge, à l'idéologie totalitaire et conquérante, celle-là même que combattit Alain Fergent et ses chevaliers bretons, emprisonne ses femmes, ses filles dans de sinistres lincaux, les transformant en cauchemardesques momies et entend, tôt ou tard à cause de nos lâchetés, imposer chez nous ce que l'on peut assimiler à un uniforme de conquête... La figure rayonnante de la duchesse Ermengarde est là pour nous le rappeler. Sa figure, loin d'appartenir au passé, est au contraire très d'actualité, un modèle à méditer et suivre. Albert Le Grand, dans sa vie d'Ermengarde, n'hésite pas un instant à lui donner le titre de *Bienheureuse*, en faisant ainsi une sainte, sa vie plaide en faveur d'une reconnaissance, malheureusement l'Eglise ne l'a pas reconnue comme tel, alors qu'une autre duchesse bretonne, Françoise d'Amboise (1427-1485) fut béatifiée par le Pape Pie IX, le 11 juillet 1863. Nous terminons ce "survol" de la très riche vie d'Ermengarde en citant les derniers vers

d'un long poème que lui dédia l'évêque d'Angers, Marbode : "Faut-il énumérer tous les trésors divers. Qu'accumulent pour vous et la terre et les mers. A tous ces biens, Madame, il manque la durée. Mais votre âme dévote à Dieu consacré. Des pauvres vous faisant le pain, le vêtement. Voilà, pour l'œil de Dieu votre bel ornement. Voilà votre trésor, voilà votre richesse, que ne détruiront point la mort, ni la vieillesse."

**NOTES :**

- (1) Albert Le Grand, né à Morlaix en 1193, religieux de l'Ordre des FF Prédicateurs du Convent de Bonne-Nouvelle de Rennes, et historien.
- (2) Lire dans *WAR ROAK* n° 19, "Alain Fergent, hisse le Kroz Du sur Jérusalem".
- (3) Robert d'Arbrissel est présenté dans les livres d'histoires, *Vies des Saints* et dictionnaires comme religieux français, ce qui est historiquement faux, puisque en son temps la Bretagne était un Etat indépendant.
- (4) Marbode, évêque d'Angers, contemporain d'Ermengarde fut une des figures les plus éminentes des milieux cultivés de l'époque.

**SOURCES :**

- Histoire de Bretagne* de Laborde et Pire-Chevalier.
- La Vie des Saints de Bretagne* d'Albert Le Grand.
- Le Livre d'Or des Saints de Bretagne* du Père Joseph Chardonnet.
- Breton Visions d'Histoire* de Roman Caerleon et Hery Caouissin.
- Ermengarde, l'autre duchesse de Bretagne* de Philippe Carrer.
- Ermengarde, fleur de beauté pleine de savoir* de Jean Pober (BD, *L'Appel d'Oloé*).
- La genèse d'Ermengarde*, scénario BD de Hery Caouissin.

Saint-Bernard de Clerveaux : le célèbre moine poussera Ermengarde à créer de nombreuses abbayes en terre bretonne.





# En parler ou ne pas en parler ?

L'idéologie immigrationniste a pour objectif la "délocalisation" des peuples. Les immigrés reconnus comme autant de "chances" pour les "pays d'accueil", apportent leurs us et coutumes, leurs croyances et leur propension à modifier l'environnement dans lequel ils vivent, ce qui est le propre de tout ce qui est vivant.

par Erwan Houardon.

vaïses réponses, n'apportant aucune solution à ce qu'ils appellent "le mal de vivre" de notre époque, de nos sociétés. Des "sujets de société", qui loin d'être épisodiques, marginaux, ont à force de répétitions, de banalisations, accédés au statut de nouvelles mœurs, de nouveaux modes de vie, voire de traditions, qu'il nous faut accepter, supporter, alors qu'elles sont totalement étrangères aux nôtres, et sont l'expression d'un "droit à la différence", tout autant ethnique, culturel, religieux, sexuel, ou autre. Plus rien d'ailleurs ne semble devoir être épargné par ce que l'on peut comparer à des multiples formes de sida, dont le mental n'est pas le moindre résultat, depuis quarante ans, pour ne pas remonter plus loin, du formatage des cerveaux. Aujourd'hui, tous les pays de l'Europe, donc y compris notre Bretagne qui est entraînée dans le naufrage de la France, sont confrontés aux mêmes problèmes, et parler de l'un de ces problèmes dans tel pays, c'est comme en parler chez nous, et inversement. Des problèmes, des "sujets de société" qui sont autant de nuages noirs, prémices à bien des lendemains qui vont déchanter. La Bretagne, longtemps regardée comme un sanctuaire que ne pouvaient atteindre, du fait de sa forte identité et de sa position géographique tous ces problèmes, est désormais contaminée, certes, moins qu'ailleurs, mais en bon élève, comme chargée d'avoir été si longtemps préservée, elle rattrape son retard. Elle n'a d'ailleurs pas grand mal à se donner, car elle peut compter sur l'impénétrable vivier d'idiot utiles que sont

la plupart des notables politiques, le réseau des milliers d'associations, le corps enseignant, le milieu culturel, musical et universitaire breton, et tout un clergé qui lui-même a cessé d'être breton, et n'est plus le reflet de l'expression d'une foi bretonne. Nos ancêtres qui bâtirent la Bretagne que nous connaissons, que nous aimons car elle nous parle encore, change, ce qui en soit est normal, c'est la vie, c'est la succession des générations, sauf que ce changement, plutôt ces changements sont les fruits amers d'une volonté mondialiste de destruction des patries. Contrairement au titre d'un chant de Gilles Servat, repris aux dernières élections régionales par un parti politique, ce n'est pas "Bretagne nous te jérons", mais bien plutôt, "Bretagne nous te défaisons".

### Comment auraient-ils pu imaginer cela ?

Nos aînés nationalistes qui durant tout le XX<sup>e</sup> siècle se sont battus pour que la Bretagne revive dans ses droits, sa langue, sa culture, ses traditions, sa foi, garde toute son identité, y compris physique, n'auraient jamais imaginé, sauf dans de mauvais romans de politique-fiction, que leurs enfants, leurs petits-enfants devraient un jour intégrer dans leurs combats bretons des problèmes aussi porteurs de menaces que l'immigration extra-européenne de peuplement, avant-garde d'une substitution de population, et par voie de conséquence logique, d'une substitution de manière de vivre, de traditions, de culture, de croyances... et de paysages. Mais ils auraient été encore plus étonnés si on leur avait dit

que ce danger viendrait de l'islam, installé aussi en terre bretonne par le biais de cette immigration, et la volonté de politiciens "français" apatrides, qui non contents d'avoir travaillé à l'achèvement de la francisation de la Bretagne, passent aujourd'hui à une autre phase, suite logique des dogmes universalistes de la Révolution française, à son africanisation, à son islamisation, à sa tiers-mondialisation, puisque c'est cet avenir que la France se construit, et que c'est aussi celui qu'avec un délice maso-suicidaire s'offrent tous les pays européens. Cette terre de chapelles, de calvaires, de Pardons, jadis terre de prêtres, de missionnaires, n'avait aucune raison de voir s'édifier sur son sol des mosquées à la gloire d'Allah, ni voir des imams, des femmes voilées déambuler dans nos rues affublées de leurs sinistres linéols de mornies. Aurait-ils pu encore imaginer, eux qui se sont tant battus pour que vive la langue bretonne, que le turc, l'arabe et autres dialectes africains seraient davantage parlé que le breton ? Voilà bien des "sujets de société" dont on se serait passé, mais que lucides nous ne pouvons occulter.

Olivier Morféol, écrivain de manière pré-montoire, en 1975, dans son livre *La Vie bretonne*, en parlant de cette France universaliste, "vaste entreprise de déracinement", que, "puisque la Bretagne suit le destin de la France, le sort d'Aubervilliers nous guette. Le métissage fatal atteint parfois nos moindres villages". C'est désormais en bonne voie. Ce sont donc de ces "sujets de société" que nous avons régulièrement traités dans WAR RAOK, analysant en profondeur, sans langue de bois et autres non-dits les causes et les effets. On notera que toute la presse bretonne qu'elle soit politique, culturelle ou tout autre, sur ces problèmes, se borne à les intégrer comme une évolution normale de la société bretonne, et que pour elle ces problèmes n'en sont pas. Désolé pour ces lamentables petits cirqueurs de pompes de la subversion, nous nous trouvons que ces problèmes sont bien réels et nous dessine déjà nos lendemains, ceux de nos petits-enfants, des lendemains qui n'auront rien de breton. Nous avons bien évidemment traité tous les différents problèmes sociaux, emploi, chômage, retraite, agriculture, pêche, industrie, environnement, etc., ce qui aurait dû largement nous suffire. Nous avons nos "grands classiques" que sont la défense urgente de la langue bretonne, de notre culture, la réunification de la Loire-Atlantique, combats qui sont loin d'être gagnés. Alors avisons-nous besoin des problèmes évoqués ?

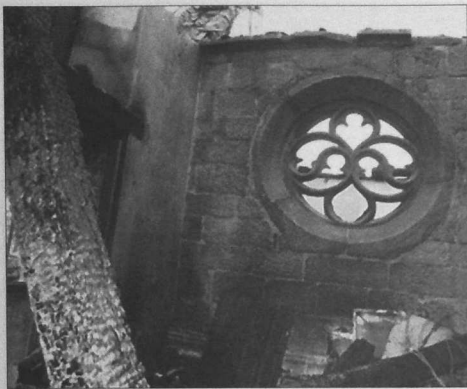
Certainement pas. Mais tout est lié : la source de ceux-ci est l'idéologie immigrationniste qui a pour objectif la "délocalisation" des peuples, ceux-ci, dans leurs bagages nous apportent, outre leur "très précieuse personne", reconnue comme autant de "chances" pour les "pays d'accueil", leurs us et coutumes, leurs croyances et leur propension à modifier l'environnement sur lequel ils vivent (tenues vestimentaires, architecture, destruction et appauvrissement de l'espace vital), ce qui est le propre de tout ce qui est invasif. Nous avons régulièrement dénoncé le message de nos fêtes. Celui-ci a atteint un tel niveau qu'il semble que désormais nos fêtes ne puissent exister sans un apport obligatoire exotique. A ce message, s'ajoute les toujours plus nombreux festivals de toutes les musiques du monde, mais qui ne laissent guère de place, voire aucune à la musique bretonne, tout au plus sert-elle encore d'alibi. Ces festivals ont été la plupart du temps les géniteurs des dérives "festives" que sont les raves-party, les Teknivals, les Hellfest, autant d'occasions pour étendre les marchés de la drogue, quand ce n'est pas la criminalité. Or, ces "réjouissances" qui attirent une foule dont la crasse morale est à la hauteur de la crasse physique ont été légalisées en espèces de "tournautes" par l'ex-ministre de l'intérieur, le sieur Sarkozy. On sait que les profanations, les incendies de nos chapelles ont été liés à ces "musiques" et à la haine christianophobe qui s'en dégage. Une christianophobie qui se porte bien, puisque celle-ci est encouragée par les divers médias, voire la politique des divers gouvernements, de droite comme de gauche, d'ailleurs depuis la Révolution française, cette christianophobie a toujours été une constante des gouvernements, et la "fiabilité à la française" en est l'actuelle illustration. Une christianophobie qui a pour pendant une islamophilie qui s'enracine au rythme de l'implantation accélérée de la "religion" du "prophète". WAR RAOK a été la seule revue à dénoncer la Gay-Pride de Gourin, alors que la presse "bretonne", *Ouest-France* en tête, se réjouissait de ce "nouveau plus" dans le paysage "culturel breton", bien évidemment cela au nom du droit à la différence. On regrettera toutefois l'absence de dénonciation de cette cochonnerie rose par l'évêque de Vannes, celui-ci n'hésita pas par de courageux communiqués à dénoncer en leur temps les profanations de chapelles, comme celle de Saint-Gwen en Saint-Tugdual, ou encore la rave-party géante de Meucon. Explication : il préfère s'en tenir, ce qui est fort respectable, à la seule prière...

Et puisque nous parlons de profanations, le mois de mars aura été "riche". A Nantes, les églises de Saint-Clement et Saint-Donatien ont été profanées. A Quimper, l'église de Notre-Dame de Penhars a été cambriolée, saccagée, et le

On sait que les profanations, les incendies de nos chapelles ont été liés à ces "musiques" et à la haine christianophobe qui s'en dégage...



18 19 20 JUIN 2010  
CLISSON FRANCE



Nous avons régulièrement défendu les racines chrétiennes de l'Europe, donc de la Bretagne, car il s'agit là de tout notre héritage commun qui est aujourd'hui nié, relativisé, dénigré.

tabernacle contenant les "saintes espèces", c'est-à-dire les hosties, fracturé, suivie de leur profanation. Dans les médias, cela n'a pas fait grand bruit, quelques lignes. Ah, si la profanation avait concerné la mosquée de... Penhars, voisine de l'église, nous aurions eu droit à des torrents de larmes façon chutes du Niagara, à des cris d'indignation genre nouvelle version du *Kan ha Diskan*. Le curé de Penhars s'est dit profondément choqué, on a envie de dire heureusement, car le brave homme fut de ceux qui se sont réjouis de la construction de la mosquée, et les maires des villes concernées ont fait connaître leur indignation, en prenant toutefois bien soin de se poser en protecteur des mosquées, l'église chrétienne n'étant désormais plus qu'une composante parmi d'autres dans le paysage religieux breton. Quand à la réaction des évêques, si il y en a eu une, elle doit avoir été assez discrète, chuchotée, en tout cas pas à la hauteur du sacrilège. Mais on commence à avoir l'habitude, le courage des évêques est une vertu devenue rare, beaucoup plus préoccupés par le religieuxement correct qui est une sorte d'allégeance aux dogmes de la laïcité à la française. Nous avons parlé de la christianophobie, qui se traduit surtout par une cathophobie qui se

porte d'autant mieux qu'elle est surnoisement encouragée à tous les niveaux de la société. Ces derniers mois, ce sont des montagnes de mensonges et de haine qui se sont déversés sur l'Église, le Pape et les prêtres en général, par ceux-là mêmes qui se font les chantres des égouts nauséux de notre société, et se posent brutalement en donzelle effarouchée, traitant de problèmes qu'ils ne connaissent pas. Il faut d'ailleurs s'attendre, dans le même registre, à des attaques plus virulentes encore, sous la forme de films télé, de romans, d'articles, qui iront de paire avec la sublimation de l'islam, ses valeurs, sa tolérance, son génie civilisateur, etc. Alors que cette idéologie n'est qu'une gigantesque imposture religieuse et culturelle. Dans **WAR RAOK**, nous avons régulièrement défendu les racines chrétiennes de l'Europe, donc de la Bretagne, car il s'agit là de tout notre héritage commun qui est aujourd'hui nié, relativisé, dénigré. Quand Chirac, alors président, déclara, étalant d'ailleurs ainsi son inculture, que les racines de l'Europe étaient autant musulmanes que chrétiennes, il fallait comprendre surtout musulmanes. Sarkozy aura été le président qui aura donné à l'islam un statut de quasi religion d'État. Croyant ou non, nous avons le devoir de défendre cet héritage chrétien, et il est absurde de vouloir, encore aujourd'hui, dans certains milieux politico-intellectuel et identitaire, opposer cet héritage chrétien aux héritages pré-chrétiens, alors même que ces deux

héritages sont complémentaires, qu'ils soient celte, germanique, nordique, slave, hispanique ou gréco-romain.

**Encore et toujours des problèmes.**

**WAR RAOK** s'est aussi intéressé à ces autres problèmes que sont l'hiver démographique dont l'origine est le crime de l'avortement. Un crime contre l'enfant à naître, mais aussi contre sa mère désinformée, abandonnée, contre la famille, contre le pays de l'enfant, celui-ci étant privé d'un héritier qui aurait dû recevoir l'héritage culturel et spirituel qui était le sien. Mais aussi un crime contre l'œuvre créatrice de Dieu, dès lors où l'on estime être autre chose que le produit d'un hasard, sorti du néant. Dès lors où nous dénonçons les "cultures de mort", dont l'avortement est le sommet, puisqu'il est par sa nature même la négation de la vie, nous nous devons de parler et de défendre les "cultures de vie", et pour cela il n'y a qu'un moyen, dire, écrire la vérité. C'est vrai, on va nous dire encore que personne ne détient la vérité, manière en somme d'excuser sa propre ignorance, sa lâcheté. Et devant l'inversion de toutes les vertus qui firent la grandeur de notre civilisation, pour peu que l'on fasse preuve de bon sens, de réflexion, de maturité culturelle, politique, il n'est pas trop difficile de voir où est la vérité, mais à vrai dire cela demande aussi une conversion des âmes, des cœurs, et c'est sans doute là que réside de la plus grande des difficultés. De tous ces problèmes, nous pourrions nous étendre sur l'insécurité qui a gagné nos villes, nos bourgs, dans lesquels se dessinent des embryons de "cités sensibles", avec toutes les "incivilités" qui vont avec, et qui ne sont pas le fait d'extra-terrestres. Nous en avons souvent parlé, et hélas nous y reviendrons. L'environnement a retenu régulièrement notre attention, tant dans des articles traitant de ce problème aux multiples facettes, que par des rubriques "nature", car nos paysages, notre faune et notre flore, c'est aussi une partie de notre héritage en danger de disparaître. Même, les pages "recettes de cuisine" deviennent des pages "militantes", à une époque où tout un savoir-faire culinaire risque de disparaître, faute de relève, et sous la pression des fast-food et nouveau danger, par l'arrivée du marché halal, musulman dans nos rayons de magasins, et l'allégeance à cette pratique rituelle des grands trusts de l'agro-alimentaire. Nous nous disent, mais pourquoi donc parler de problèmes qui ne sont pas bre-

tons ? N'avons-nous pas assez à faire avec nos propres problèmes, pour aller s'en inventer d'autres. Car, en effet pour ces sages et bons conseillers, aveugles, sourds et muets, à l'imitation des trois célèbres singes chinois symbolisant le "rien voir, rien entendre et rien dire", il faudrait, restons dans le bestiaire, faire l'autruche, c'est tellement plus confortable et rassurant. Pour ces "braves", il leur suffit d'aller à un *fest-noz*, à une belle exposition, conférence, au Festival inter-celtique ou toutes autres fêtes, et d'y entendre trois notes de bombarde et cornemuse pour se persuader que tout va bien et que la Bretagne a l'éternité devant elle. Nous en veut bien, l'ennui c'est que la réalité est toute différente, les "nouveaux bretons" sont là pour rappeler cette réalité. Qu'importe, si nous écrivons dans **WAR RAOK**, ce n'est pas pour entretenir nos lecteurs des derniers exploits des *Korrigan*s de Brocéliande, ce qui serait effectivement sympathique et sans risques, mais aujourd'hui les "korrigan" qui nous intéressent ont un "look" dont la "celtitude" est des plus douteuses. Certains de nos aînés dans leurs combats bretons ont été de très talentueux directeurs de revues de qualité. Le *Fêiz ha Breiz* de l'abbé Perrot, *Dihannab* de Loïz Herrieu, *An Oaled* de Taldir Jaffrenou, l'illustré pour la jeunesse bretonne de Henry Caouissin (*Oloïe*), *Ar Falz* de Yann Sohier, *Star* de Mordrel, les journaux politiques comme *Breiz Ateo*, *L'Heure bretonne*... tous, dont parfois les sensibilités étaient différentes, se retrouvaient avec courage d'accord pour défendre, non seulement tous les droits des Bretons, mais aussi la vérité, le beau, les vertus morales et spirituelles. Soyons certains qu'ils n'auraient pas cédé aux sirènes immigrationnistes. Ayant combattu la francisation, ce n'aurait pas été, comme certains "nationalistes" aujourd'hui, pour accepter une islamisation, une africanisation de la Bretagne. Après la guerre, ces revues ayant disparu dans la tourmente, d'autres prendront la relève, comme *Sked* de Géraud-Keraod, *Bleu-Brug* du Chanoine Mévellec, *Barr-Heol* de l'abbé Klerg, *La Bretagne réelle* de Quatrebeuf, et bien d'autres bulletins modestes, souvent éphémères. Toute cette presse était bien modeste en regard des luxueuses revues d'aujourd'hui, mais au moins disaient-elles la vérité, et leurs directeurs, leurs collaborateurs ne jouaient pas les marchands de tapis avec l'identité bretonne. En parler, ne pas en parler, nous avons à **WAR RAOK** choisi de parler de tous ces "sujets de société" et on peut nous croire, avec les lois liberticides qui sont autant de

canons braqués sur ceux qui refusent les dogmes des polices de la pensée, la tâche n'est guère aisée. Alors que des "amis" viennent en rajouter en prenant en "pitié" notre audace, et nous "conseiller" d'y mettre une sourdine, non merci. On n'est pas preneur, car à eux de se complaire dans leur frilosité, après tout, à chacun sa forme de courage. Laissons de côté la gent talibanesque, dont on a pu voir de beaux spécimens à Rêzê, lors de l'affaire de la femme-enfant volée verbalisée au volant de sa voiture. Ce qui par la même occasion a mis en évidence les meurs polygames de son gourou de mari, cela bien évidemment à nos frais. Pour terminer, voici deux "faits de société", certes anodins par rapport à d'autres, mais tout aussi révélateur d'un basculement de société. Au Fouët, petit bourg rural (centre Bretagne, Morbihan) célèbre par ses Halles du XVII<sup>e</sup> siècle, et ses deux magnifiques chapelles, Sainte-Barbe et Saint-Fiacre, s'est tenue en avril et mai une intéressante exposition ayant pour thème : *La danse bretonne, de 1850 à 1950*, représentée par soixante tableaux d'artistes peintres. On est surpris par la beauté des paysages, les visages racés des hommes, des femmes, des enfants, tous dans leurs plus beaux costumes, portés tout naturellement au quotidien, la noblesse des gestes, comme ceux de ces mères de familles avec leurs bambins. Une époque révolue. Aujourd'hui, lorsque vous vous rendez au Fouët, vous avez deux chances sur trois de rencontrer, en lieu et place où furent peintes ces scènes d'une Bretagne authentique, des "jeunes" encapuchonnés, dans le plus pur style "cités sensibles", sans doute des "chances" pour le Fouët. Le touriste qui s'attend à découvrir une Bretagne à forte identité se dit qu'il a été trompé sur la marchandise. En attendant, les habitants du Fouët, les vrais, on surmonte la rue principale, rue de Bamko, c'est tout dire... Deuxième fait, *Ouest-France* du vendredi 16 avril, nous apprend que deux bateaux de pêche breton ont été construits en Chine, au passage merci pour l'emploi en Bretagne. L'intéressant de l'affaire, ce sont les noms donnés aux bateaux, *Le Wanka Tanka* (je n'en ai pas la traduction), et le... *Che Guevara*. Il fut une époque, encore très récente, où les marins bretons donnaient à leurs bateaux des noms de saints, et surtout les noms les plus divers qui honoraient la Vierge Marie, témoignage de confiance pour solliciter sa protection. Que ce soit en breton, en latin, en français, nous avions des *Stevédenn Vor*, des *Stella Maris*, des *Etoile de la Mer*. Les temps changent, en effet, et ces deux "petits faits" sont bien

la marque, tout à la fois d'une déchristianisation et de l'achèvement d'une débretonnisation. Quand l'abbé Perrot ne cessait de dire que foi et langue bretonne étaient sûrs, il avait mille fois raison. En parler, ou ne pas en parler, comptez sur nous pour en parler. Dans son recueil de poèmes (tome II, 1912), le barde Taldir Jaffrenou, passablement agacé par tous ses amis donneurs de conseils, mais fort peu courageux dans l'action, leur dédia une jolie satire : *Ar Roerrian Allou* : "Deut dre ama, et dre aze ! Na ret ket-se, ma mignon ker ! Gret an dda - ma, gret an dra - hont, Pe c'houi ho kont - a gousto ker ! N'o ket er mod -ze a ve gret ! Ho ! diwallet - da vont da goll ! Daou hent a zo : eun mad, eun fall, N'ez hini all - dre ar bed holl ! ("Les donneurs de conseils. Venez par-ci, allez par-là ! Ne faites pas ça, mon cher ami ! Faites ceci, faites cela, où vous aurez des comptes à rendre qui coûteront chaud. Ce n'est pas comme cela qu'on fait ! Oh ! prenez garde de vous perdre ! Il n'y a que deux chemins un bon, un mauvais, pas d'autre dans le monde entier !").

**références des articles**

- de **war raok** :
- Numéro 14. *Evilun*, imposture culturelle et religieuse
- Numéro 16. *Mémoire et identité*, testament politique de Jean-Faol II
- Numéro 17. *Réflexion sur le centenaire du Bleu-Brug*
- Numéro 18. *Le Partinon breton est-il en danger ?*
- Numéro 19. *Si tu peux voir derrière l'ouvrage de ta vie* (profanation des chapelles bretonnes)
- Numéro 21. *Cette actualité qui n'aurait jamais dû être la nôtre*
- Numéro 24. *Breiz-béton*, ou comment détruire un pays
- Numéro 25. *La famille*, cellule originelle de la vie sociale
- Numéro 26. *Les Gré...*, les gouvernaises de la décadence



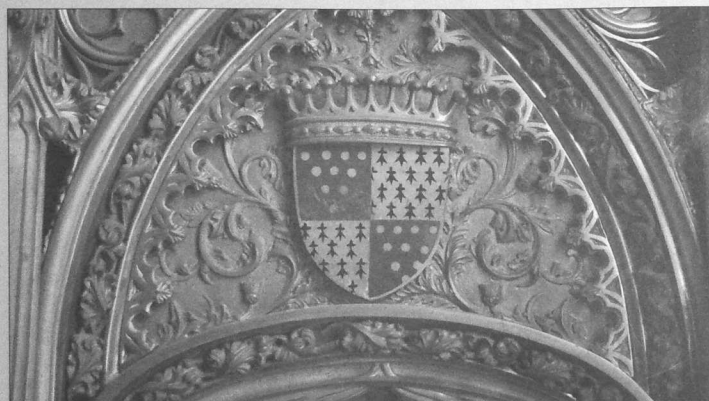
**WAR RAOK**

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh





# Charte pour l'avenir de la Bretagne



CHARTRE POUR L'AVENIR DE LA BRETAGNE

**Avertissement :**  
Le présent texte appartient à tous les Bretons, sans aucune exception de croyances politiques ou religieuses, de partis, d'obédiences...  
Il circule déjà sur plusieurs sites internet. Étant la propriété de tous, il peut être reproduit, en totalité ou en partie, par quiconque l'estimera utile, en quelque lieu que ce soit, pour le comité de rédaction  
LOUIS MELENNEC.

**La Bretagne doit accéder dès maintenant au rang de Nation fédérée libre au sein de l'Europe.**  
**Les Bretons ne sont pas Français ; ils ne l'ont jamais été ; ils ne le seront jamais.**

**AVANT-PROPOS**  
par Per Le Moine

**P**our la célébration de son sixième anniversaire, l'Union Fédéraliste des Communautés Européennes (UFCE, ou FUEN, ou FUEV), a décidé de tenir son congrès à Bruxelles, durant la session d'automne du Parlement européen. Afin d'associer la Bretagne à cette importante manifestation qui sera un événement historique pour toutes les minorités, la Fondation de Bretagne a décidé de publier un court résumé des événements qui ont conduit notre pays, l'un des plus prospères d'Europe lors de son annexion par la France, à devenir une simple communauté minoritaire.

Rappelons d'abord que l'UFCE a été fondée par un Breton, Joseph Martray, qui nous a quittés au mois de mai 2009, à l'âge de 95 ans, après une longue vie consacrée à la défense et à la promotion de la Bretagne, et de toutes les communautés minoritaires d'Europe. C'est à lui que nous devons donc cette organisation non gouvernementale (ONG ou NGO), forte d'environ 150 organisations membres, réparties dans 42 pays d'Europe. Cette ONG, grâce à ses statuts participatif ou consultatif près le Conseil de l'Europe, l'ONU et l'OSCE, reste à l'avant-garde des revendications, résolutions, recommandations et directives européennes et mondiales en faveur des langues et des cultures minorisées, souvent menacées de mort.  
Au moment où de nombreux petits pays d'Europe, autrefois indépendants, ont retrouvé leur liberté, demandé et obtenu d'intégrer l'Union européenne, il est important de poser cette question : est-il de l'intérêt de la Bretagne et des Bretons de retrouver leur statut d'État souverain au sein de l'Union européenne ?  
Les Bretons et les Européens qui liront ces lignes pourront juger librement et

sereinement, ce qu'ils n'ont jamais pu faire, du fait qu'ils ont lu et appris dans les écoles et les universités françaises une Histoire révisée, tronquée, falsifiée, qui leur a volé leur passé prestigieux ; mais aussi depuis que la "pensée unique" sévit en France, ainsi que dans toutes ses possessions et colonies. Nous ne voulons plus de "sondages" en Europe ou dans le monde, attirant des réponses telles que "La Bretagne, je ne connais pas" ; ou même une simple confusion avec la Grande-Bretagne, dont le nom a simplement la même origine celtique.  
La Bretagne est géographiquement une péninsule située à l'extrême pointe ouest de l'Europe, d'une superficie supérieure à 35 000 km<sup>2</sup>, dont la population résidente dépasse 4,2 millions d'habitants (près de 10 millions en comptant ses expatriés), dont les frontières sont restées quasi inchangées depuis plus de douze siècles, qu'il s'agisse d'un royaume indépendant, d'un duché souverain ou d'un territoire annexé, transformé ensuite, sans aucune consultation populaire, dans un bain de sang, en cinq départements français, au lendemain de la Révolution française de 1789. Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (1532), la Bretagne fut un pays très prospère, l'une des toutes premières puissances maritimes mondiales, si ce n'est la première ; mais elle était très convoitée par deux pays voisins, beaucoup plus peuplés et plus puissants. Rappelons aussi qu'elle possédait, au moment de son annexion, le plus long littoral maritime d'Europe, à égalité avec l'Écosse et l'Espagne. Après de nombreuses exactions, turpitudes politiques, massacres de populations qui seraient aujourd'hui considérés comme des génocides, et serait, de ce fait, condamnés par une Cour pénale internationale, après une guerre française d'invasion, perdue par les Bretons contre une armée supérieure en nombre, levée par la France largement auprès de mercenaires, mais aussi après le mariage forcé de l'héritière légitime du duché alors qu'elle était légalement l'épouse du roi de Rome, futur Empereur du Saint Empire, la Bretagne fut annexée. Aujourd'hui, malgré cette annexion et son appartenance à un pays en faillite, qui l'écrase par des impôts démesurés et illégaux, quel est le poids de la Bretagne en Europe ? Cela pourra sembler incroyablement à certains, mais elle y fait encore très bonne figure. Nous avons avec certitude une réponse affirmative à la question du professeur Kohr, éminent néerlandais du siècle dernier : "Une Bretagne libre est viable". Le PIB (Produit intérieur brut) moyen de la Bretagne par habitant est de quatre à dix fois celui de chacun des

doize pays qui viennent récemment d'être admis dans l'Union européenne. La balance commerciale de la Bretagne est nettement positive et présente chaque année des excédents. Plusieurs pays européens souverains sont plus petits que la Bretagne (la liste serait dix fois plus longue si l'on y ajoutait les pays indépendants dans le reste du monde) : la Slovénie, le Luxembourg, le Monténégro, Chypre, l'Albanie, la Moldavie, la Lettonie... Quelques pays européens sont moins peuplés : la Bosnie, la Macédoine, l'Irlande, l'Estonie, le Kosovo, le Luxembourg, la Lituanie... Il existe enfin des pays très pauvres par rapport à la Bretagne : l'Arménie, la Croatie, la Macédoine, le Kosovo, la Bosnie...  
Depuis un décret datant de l'occupation de la France pendant la Seconde guerre mondiale (l'un des seuls décrets imposés par l'occupant allemand qui n'ait pas été abrogé par la France "républicaine", dite des "Droits de l'Homme"), la Bretagne a été amputée de près du quart de sa superficie historique et de sa population. Elle exige l'abrogation pure et simple de ce décret dictatorial, non légitime par l'Histoire, pour entrer la tête haute dans le concert des Nations européennes. Maintenant, afin que tous connaissent notre vraie Histoire, laissons l'écriture à un grand érudit, le professeur Louis Mélenec, qui a accepté de diriger notre collectif.

**Architecte Per Le Moine**  
Ordre de l'Hermine  
Ancien Président de l'UFCE.

**Mémoire présenté par la Bretagne et les Bretons au Conseil de l'Europe, à l'organisation des Nations Unies, aux instances internationales, en vue d'un statut conforme au droit des peuples.**

**Coordinateur :** Louis Mélenec, docteur en droit et en médecine, diplômé d'études supérieures de droit public, de droit privé, de sciences criminelles, diplômé d'études approfondies d'histoire (Paris IV - Sorbonne), ex-consultant près le Médiateur de la République française.

**L**a Bretagne, envahie et subjuguée par la France en 1488, puis en 1491, qui fut son ennemi détesté pendant mille ans - et qui le reste largement, en raison des malversations qui continuent à se perpétuer au quotidien -, est toujours occupée par le pays envahisseur. Celui-ci a tout mis en œuvre pour effacer les traces de ses méfaits. La langue et la culture ont été anéanties, et continuent à l'être. Les Bretons n'ont pas accès à leur histoire, ni à la connaissance de ce que fut leur pays dans le passé ; l'enseignement de l'Histoire nationale du pays est toujours interdit dans les écoles ; la langue, persécutée pendant un siècle et demi, non enseignée, si ce n'est d'une manière très marginale, est quasi morte ; le territoire national, comme ceux de la Hongrie, du Tibet, de



1989, 40<sup>e</sup> anniversaire de l'UFCE (l'Union Fédéraliste des Communautés Européennes), Yann Fouéré au centre, écoutant Eric Mélenec. - Per Le Moine de dos en premier plan.

CHARTRE POUR L'AVENIR DE LA BRETAGNE



la Pologne... est depuis le régime collaborationniste de Vichy, amputé de sa partie la plus riche et la plus prestigieuse (le Comté de Nantes, dénommé par la France "Loire-Atlantique", appellation qui a remplacé celle de "Loire Inférieure")... Le reste est à l'avenant, ou pire. Il n'y a guère de chances de voir les choses se modifier, si l'Europe n'intervient d'une manière ferme et autoritaire pour mettre fin à un régime autocratique créé par les révolutionnaires de 1789, lesquels, dès l'origine, ont décidé, par la violence et par le crime, d'ancrer les libertés, les langues, les cultures des différents Nations composant le royaume de France, et qui continue à être dirigé en permanence, en marché captif, par quelques personnes, des apparatchiks, rien d'autre, derrière un vernis démocratique qui n'a aucune existence de fait, toutes les décisions importantes étant prises à Paris, les prétendus agents de la vie politique locale étant tout juste réduits au rang de figurants. Malgré les dispositions prises répétitivement par les Instances les plus hautes de l'Union Européenne, la Bretagne reste gouvernée depuis Paris, c'est-à-dire par un pays que les Bretons considèrent comme étranger, sans qu'aucune disposition significative soit prise, pour assurer le transfert des compétences préconisées par l'Europe, afin de lui permettre de se gouverner au mieux de ses intérêts et de ses aspirations de la population.

La présente requête est présentée au nom de la Bretagne et des Bretons, dans le but précis de faire renaître le Pays, à l'image de la Catalogne, de l'Écosse, et des dizaines de pays qui, en Europe et dans le monde, tels la Lettonie, la Croatie, l'Irlande... ont réussi, malgré les obstacles de toutes natures dressés par les colonisateurs ou par les États centraux, à reconquérir leurs Droits, c'est-à-dire leur Dignité et leur Liberté, dans le cadre des recommandations incessantes faites par l'Union Européenne.

**I. LES FRANCS ET LES BRETONS : DEUX PEUPLES EN CONFLIT DES ORIGINES (V<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècles)**

**ANTÉRIORITÉ DES BRETONS**  
L'existence des Bretons est attestée dès l'antiquité. Jules César, au premier siècle avant Jésus-Christ, consacre à ces peuples de longs développements dans son ouvrage La Guerre des Gaules. Ils vivent alors dans l'île de Bretagne, dénommée aujourd'hui "Grande Bretagne", depuis longtemps. Bien que ne jouissant pas d'un État centralisé - ce qui est le sort

commun de toute l'Europe celtique d'alors -, ils constituent une civilisation : ils parlent la même langue (en tout cas plusieurs langues voisines, appartenant au même groupe linguistique), des mythes, des croyances religieuses, des rites, des coutumes, des lois communes... Les civilisations ne prenant corps et consistance qu'au bout de longs siècles, les Bretons existent donc bien avant qu'il ne soit question de France et de Français, c'est-à-dire largement plus de mille ans. Comme ils ont été peu romanisés (ils vivent aux marges de l'Empire romain), on peut dire, sans aucune exagération, qu'ils sont l'un des peuples les plus antiques d'Europe.

**ÉMIGRATIONS EN ARMORIQUE.**

Les Bretons émigrent dans la péninsule armoricaine (aujourd'hui dénommée Bretagne), à partir du III<sup>e</sup> siècle, par vagues successives, en partie en raison des invasions de l'Angleterre par les Angles et par les Saxons, en partie d'une manière spontanée, parce que ce vaste territoire d'Armorique est très peu peuplé, qu'il joint d'un climat meilleur, que ses côtes et ses terres sont poissonneuses, giboyeuses et fertiles. Il existe des raisons pour penser que les Armoriciens et les Bretons se mélangent sans trop de violence : ils entretiennent des rapports commerciaux depuis plusieurs siècles ; ils appartiennent à la même civilisation Celte ; la Manche est une mer intérieure à l'Empire romain jusqu'à la fin du V<sup>e</sup> siècle ; l'Armorique, enfin, quasi-vide, est en situation d'accueillir des populations nouvelles sans qu'il soit besoin de combattre. On admet que les émigrations se poursuivent pendant plusieurs siècles (peut-être jusqu'au X<sup>e</sup> siècle), et que les Bretons d'Outre-Manche et d'Armorique, ayant les mêmes origines, parlant des langues voisines, se considèrent comme proches parents pendant longtemps. Au VI<sup>e</sup> siècle, en raison de leur nombre, les Bretons armoricains imposent leur idiomme, leur culture, leur religion (ils ont été christianisés lentement à partir du III<sup>e</sup> siècle), dans la partie ouest de la péninsule. Celle-ci change de nom, et devient la Bretagne, selon le témoignage de l'archevêque et métropolitain Grégoire de Tours.

**LES CONFLITS BRITO-FRANCS.**

Les Francs venus de Belgique ne migrent dans le nord de la Gaule qu'à la fin du V<sup>e</sup> siècle, après 475. Ils franchissent la Somme en 486, la Loire vers 491. Ils n'arrivent donc en Gaule que bien après les Bretons. Ceux-ci n'en tirent, certes, aucune gloire. Mais il est nécessaire de

préciser ce point important, compte tenu des impostures francaques, et surtout francaques, pour rien, pour néantiser les origines et les droits de ce peuple antique, afin, à partir de 1789, de mieux tenter de le digérer, de l'"assimiler", c'est-à-dire de le faire disparaître, par dissolution dans le peuple envahisseur. Les Francs n'adoptent la religion chrétienne, dans le sillage de la conversion de Clovis, roi des Francs saliens, qu'à partir de l'an 500. Ce fait ne confère aucune supériorité aux Bretons, ici encore, mais ils le souligneront avec force presque jusqu'à l'ère contemporaine, pour se démarquer de leurs ennemis. Dès que les deux peuples arrivent en contact, dans les zones frontalières - de Rennes et de Nantes, approximativement -, les contentieux se multiplient. Les archives et les commentateurs font état de conflits violents dès le VI<sup>e</sup> siècle. On a gardé la trace des différends du roi Dagobert et de Judicaël, au VII<sup>e</sup> siècle, ce dernier étant désigné par les auteurs francs, d'une manière répétitive et non ambiguë, comme le "Roi (rex) des Bretons". A cette époque, la Bretagne est divisée, en fait, en plusieurs principautés, chacune ayant à sa tête un roi distinct. L'heureuse conservation, quasi miraculeuse, d'archives plus nombreuses au IX<sup>e</sup> siècle, permet de jeter une lumière crue sur ce que sont les relations, extrêmement conflictuelles, des Bretons et des Francs. Les Francs, notamment, tentent d'envahir la Bretagne à la tête d'armées nombreuses, parfois conduites par leurs rois et empereurs en personne (Pépin le Bref, Charlemagne, Louis le Pieux...), en 753, 786, 799, 811, 818, 824. Les Bretons défendent avec ferocité leur territoire, les Francs ne parviennent à remporter que quelques succès brefs et géographiquement limités. Les Bretons sont désignés par leurs adversaires comme orgueilleux, intraitables, obstinés. A partir de 840, devenus offensifs et conquérants, les Bretons remportent victoire sur victoire, causant de lourdes pertes à leurs ennemis, malgré la supériorité numérique écrasante de ceux-ci. En 851, le jeune roi Erispoid, fils du célèbre chef militaire le Duc Nominé, qui est parvenu à réunir les chefs bretons sous son commandement unique pour combattre les Francs, inflige à l'empereur Charles le Chauve une défaite retentissante à Beslè-Jengland. Les comtés de Rennes et de Nantes, le Pays de Retz, deviennent bretons. Les frontières bretonnes, malgré quelques modifications temporaires, se maintiennent dans ces limites "naturelles" jusqu'à aujourd'hui. La Bretagne est donc, en Europe, l'une des principautés territoriales les plus anciennes.



Comme toutes les Nations de la terre, les Bretons ont eu des chefs et des rois, de tous temps, en Grande-Bretagne comme en Armorique. Comme partout ailleurs encore, ils ont porté des titres divers : s'ils n'ont arboré le titre de rex qu'aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, s'ils ont ensuite porté le titre de Duc (*Dux, Duc, Duce* signifient *chef*), jusqu'aux invasions des hordes francaques à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ils ont eu leurs rois, sous des appellations diverses, tout comme les Français.

**II. LA CONSTITUTION DE L'ÉTAT BRETON. LA SOUVERAINETÉ DE LA BRETAGNE.**

**La Bretagne est un pays souverain.**  
Contrairement à ce que les Français ont voulu faire accroire, depuis qu'ils détendent tous les pouvoirs en Bretagne (dans les faits, depuis la mort d'Anne de Bretagne, en 1514), surtout depuis qu'ils ont accaparé, pour eux seuls, la prérogative de faire les carrières, de peser sur les consciences, et d'enseigner "leur" vérité, sans contradiction possible, la Bretagne n'a jamais été subordonnée au royaume de France ; elle n'a jamais été un "fief" de la France, concédé par le roi de France aux Bretons. Pas plus que les Écossais, les Irlandais, les Gallois, les Tibétains, les Ouhgouros, les Sahraouis, et bien d'autres peuples, n'ont dû ni leur territoire, ni leur langue, ni leur existence nationale aux Anglais, aux Chinois, aux Marocains, etc. Ces contes pour enfants débiles - qui ont valeur de foi universelle lorsqu'il s'agit d'asservir les nations libres - sont inventés par les agresseurs, qui, ayant envahi par la force des territoires qui ne leur appartenaient pas, deviennent ensuite des "occupants", et le restent, lorsqu'ils n'ont pas réussi à éliminer physiquement les populations qui, elles, peuplent d'une manière légitime leur pays. La Bretagne s'est constituée - comme les autres nations - par ses vertus propres, par ses chefs (les Ducs), par son peuple, par les populations qui se sont agglutinées à elle au cours des siècles (le pays de Rennes, de Nantes, de Retz), par les combats incessants qu'elle a dû mener tout au long des siècles pour conserver son territoire et son identité, contre les Anglais, contre les Français surtout. A partir du XII<sup>e</sup> siècle - comme les autres grands principautés européennes, ni plus, ni moins - la Bretagne se "centralise" politiquement peu à peu, c'est-à-dire constitue un véritable État autour du chef suprême, le Duc, et de son gouvernement. Les éléments constitutifs de l'État breton, lorsqu'il a pris corps, sont les mêmes que



Anne de Bretagne et ses saintes patronnes.

ceux des royaumes et des États souverains de l'époque.  
La Bretagne a une dynastie. Cette dynastie descend du chef militaire Nominé, et fie descend du roi Erispoid, soit en ligne directe, soit en ligne collatérale ; elle est plus ancienne que la monarchie française (dite "capétienne"), de 150 ans environ (Hugues Capet est élu roi de France en 987). La dernière Duchesse qui règne d'une manière effective sur la nation bretonne est Anne de Bretagne (1477-1514), fille de François II (1435-1488).  
Le Principal ministre (ou conseiller) du Prince porte le nom de *Chancelier* (titre qui est encore en usage dans certains pays, comme l'Allemagne). En Bretagne, le Chancelier joue un rôle central dans le gouvernement du Pays, parfois plus important que celui du Duc. Le gouvernement breton porte le nom de *Conseil ducal* ; il est composé de *Conseillers*, qui sont les "ancêtres" des ministres actuels. Le *Parlement général de Bretagne* (plus connu sous le nom d'*États de Bretagne*), représente la Nation ; il est composé de députés des trois "ordres" (le clergé, les nobles, les bourgeois) ; il se réunit fréquemment, tous les deux ans environ ; il vote les lois, les impôts, et décide de tout ce qui est important dans le Duché ; il détient le pouvoir législatif ; il confirme la paix ou la guerre, approuve les "Traités" internationaux, etc. Sa compétence est générale ; son rôle est particulièrement important. Le Pays a une chambre des comptes, distincte du Parlement général. Le Duché possède sa justice, son

administration, son armée. Le Duc possède la prérogative de nommer à tous les offices de judicature, de finance, ainsi qu'aux offices militaires. Le Duc de Bretagne est souverain dans son Duché, tout comme le roi d'Angleterre, le roi d'Écosse, le roi d'Aragon, le roi de Navarre, le roi de Naples, le roi de France : il gouverne (avec ses Conseillers et son Parlement général), sans que nul autre pays ait le droit de regard dans ces prérogatives gouvernementales. Le Duché est gouverné par ses propres coutumes et par ses propres lois, en aucun cas par celles applicables en France ou ailleurs. La justice est rendue au nom du Duc, par les juridictions bretonnes ; le chef de la justice au niveau national porte le titre de "Président de Bretagne". Sauf exceptions rarissimes, les Bretons ne peuvent faire appel devant le Parlement de Paris ; le Duché veille jalousement à ce qu'il n'y ait aucune ingérence étrangère dans le fonctionnement de sa justice. Le Duc est le chef des armées nationales. Les armées en campagne sont commandées par le Maréchal de Bretagne ; la flotte obéit à l'Amiral de Bretagne. Le Duché bat ses propres monnaies d'or et d'argent, décide du cours des monnaies ; la livre bretonne est distincte de la livre française. La diplomatie dépend du ducé seul, qui nomme ses ambassadeurs, décide des négociations à conduire, négocie et signe ses traités, décide de la paix et de la guerre. Le Duc entretient des relations directes, par ses ambassadeurs, avec le Pape, qui rédige des bulles distinctes de celles

CHARTRE POUR L'AVENIR DE LA BRETAGNE

CHARTRE POUR L'AVENIR DE LA BRETAGNE

Jean IV, duc de Bretagne (1364-1389)



destinées à la Cour de France. L'Église de Bretagne est distincte de l'Église de France. Le Duc crée ses ordres de chevalerie, abolit les sujets qu'il distingue, possède le droit de grâce ; le crime de lèse-majesté fait partie du droit breton. Le Duc dispose du monopole de la contrainte. Les fonctionnaires du roi de France sont strictement interdits d'officier dans le Duché, sous peine d'être éconduits, maltraités, et même de mettre leur vie en péril.

**LA BRETAGNE, PAYS LIBRE, EST UNE MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE.**  
La monarchie bretonne n'est ni absolue, ni arbitraire, comme elle le devient en France à partir de Louis XI (1461-1483), plus encore à partir de François I<sup>er</sup> (1515-1547). Fait remarquable, le Duc ne peut gouverner qu'avec ses Conseillers et son Parlement : c'est un régime "représentatif", et même une monarchie constitutionnelle. En principe (il y a, bien sûr, des exceptions), le Duc ne peut décider seul des choses importantes. De ce point de vue, l'annexion du Duché, lorsqu'elle intervient, après les invasions françaises,

constitue pour le pays une perte irréparable, par la perte d'un régime politique remarquable pour l'époque, et qui fonctionne bien. C'est une régression de plusieurs siècles, qui produit toujours ses effets en 2010 : ce vide politique n'a fait que s'accroître sous les Français. Nul autre que le Duc de Bretagne ne détient la moindre parcelle d'autorité ni de souveraineté dans le pays, qui est en tous points distinct des autres. En particulier, le roi de France n'y possède aucun gouverneur, aucun intendant, aucun lieutenant-général, aucun fonctionnaire, aucun soldat, aucune place forte, ni même aucun ambassadeur permanent. Le Duc, selon la maxime, "est roi dans son Duché tout comme le roi l'est dans son royaume" ; il est "Duc par la grâce de Dieu", et "ne reconnaît au temporel aucun instituteur, ni créateur, ni souverain, que Dieu lui-même". Les Français voyageant en Bretagne, sujets de leur roi, doivent obtenir des "sauf-conduits" ; et réciproquement. La "naturalité" bretonne n'est pas la "naturalité française" ; elle n'est accordée qu'avec parcimonie par le gouvernement ducal. On voit à quel point est stupide la prétention de la France – et des "historiens" collaborationnistes – et négationnistes bretons – de vouloir soutenir que la Bretagne a toujours été française (idem pour ceux qui prétendent que le Tibet a toujours été chinois, ou que l'Écosse est anglaise !)

**III. LES INVASIONS DE LA BRETAGNE (1488 et 1491). SON ANNEXION (1491). LE FAUX "TRAITÉ" DE 1532.**  
La plupart des dictatures et tyrannies du monde, lorsqu'elles prétendent annexer un pays qui leur est voisin mais étranger, utilisent la même "ficelle" explicative, grosse comme une corde : on affirme – il existe toujours des complots pour donner crédit à ce genre de fables –, que le pays en cause, avant d'être "réintégré", a été jadis "vassal", ou dépendant, ou "subordonné", ou dans la "mouvance" de l'envahisseur, et qu'il ne fait, donc, que reprendre sa place dans la "patrie" commune. C'est ainsi que la Chine, le Maroc, l'Irak tentent ou ont tenté de faire croire que le Tibet, l'ex-Sahara Espagnol, le Koweït furent jadis, en des temps heureux, réunis sous la même bannière de souverains bienveillants, et que la situation actuelle n'est que le rétablissement du cours naturel des choses. Lorsqu'on conquiert ces malheureux pays victimes de la force des pays envahisseurs plus puissants qu'eux, on a l'audace de dire qu'ils ne font que "rentrer au bercail" (*in english : they only come back home !*).

**LA VERSION OFFICIELLE DE L'HISTOIRE BRETONNE : CELLE IMPOSÉE PAR LA FRANCE.**  
En 1490, Anne de Bretagne, duchesse, se "fiance" volontairement à Charles VIII. L'aimant d'amour tendre, elle l'épouse, apportant en dot (en "dot") la Bretagne à la France. En 1499, Charles VIII étant mort, elle se marie avec son successeur sur le trône de France, Louis XII : à preuve, dit-on, de son attachement à ce pays, qu'elle a épousé aussi, en se mariant avec Charles VIII. En 1532, les Bretons, librement, "sollicitent" leur "Réunion à la France", témoignant de "la bonne amour" entre les deux peuples (cet amour existait ; simplement, ils ne le savaient pas, car ils se battaient par des guerres meurtrières depuis mille ans – sûrement par ignorance de leurs aspirations réelles, ou par plaisir –, pour conserver leur liberté !) Les Bretons ont adhéré aux idéaux révolutionnaires universels, en 1789, très librement aussi. Depuis lors, la Bretagne et la France sont un seul et même peuple, battant à l'unisson d'un même cœur. L'histoire de l'Union franco-bretonne est donc... Un roman d'amour ! Au même titre, en quelque sorte, que l'"Union" de la Chine et du Tibet, de l'Écosse et de l'Angleterre, de l'Aragon et de la Castille... Et ainsi de suite (*and so on*).

**LA VERSION HISTORIQUE RÉELLE : L'INVASION ET L'ANNEXION DE LA BRETAGNE.**  
On ne sait si l'on doit rire ou pleurer en lisant cela, tant c'est bête. C'est tenter de prendre les Bretons pour des imbéciles. Le drame réel de la Bretagne se noue à partir de Louis XI, roi de France, qui règne de 1461 à 1483. Ce roi, que l'on a appelé "l'universelle araignée", en raison de son aptitude innée à pousser des tentacules partout, parvient, par des moyens divers – pas tous honnêtes, loin s'en faut –, à agrandir "son" royaume de plus d'un tiers, en même temps qu'il constitue une armée considérable, appuyée par un budget énorme. La Bretagne, en réalité, n'a pas été "réunie" à la France mais envahie, conquise, réduite et annexée. L'histoire doit ici être résumée à ses éléments simples, si l'on veut y voir clair : Pendant mille ans, la Bretagne est en conflit permanent avec la France. Des guerres fréquentes les opposent. Sauf pendant de courtes périodes, essayant quelques échecs, la Bretagne sort toujours victorieuse de ces guerres. Sous Louis XI (1461 à 1483), et sous son fils Charles VIII (qui règne de 1483 à 1498), la France est devenue une "superpuissance", de loin la plus importante d'Europe.

En 1488, puis en 1491, les armées de Charles VIII envahissent la Bretagne. Le rapport des forces étant disproportionné, la Bretagne est vaincue ; ses armées sont détruites le 28 juillet 1488, à Saint-Aubin-du-Cormier. Bien que mariée, depuis décembre 1490, d'une manière canoniquement valide avec Maximilien, roi des Romains (il deviendra Empereur du Saint-Empire en 1508). Anne se voit obligée, sous l'effet des pressions auxquelles son jeune âge ne lui permet pas de résister, d'épouser le roi de France Charles VIII, qu'elle déteste, par un traité inégal et irrégulier, conclu sous la contrainte.



En 1499, Charles VIII étant décédé, Anne épouse, de sa propre volonté cette fois, son successeur, Louis XII. Par ce mariage, en raison de l'intraitable volonté de la duchesse, le Duché redevient autonome. Le gouvernement est rétabli ; Anne gouverne d'une manière ferme ; à peu de choses près, tout fonctionne comme avant. Toutes les dispositions sont prises par les deux souverains pour que la Bretagne redevienne totalement indépendante après leur décès. La couronne de Bretagne doit, par un traité non ambigu, signé le 7 janvier 1499, être attribuée à leur deuxième enfant, en tout cas au légitime héritier du Duché, sans que les rois de France aient rien à y redire. Anne a donc, par son deuxième mariage et par ce traité, sauvé l'indépendance du Duché. Malheureusement, la puissance prédatrice va faire échec à ces dispositions fermes, claires, nettes. Anne étant décédée en 1514, sa fille Claude lui succède en qualité de duchesse. Elle meurt en 1524. Par une manœuvre diabolique, l'héritier légitime de la couronne ducal, Henry, son deuxième fils – en vertu du traité du 7 janvier 1499

–, est dépossédé de ses droits par le roi de France François I<sup>er</sup>, au bénéfice de son frère aîné, François, dauphin et héritier par ailleurs de la couronne de France. Au prix de manœuvres illégales et honteuses (abolition du gouvernement breton, suppression des fonctions de premier ministre-Chancelier, suppression du gouvernement, mise en place, dans toutes les fonctions importantes de Français, concussion et achat des consciences, menaces exercées sur certaines familles de les déposséder de leurs biens, attribution de vastes seigneuries bretonnes à des Français, (toutes manœuvres qui sont prouvées par les archives bretonnes), les Français passent aux actes en 1532.



**LE FAUX "TRAITÉ" DIT "D'UNION PERPÉTUELLE DE LA BRETAGNE ET DE LA FRANCE".**  
Trente années d'occupation effective du Duché par la France, annexée en fait, mais indépendante en droit, trois mariages franco-bretons (La duchesse Anne épouse deux rois de France, comme indiqué plus haut ; sa fille Claude épouse François I<sup>er</sup>, successeur de Louis XII, en 1515), n'ont pas fait avancer d'un iota les affaires de la France en Bretagne : on attend l'événement qui va permettre de se débarrasser de cette plaie, toujours saignante ; à défaut d'avoir pu porter sur le trône de Bretagne Renée de France, sœur de Claude, deuxième enfant d'Anne de Bretagne et de Louis XII, les Bretons réclament Henry pour Duc, car il est le deuxième enfant du couple royal. En 1532, avec le concours du diabolique et corrompu cardinal Duprat, Premier ministre-Chancelier de France, un faux "Traité" est censé être conclu entre les Bretons et le roi de France, à Vannes.



C'est, en réalité, une imposture grossière : le roi François I<sup>er</sup> de France se transporte, entouré de sa Cour (12 000 personnes, 12 000 chevaux), avec plusieurs milliers de soldats, à Vannes, petite ville dans laquelle le Parlement général est convoqué. Aucune négociation n'a lieu entre le roi de France et les délégués Bretons. Ceux-ci ne sont pas admis à nommer des ambassadeurs, ni à se mettre autour d'une table pour discuter les termes d'un accord éventuel. Aucun texte commun n'est rédigé. Le 4 août, les députés, effrayés, sont réunis ; la séance n'est pas présidée par l'évêque de Vannes, président de droit, mais par Montjean, haut militaire français, qui se présente armé et botté. La séance est houleuse. On lit publiquement une déclaration, aux termes de laquelle les Bretons sont censés solliciter, humblement, la réunion perpétuelle de la Bretagne avec... son ennemi millénaire, la France. C'est un scandale. Montjean, irrité par l'opposition des délégués de Nantes, descend de sa tribune, pour tenter... de les rosser. Quelques jours plus tard, le roi de France promulgue un Édît – un Édît n'est en aucun cas un traité bilatéral, mais une loi française, c'est-à-dire un texte émanant d'un État étranger, sans effet juridique possible en Bretagne – proclamant que le souverain et que désormais, la Bretagne et la France sont unies indissolublement ! Voilà la pitrerie qui s'est jouée à Vannes en août 1532, dont la seule évocation indignait toute la Bretagne cinq siècles plus tard. Il est clair pour tous que les faits qui se sont déroulés à Vannes en 1532 ne sont ni de près ni de loin un "traité", que les documents qui proclament cette prétendue "union" ne sont rien d'autre que des chiffons de papier : que, n'ayant jamais ni traité, ni discuté, ni accepté, ni

Peau humaine de chouan qui était exposée au Muséum des sciences naturelles à Nantes et retirée suite à une action du parti indépendantiste ANSAI.



noté une pareille monstruosité, le statut international de la Bretagne est toujours régi par le traité du 7 janvier 1499 : elle est et reste, en droit international, une puissance souveraine et indépendante. Les Français y sont puissance occupante, rien d'autre. Que cela leur fasse plaisir ou non ne change rien à l'affaire.

**LA BRETAGNE SOUS LA FRANCE, DE 1532 A 1789.** De 1532 à 1789 inclusivement, la Bretagne est simplement – selon la terminologie officielle – "réunie", par ce que l'on appelle une "union personnelle" à la France. Elle est censée avoir conclu un "contrat" avec le pays envahisseur, aux termes duquel, elle partage avec ce pays le même roi, mais conserve une large autonomie, puisqu'elle vote ses impôts, possède la prérogative de ne pas approuver les lois françaises, peut présenter au roi unique qu'elle partage avec les Français, toutes les observations utiles, sous la forme de remontrances. Le moins qu'on puisse dire, est qu'il ne s'en print pas. Cette "coexistence" des deux peuples sous la même couronne, est bien loin d'être calme : les conflits sont permanents. Il serait trop long et trop obscur de vouloir résumer tous les différents qui

opposent les deux peuples ennemis : aucun pays n'a jamais accepté d'être soumis par son pire ennemi ; il suffit de dire cela pour tout exprimer. Cette période est marquée, notamment, par la répression atroce exercée par les troupes françaises, en 1675, lors du soulèvement dit du "papier timbré".

**IV. LA BRETAGNE, ASSERVIE, DETRUITE ET DECERVELEE PAR LA FRANCE (1789-2010).**

**LE DÉSASTRE DE 1789. LA RÉPRESSION ATROCE EXERCÉE SUR LA BRETAGNE ET LA VENDÉE.**

Quelques philosophes, des hommes de lettres, des politiques, rédigent un texte devenu célèbre, sous le nom de "Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen". En quelques pages concises, ces hommes, résumant les idées de leurs prédécesseurs – qu'ils n'ont certes pas inventées ! –, énoncent et définissent ce que doivent être les droits de tous les êtres humains, sans exception. C'est de ce texte, dont personne ne met en question le contenu, en particulier les auteurs de la constitution des États-Unis de 1776, qui dit exactement la même chose, que va naître l'imposture française. Après la mise à mort du roi Louis XVI, en 1793, une répression abominable s'abat sur la partie ouest de la France, particulièrement la Vendée "militaire", au sud de la Loire, et les Bretons appelés "Chouans" au nord. Le Comté de Nantes a été rebaptisé "Loire inférieure" par les révolutionnaires. Ces populations, habituellement très pacifiques, sont coupables de se révolter contre les atrocités commanditées par Paris, de défendre leurs convictions religieuses, de rester attachés au régime monarchique, et pour les Bretons, de rester attachés aux Libertés de leur Pays, dont ils ont été saugement privés, d'une manière humiliante, par les malades mentaux qui se sont emparés du pouvoir à Paris.

Des crimes sans nombre sont commis par les soldats français, sur les ordres réitérés de Paris. Les abominations commises dépassent, de loin, par leur caractère monstrueux, celles causées par les nazis. Des hommes sont émasculés ; d'autres sont coupés vivants en morceaux ; d'autres sont jetés dans des fours, dans des brasiers, ou dans des chaudrons d'huile bouillante ; la graisse humaine est récupérée pour lubrifier les canons, les roues des charrettes, les fusils. Ceux qui cherchent à s'enfuir, ont les bras et les jambes coupées. On introduit des charges explosives dans le corps des individus, et

on y met le feu ; les femmes sont violées en série, si possible collectivement, et devant leurs familles ; on les embroche avec des fourches, alors qu'elles sont vivantes ; mieux : pour empêcher cette vermine de se reproduire, on éclate avec des fusils leurs organes génitaux... Les enfants sont des protéas de choix : on les tue, sans pitié, souvent devant leur mère, parfois en les écrasant, comme des insectes (on rapporte un cas atroce : celui d'un enfant au sein, transpercé par la même baïonnette que sa mère, sous les applaudissements de la troupe). La peau des hommes est utilisée comme le cuir des animaux ; après dépeçage des "brigands" (ainsi les dénomme-t-on, ce qui économise le temps de toute procédure judiciaire), on tanne, on traite, on se sert du cuir obtenu pour différents usages, notamment pour fabriquer des culottes aux officiers français (le musée Dobrée, à Nantes, a conservé l'une de ces reliques). Nantes, métropole économique de la Bretagne, qui fut la capitale politique du brillant du Duché, en même temps qu'un centre important de la diplomatie européenne, est particulièrement visée. Les agissements du sinistre Carrier, en Loire-Inférieure – département éminemment breton –, sont restés célèbres. Outre les traitements ci-dessus, pour gagner en efficacité, on met au point une technique spéciale de noyade, adaptée à la vermine bretonne : on enferme une centaine de malheureux sous le pont d'un bateau, on condamne les sorties, on coule le navire dans la rivière ; on perfectionne le procédé : on jette par centaines des habitants, non sans les avoir brutalisés avec une cruauté inhumaine, dans des barges qui s'ouvrent par le fond ; la méthode est rapide, le bateau est récupéré intact, et sert à d'autres exercices ; des hommes et des femmes sont liés ensemble, avant d'être jetés à l'eau : c'est la technique dite du "mariage révolutionnaire" ; des noyades pour enfants sont organisées. La Loire est baptisée "baignoire nationale". Carrier commente, admiratif : "Ah ! La Loire ! Quel beau fleuve révolutionnaire !" Au total, en Vendée, sur une population de 815 000 habitants, 117 000 sont tués : les éléments du crime de génocide, tels que définis par la Convention de l'ONU de 1948, sont réunis (Secher et Courtois). L'intention prouvée des révolutionnaires de Paris est bien d'exterminer totalement les populations de l'Ouest. (Les archives sont péremptoires). En Bretagne, il est malheureusement impossible, pour le moment, d'établir un bilan des disparus, tués, torturés. À Nantes, on parle de 4 000 à 5 000 noyades ; le total des victimes dépasse sûre-

ment plusieurs dizaines de milliers pour tout le pays. Voici maintenant qui constitue pour les Bretons de 2010, un scoop effrayant : le génocide des Bretons est programmé par Robespierre, malade mental avéré, qui orne encore en France divers lieux publics (travaux de Reynald Secher, communiqués aux auteurs). Les Bretons d'aujourd'hui doivent peut être d'exister grâce à l'exécution providentielle de Robespierre. Parmi les centaines de phrases horribles prononcées par ces fous furieux, on cite celle de Carrier : "Nous ferons de la France un cimetière, plutôt que de ne pas la régénérer à notre façon". Et celle du général Westermann, passée à la postérité par l'horreur qu'elle suscite, qui commande les armées à Savenay, en Bretagne : "Il n'y a plus de Vendée ; elle est morte sous notre sabre libre, avec ses femmes et ses enfants. Je viens de l'enterrer dans les marais de Savenay. J'ai écrasé les enfants sous les pieds de mes chevaux, massacré les femmes qui n'enfermeront plus de brigands. Je n'ai pas un prisonnier à me reprocher. J'ai tout exterminé... Les routes sont semées de cadavres ; il y en a tant qu'en plusieurs points, ils font des pyramides". On est saisi d'épouvante lorsqu'on apprend que les criminels nazis, qui les criminels cambodgiens, n'expriment, lorsqu'ils furent jugés, aucun remord, aucun regret, aucune excuse. Ce qui s'est passé sous l'Allemagne nazie s'est passé en Bretagne et en Vendée : les monstres Robespierre, Carrier, Westermann, mis à mort à leur tour dans la folie meurtrière créée par la révolution, n'ont exprimé que le sentiment d'avoir fait leur devoir. Tous ces faits sont ignorés en Bretagne, ils sont occultés, et ne valent encore à ceux qui les dénoncent que des tombereaux d'injures. Il y a en Bretagne comme en Vendée, un crime de génocide. Les députés de France doivent d'urgence voter un texte de condamnation sans appel, comme ils l'ont pour les Juifs, les Arméniens, l'esclavage. Cette fois, il s'agit de condamner la Révolution française, sans aucune pitié. Nous savons que les parlementaires Bretons se taient, car tel est leur métier : ils enseignent encore que les crocodiles étaient des philanthropes.

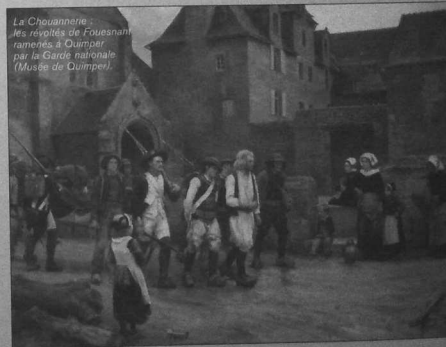
**LE NOMBRE DES VICTIMES AU NIVEAU DE LA FRANCE.** Dans sa globalité, le désastre est considérable. On a le plus grand mal à trouver ces chiffres ; le seul fait de les divulguer ébranle à la fois ce qu'a été la "révolution des Droits de l'Homme", et la mons-

trieuse imposture sur laquelle la République française a bâti sa religion d'État. De nombreux travaux ont été effectués par des historiens intraitables sur le chapitre de l'honnêteté intellectuelle, parmi lesquels Hyppolite Taine, dans son remarquable ouvrage Les Origines de la France contemporaine. Nous retonons ses chiffres comme étant les plus plausibles. Il estime à 600 000 ou 800 000 le nombre de personnes tuées ou assassinées pendant la révolution ; à un million les victimes des famines, de la misère, de la malnutrition, des maladies de toutes natures engendrées par la désorganisation de l'économie, des soins, du système sanitaire, des secours, du système de transport et de transmission des vivres, par la totale incompétence des révolutionnaires à rien gérer du tout, mais aussi de la volonté réfléchie de faire mourir de faim certaines populations ; à un million de victimes des guerres engendrées par la révolution tant sur le sol de la France que sur celui des pays limitrophes.

**L'IMPOSTURE FRANÇAISE : LA FRANCE MACULE SES CRIMES.**

**LE NEGATIONNISME FRANÇAIS.** La France ayant retrouvé un calme relatif après les monstrueux dégâts révolutionnaires, sous des régimes d'ailleurs monarchiques (Napoléon I<sup>er</sup>, Louis XVIII, Charles X...), des hommes se mettent à réinventer l'histoire, au bénéfice de ce nouveau pays auto-proclamé "Nation française". Un autre crime – le

mémoricide – commence dès 1830. On ne se contente pas de nier, on perd la mémoire, on empêche de la retrouver, on cultive cette forme particulière de maladie d'Alzheimer, centrée sur un "effacement volontaire" des atrocités commises, qui se met progressivement en place, par la négation des crimes commis. La comptabilité des crimes ci-dessus est inconnue en France. On ne trouve les chiffres pas même sur Internet. On ose écrire que les statistiques sont impossibles dans ce domaine, alors que ceux de la Shoah, des traités négriers, du génocide Arménien, de la colonisation des Amériques par les Espagnols sont connus, fût-ce d'une manière approximative. Les crimes de la révolution sont donc escamotés, scotimés, niés, passés en pertes et profits. De Gaulle a dit qu'on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. Les trois millions de victimes mortes des œuvres de la géniale révolution universelle, sont la coque des œufs de la délicieuse omelette des droits de l'homme. Laisser la presse et les chercheurs révéler l'ampleur de l'horreur, aboutirait à déshonorer d'une manière définitive un pays si orgueilleux, qui a hissé au rang de religion la contemplation de son nombril. La France a été parmi les professeurs de morale les plus virulents pour condamner les crimes allemands, turcs, japonais... Ces pays, même s'il était légitime de les condamner, agiraient pieusement en ordonnant à leurs Parlements respectifs d'en faire autant pour la France qui n'a de leçons à donner à personne. Le présent rapport leur en



La Chevaillerie : les républicains de France sont guillotines à Quimper par la Garde nationale (Musée de Quimper).



31 juillet 1830, Louis-Philippe quitte le Palais-Royal. Tableau de Verel.

libertés (de s'associer, de former des syndicats, de publier ou de diffuser librement, etc.). Dans tous les cas - à de rares exceptions près -, la "patrie des droits de l'homme" est coiffée au poteau par au moins plusieurs pays : l'imposture est manifeste.

LA NOUVELLE RELIGION DE L'ÉTAT FRANÇAIS.

Quelques postulats simplistes couronnent l'imposture : la France, non seulement a inventé les libertés universelles, mais elle est la première en tout ; elle a tout inventé, tout découvert, elle est un modèle pour tous, elle est digne d'être la lumière de l'Univers ; la langue française est la plus belle, la plus musicale, la plus mélodique, la plus suave, la plus riche, la plus subtile, la plus fine pour exprimer les nuances.

(Lire suite page 29).

donne tous les moyens. La mise au pinacle de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, texte surabondamment bafoué, jamais appliqué, ni par les révolutionnaires, ni par leurs successeurs, pendant au moins un siècle. C'est seulement sous la troisième république que les prétendus droits déclarés comme étant universels sont, très timidement mis en application, par degrés, d'une manière extrêmement imparfaite.

l'évolution des droits de l'homme est le message délivré au monde par le Christianisme, qui enseigne, pour la première fois, que les hommes sont frères, que l'humanité est une, que les hommes doivent s'aimer et se respecter, qu'ils ne doivent pas distinguer entre les nations, car toutes doivent respecter les mêmes principes ("Il n'y a plus de Juifs, il n'y a plus de Romains, il n'y a plus de Gentils ; tous les hommes sont frères", disent en substance Saint Paul et les pères de l'Église).

hent an dazont

ur bobl hep stad hag hep yezh a zo ur vag hep gwern hag hep stur



Demokratiezh pe werinoniezh ?



Erwan Pennbent

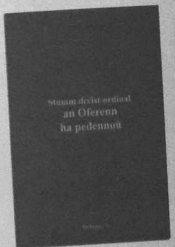
bemdez-boue e veneger war ar c'hleweled ar gwirioù m'he defe tebet, ar bobl, perentiezh warno. ra, mer bemdez-c'houlou ivez, ne glever netra a-fed mouezh pobl(où) gwirion a vro-c'hall. ne vez goulennet tra eber diganto, giz m'hon defe aon razo zoken.

Galloudus, ya, dre ma roont bepred o alioù fur ha pollek war ar gwagennoù, dre ma roont a-vez urzhioù d'ar galoud(où), pa savont prozezioù en anv ar reizh a-c'nepe ar Stad hec'h-unan...

Ha peseurt menozioù a zo gant ar re-se eta ? Atav an hevelep-re. Fae ha disfi e-keñver an dud voutin, ar werin dreist-holl, p'emañ europaat hec'h orin. Aze, hervezo, ne vefe amañ nemet "poblelou-riezh", divalavat tra, heugasat soñj !

Leur nevez

Stumm dreist-ordinal an Oferenn ha pedennoù



Di heul Motu Proprio ar Pab Benedek XVI, ha en deus adroet ar plas a enor d'an Oferenn a vis-koazh, hini ar Pab sant Pius V, emañ Imbourc'h hag Emglev an Tiegezhioù o paoez embann ul levr moulet-kaer e-lec'h ma kaver Ordinal an Oferenn santel hervez doare-hdañ dreist-ordinal an iliz katolik e latin hag e brezhoneg keñver-ha-keñver. El levr-mañ e vo kavet kev ar c'hanoennoù gregorian ar muiañ-anavezet troet e brezhoneg, an holl beddennoù boutin, kantikoù, ha meur a dra all. Ul levr a bouez eo evit an tiegezhioù katolik brezhonek. Skrivañ da Emglev an Tiegezhioù, Kergrevent 29800 Televenez.

c'hoazh. Menegomp avat ur c'hraf pouez-ha nevez-kenañ : mont a ra ar breze-genn hag ar menozioù war-raok e nebeut amzer koulskoude ; echu gant ar gonstrad, setu deut amzer ar republik liesve-nadurel, liezh, liesgounelet da vat, ur meni-republik "goude-gounelet". Hag int o tiogel, uhel o mouezh dezho, sonn o fenn ganto, marevezh ar c'hummenezhoù pe "vinozezhioù".

"Neus ket a s'chenn e'hallin c'hlan o dije ar gwir C'hallaoued savet ha bresket warni ha diwarni" (Rohalya Diallo).

WAR RAOK

La voix de la nation bretonne - mouezh breizh

CHARTRE POUR L'AVENIR DE LA BRETAGNE

# hent an dazont

ur bobl hep stad hag hep yezh a zo ur vag hep gwern hag hep star



Kadoriadez Kevredigezh an Dinannadus, war *Méto-débar*... eillec'hiit "Gallaoued" gant "Bretoned" ha "galian" gant "kelt" hag ho po an hefevelep mennad. Echu gant keal an unvaniezh republikan, ar c'hevatalder, tost ouzh kalon ar Jakobined hag ar Galloud gall. Diamzret ar "c'hevrad kevredadel" tost ouzh spered Rousseau, Montesquieu ha Condorcet. Setu deuet poent ar c'hevezerezh gouennel, mare an "diforc'h yael", ar c'humanezhioù dispartiet kenderc'ho, pep hini anezho e-kichen ar re-all, evel hen-veuradour. Pebezh mezh evit ar spered gall, neketa ? Tamm ebet war a seblant, er c'hontrol pep hini e-touez hor mistri a zo laouen e galon o lenn, o selaou, bommoù a-seurt gant : "Hon amezion Helveted a glask hiziviken tabut d'ar Vostlimiz e bro-Suis en ur dagañ o tourioù-pedenn hag o arouezioù pennañ (ar ouel)." (Fadila Mehal, Kadoriadez ar Varianezed al Liested, war *Méto-débar*).

### Piv int-hi ? Petra emañ-ni o soñjal ?

Bremañ, emañ ur gouleñn o sevel en hor speredoù dall. Piv int-hi ? Piv en em guzh a-dreñv-seurt "kevredigezhioù" ? En anv peseurt tud, peseurt galloud emaint o komz ? E-mod all, peseurt skouer int ? Deus pelec'h e teout ? Dilennet int bet gant piv ? E-karg, e-penn un emsav poblel bennak ? Karget gant piv, pebare, penaos ? Gant ur c'hemennad ent-kefr-

dial fiziet enno gant piv ? Ganto o-unan-penn marteze, hag hervez o ezhommoù ? Diwanet digant galloudoù bet gant en o empenn dezho o-unan... ha gant mignonezh mafia ar c'hlevedel e Pariz, ha moarvat intelligentsia ar politikerezh, ar Galloud gall o preizhañ kêrbenn ar C'hallaoued ivez ? "Kevredigezhioù" a vez graet ingal anezho, tra ma n'eus nemet ar ger "badagoutoù" e genou ar gazetennion evit lod all ken emsavus egeto. An diforc'h etrezo : niver an dud oc'h emezellañ, o kemer perzh enno ? Ket ! Tamm ebet ! Niverusoc'h an eil er evit ar re all peurluvañ. Tenor ar gemenaden : tra ebet ouzhpenn ! Hervez ma viot diouzh ar c'hiz ha hervez youl vat ar pennadurezhioù pe get, e viot barnet d'ar Mad pe d'an Droug. Setu ! netra da eilgerañ.

Ur gouleñn all neozh. Daoust hag-eñ emañ ar genel, ar bobl, ken e Breizh ken er Stad-C'hall, oc'h heuliañ-seurt meno-zioù, seurt mennadoù, hag o kemer penn-seurt hent ? Goulennit ganti, goul' gant an dud, da welout ! War ar marc'hallac'h, el labouradegoù, en tavarnioù, en ho kerriadenn, en ho karter, war ho lec'h-labour, er burev, er gevredigezh sport-tostañ. Komzit gant an dud, ho tud, eus ar pezh a vez gwelet ingal war ar skinvel, war an TV, pe glevet er skingomz, pe c'hoazh lennet war ar c'hazetennoù kement hag eus digelloù-seurt tudioù ? D'ho soñj ? Ya, gouzout a ouzon, hag e ouzon e ouzoc'h, hag e ouzint e ouzint ! Anavezet eo ar respont ! Ar c'hontrol-

mik eo pezh a soñj an dud voutin, ar werin en hor bro, deus ar pezh a vez bountet dre forzh bruderezh, ben-dez-bennoz, e o fenn "Demokrat-lezh" e vefe o c'hlevout un tamm bihan... pe gentoc'h "gwerinonezh" gant ur begad dispriz ha disfi. Perak neuze e vez gouzavit kement-mañ, mut ha didrouz ? Hep krediñ respont dezho zoken ? Laoskentezh, digalonegezh, distervez ivez, anat ! Met, tudoù keizh, mignoned, kamaladed, a-benn ar fin, daoust hag-eñ n'eo ket dileet dimp, stourmenion, dimp-ni Emsaverion, dimp-ni *Adsaveurion*, sevel hor mouezh en anv mouezh Breizh-abez, en anv mouezh wirion ar bobl vreizhat hag europaat ? Dimp-ni eo da seveniñ ar gefridi, da heuliañ pe da gas ganimp hor pobl a-dal da bal an dud divergent ha feulz-se a "gadoriiz ar c'hevredigezhioù" hon eus endev komzet diwar o fenn uheloc'h.

Da ehuiañ ha da brouiñ deoc'h n'eo ket o rambreal, oc'h huñvreal, e fell din ho treiñ en hor yezh menoz unan eus an dudigoù-se c'hoazh : "Ni (ar C'hallaoued, sañset) n'hon eus kadenn ebet gant hor hevelebiezh vroadel, ha ne vije ket deus en hor empenn ar mennad droc'h-mañ da c'houlenn d'ar preleidiou atersañ hor c'hengodeziz war ar gouleñn-pennañ-mañ" (mousfenti) ha pounereoc'h : "Tourioù-pedenn ar c'hevredigezhioù a vuzimezh (10% ar boblañs) a zo divellus hag e klontont mat-tre gant hor glad-tsavourel. Hor soñj a zo, ouzhpenn-sevel war-za an neñv (o klask uhelder ha gorreoc'h, met war-un-dro kresk), e leont gvirizienñ en douar, dindan zour ar zoken. Erfin du-mañ (!), ma vez an tourioù-pedenn diskred ha didrouz, dispriz zoken, er c'hontrol, e vez gwelet muioc'h-mui maeuzed an Islam ha n'eo ket rouez gvelout lod anezho, er c'harterioù dreist-holl, goloet gant ar ouel-vurqa pe an nikab, n'eus ezhomm a lezenn ebet evit-se... Mall gant hon amezion a vro-Suis heuliañ hon esevded c'hall a gloc'ken mat ganimp ?" (Fadila Mehal) ...Moustent adarre hag eus ar c'hentañ. Petra soñj deoc'h, ha d'ho tud, d'ho amezion (ha n'int ket toad eus a vro-Suis) pe d'ho kenlabourerion ? Ha dav eo dimp kendere'hel da lenn ha da selaou kemmañ a-seurt-se a-hed hor bubez ha chom dilavar, difiñ ha dispered, hep krediñ kaout an aotre da respont ? D'ho meno ? A-benn nebeut amzer e vo re ziwzhat, her c'houlzout a rit kenoulz ha me.

# hent an dazont

ur bobl hep stad hag hep yezh a zo ur vag hep gwern hag hep star

## Yann Sohier, (1910-1935) skwer an emsaverion

### An Deureugenn

pa weler e peseurt lagenn emañ an emsav hiziv an deiz, bruzhonet pa n'eo ket mildammet e nerzh gant an disemglevioù o ren er mare-mañ, ez eo mat degas da soñj ur prantad eus hon istor pa c'halle an dud labourat asambles davet ar memes pal daoust ma oa disheñvel-mat o menozioù a-wechoù.

**P**emek vloaz ha tri-ugent zo e varvas Yann Sohier, ur penn-dere'h d'an Emsav ma'z eus unan. Marvet e oa ouzh ar stern, lazhet gant re a labour, d'an oad a bevar vloaz ha tregon. Un taol kriz e voe evit e wreg Anna hag e verc'h Mona met ivez evit an Emsav a-bezh rak karet ha doujet e oa gant an holl.

### Ar skolaer brezhoneg

Ganet e oa Yann Sohier e Breizh-Uhel, e Loudieg, en ur familh c'hallek e 1901. D'e seitek vloaz ez eas da skol-vistri Sant-Brieg d'ur mare ma oa ar brezel a rene ar republik c'hall a-enep d'ar brezhoneg en e grisañ. Eno eo e tivanas ennañ ar garantez evit ar yezh, daoust (pe marteze abalamour ?) d'ar bruderezh enepbreizhek a veze graet er skol-se. Kregiñ a reas neuze da zeskñ brezhoneg ha pa voe echu e studioù e stagas da vat da labourat evit ma vefe kelennet ar yezh er skolioù ha da glask kendrec'hini e genskolarien. E 1933 e krouas ar gelaouenn *Ar Falz* evit brudañ ar stourm evit ar yezh e metoù ar skolaerien lik. Ober a reas e veno ivez krouiñ un tiegezh

brezhonek hag antesez gant ur skolaer, ur vrezhoneger-yeouank eus Lanniliz, Anna an Den hag a oa a-du gant mennoziou *Ar Falz*. Evel-se e voe savet e brezhoneg o mero'h Mona hag a zo anavezet mat evel Mona Ouzouf, an istorourez vrudet. Peogwir e oa marvet ken yeouank, n'en devoa ket bet amzer Yann Sohier da zeskñ trawalc'h a vrezhoneg evit dont da vezañ ur skrivagner bras, met gallet en devoa memestra sevel ur levr evit kelen ar yezh er skolioù, *Me a lenno*, bet embannet goude e varv, e 1941. A-hend-all ne skrivas ket kalz, met brudet-tre eo ar varzhoneg a voe kavet en e baperoù, *E-tal ar Grouz*, hag a voe embannet e niverenn 80 *Gwalarn* gouestlet dezhañ e miz gouere 1935. Skrivet-kaer eo ar varzhoneg-se ha fromus-kenañ, danvez ur skrivagner a oa ennañ, anat eo. Adembannet e voe neuze 'zo e niverenn 28 **WAR-RAOK** !

### Ar "Breizh Atav" ruz

Dre ma oa bet stummet Yann Sohier e skol-vistri Sant-Brieg, hag a oa, evel an holl skolioù-se, dindan levezon ar gomunisted d'ar c'houlz-se, n'eus ket da souezhiñ e oa Yann tost muioc'h war-du an tu-kleiz eget war-du an tu-dehoù. Mignon bras e oa zoken da v-Marsel Cachin, unan eus pennoù bras ar gomunisted e Bro-C'hall, brezhoneger a vihanik ha mignon d'ar brezhoneg ivez. En amzer-se ne oa ket ar gomunisted enebourien d'an emrenen, pell ac'hane. Tost-tre e oa Sohier d'ar strollad komuniñ. Er c'hontrol, oberiant-kenañ e oa er strolladoù breizhek broadel ha skrivañ a reas ingal er gelaouenn *Breizh Atav*. Ha ne oa ket ur broadelour klour rak e 1931 e teuas da vezañ ezel eus ar strollad nernañ, *Strollad Broadel Breizh* (PNB). E 1932,



**WAR RAOK**  
La voix de la nation bretonne — mouezh breizh



# hent an dazont

ur bobl hep stad hag hep yezh a zo ur vag hep gwern hag hep stur



dud-se a ouie e labourent evit an hevelep uhelvennad.

### Skouer an unvaniezh

Pa varvas Yann Sohier e teuas Marcel Cachin d'ober ur brezegenn e-tal e arched hag an Aotrou Yann-Vari Perrot e-unan a ganas an ofereñn-interamant. Gwelloc'h p'rouenn n'halled ket kaout eus talvoudegezh an ensaver-se ! Ha diskouez a ra mat en deus cheñchet ar bed hag an dud abaoe. Gwechall e c'halle an holl vrogarourien en em glouvat pa veze ret evit mad ar Vro ha ne veze diaoulekaet den ebet. Bremañ siwazh emañ ar Vrezhonec oc'h en em zrañhañ, pep hini o sachañ diouzh e du hag oc'h eskumunnañ ar re na soñjont ket dres evitñan.

N'eus nemet sellout ouz ar votadeg diwezhañ : Frederic ar Boudier en devoa lavaret e vefe mat votin evit listem an Troadeg. Ha petra en devoa graet ar genoeg-mañ, ma n'eo ket dislonkañ e vefe war aOSAVI. Ne omp ket o 'hortoz gourc'hemennoù digantañ, met bezañ serret e c'henno da nebeutañ. Setu en deus c'hvitet kaout 5% eus ar mouezhioù. Ma vije chomet sioul e vefe bet kalz gwelloc'h an disoc'hoù, marteze zoken e vije aet un toullad e-barzh ! Gwizhañ a se evitñan, met trist eo rak ur bern tud a feson, brogarourien wirion, a oa war e listem. Ya "aet eo da hesk" abaoe pell "eienenn fresk awen ar ouenn" !

### IN MEMORIAM

Gouezet hon eus e oa aet da Annon an Itron Ivet An Dred - Kervella. Gwreg dar yezhonour meur Frañsez Kervella, aozour Yezhadur bras ar Brezhoneg, e oa ha mamm d'un tegezhriad brezhonegerion oberiant holl. Dav eo larout ne oa bet nemet ar brezhoneg ba'n ti da vagan ar familh. Un dekad hag un enor e oa evito holl. Dalchus e-giz ma oar bezañ ar Vrezhadeg a-ouenn vat he doa vet reihet, difaziet ha herc'het e-pad bloavezhioù ha bloavezhioù skoldi diniver, o kas anezho war-du ar pal pennañ a chell bezañ : o yezh !

Dalchet 'm eus koun eus ur vaouez vihan ha seder, laouen ha hegarat atav, pe e Skaer, da vare Kamp etregeltek ar Vrezhonegerion, devezh ar skrivagnerion, pe en he zi, war an uhel e Brelevenez - Lannou e ve. Kelennet he deus bet vana, war hentenn ar yezh, e-pad bloavezhioù, pa oar skollad dre lizher e Skol Ober. Nouspet kentelioù, eus al liveoù uhelañ bpred, he deus bet reihet evel-se, a-benn kas ganti un tamm pelloc'h honnezh pe hennezh war hent ar yezh a gare kement hag he Bro. Hag aketus hag evezhiek dalchmat. Ra zegemero he bugale ha bugale vihan hor gourc'hemennoù glacharet a gengariv. Ra vo Gwern he Bed ! YD.



Lidob-kañv Yann Sohier, penn-rener ar Falz, e Plourivoi.

## WAR RAOK

la voix de la nation bretonne - mouezh breizh

# D O S S I E R

(Suite de la page 24.)

La cuisine (ah ! la cuisine !), il est admis universellement, que les vins français, le Champagne, si souvent imités, jamais égaux, sont les meilleurs du monde. Il n'est pas jusqu'à la haute couture qui ne soit mise en vedette, comme la première de l'Univers ; les Italiens, les Anglais ne savent pas dessiner des modèles, couper, tailler, comme les couturiers français... Le monde entier vient, prendre des cours d'élégance et de maintien à Paris, capitale de la mode et de la distinction.

L'histoire est "revisitée", sur le fondement de manuels officiels - dont celui de Lavoisier -, qui enseignent aux enfants des choses étonnantes. L'ancêtre de la France... était la Gaule ("En ce temps-là, la France s'appelait la Gaule"). Certains pensent que la France n'a pas de commencement, qu'elle a toujours existé, y compris avant les débuts de l'histoire ; on connaît la phrase célèbre du général de Gaulle, lui aussi élevé dans cette étrange philosophie : "La France vient du fond des âges". La naissance de la France, pour d'autres, est le baptême de Clovis, vers l'an 500, mille ans avant qu'il soit véritablement question de la France et des Français ! Ces vérités officielles, qu'il n'est pas possible de contester, font l'objet d'un enseignement systématique dans les écoles, ou les jeunes élèves, dociles, s'imprègnent de la supériorité éminente de la France dans tous les domaines. Leurs jeunes cerveaux étant fragiles et fragiles, ils croient ce qu'on leur dit, sans avoir l'idée que tout cela est un tissu d'inepties. Dès lors, la France est investie d'une mission universelle diffusor son message partout. Cela va devenir un leitmotiv. La langue française est "la langue de la liberté" ! Elle doit devenir la langue de l'humanité toute entière ! L'"hystorien" Michelet, qui a beaucoup œuvré pour accrédiéter ces incroyables fables, écrit l'obscurité que voici, dans le journal *Le Peuple*, en 1846 : "Le jour où, se souvenant qu'elle fut et qu'elle doit être le salut du genre humain, la France s'entourera de ses enfants, et leur enseignera la France comme foi et religion". La France a perdu la tête !

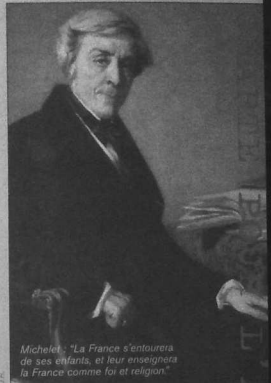
### V. L'ASSASSINAT DE LA BRETAGNE ET SES CONSÉQUENCES.

LA BRETAGNE EST DÉTRUITE EN TANT QU'ENTITÉ POLITIQUE. Dès 1789, la France s'emploie à détruire la Bretagne, de toutes les manières possibles. Civilisation antique, pourvue d'une culture spécifique, avec un senti-

ment d'appartenance très fort, bien qu'annexée par le royaume de France depuis 1491, bien qu'ayant souffert des rois français, la Bretagne avait réussi, après le règne sanglant de Louis XIV, à retrouver le droit de s'administrer elle-même, cela jusqu'à 1789 inclusivement. Elle gérait ses finances avec économie ; son opposition acharnée à l'oppression de la Cour de France lui avait permis de maintenir un niveau d'imposition de moitié inférieur à celui appliqué dans le royaume des Français. En 1789, divisée en départements, la Bretagne disparaît de la carte politique. Son antique parlement - les "États de Bretagne" - est aboli. Elle perd tout droit de regard sur la législation appliquée sur son territoire, le droit de voter ses impôts, de gérer ses recettes fiscales et son économie, ainsi que de s'administrer elle-même... Dirigée par les fonctionnaires français chroniquement incompétents des ministères centraux, tous les postes importants sont attribués à des Français. Étant privée de toute initiative, elle s'étiole et s'enlise. Elle avait commencé à déperir à partir du moment où les bureaux de Colbert et de Louis XIV s'étaient emparés de son économie, l'avaient pressurée d'impôts illégaux, avait saboté son économie en l'empêchant de commercer librement avec ses alliés commerciaux traditionnels, en particulier l'Angleterre. Les gouvernements français du XIX<sup>e</sup> siècle la transformant, par leur stupidité, par leur impéritie, en Ploukistan occidental de l'Europe. Les préfets jouent à la fois le rôle de courroies de transmission - toutes les décisions sont prises à Paris -, d'espions qui surveillent et dénoncent, de pères fouettards. Les écoles, le clergé font l'objet d'une surveillance constante ; aujourd'hui, toutes les fonctions électives (celles de députés et des sénateurs, en particulier), sont "pré-sélectionnées" par les états-majors parisiens ; ce système suscite la ruse, car cette sélection est empoisonnée par une soumission quasi-aveugle.

### LA BRETAGNE EST DÉTRUITE EN TANT QU'ÉTAT NATION.

Les "révolutionnaires" de Paris ont décrété qu'il n'y a, dans le territoire qu'on va dénommer "l'hexagone", qu'une nation : la seule, l'unique, l'exemplaire, la géniale, le moule unique et universel : la Nation française - celle dont Nicolas Sarkozy a dit, ridiculement, qu'un État pouvait créer une Nation ! Toutes les nations périphériques sont niées, néantées, interdites d'exister : les Basques, les Flamands, les Béarnais, les Corses, les



Michelet : "La France s'entourera de ses enfants, et leur enseignera la France comme foi et religion".

Savoyards, toutes nations plus anciennes que la Nation française. Les Français, par l'effet de cette bouffissure qui se développe à la faveur de l'enseignement du complexe de supériorité qu'on leur inculque dans les écoles, se transforment en nationalistes furieux, imbus d'un sentiment de mépris ridicule qui, aujourd'hui, enfin, fait rire à leurs dépens. La Nation bretonne, la plus antique avec celle des Basques, est particulièrement persécutée, stigmatisée. Là où le nationalisme français est une éminente vertu, le nationalisme breton devient un crime, ce mot étant utilisé ici sans aucune forme d'exagération. Au nom du nationalisme français, la France s'apprête à conquérir de très vastes territoires, souvent à dépouiller les indigènes de leurs terres, ou les acheter, sous contrainte, pour des prix absurdemement préjudiciables (en Algérie, 300 000 hectares changent de mains sous l'effet de cette politique). Même si l'œuvre coloniale comporte des éléments positifs par ailleurs, elle est à base de sentiment de supériorité des colons, et de mépris des indigènes. Il est génial, à cette époque, d'être un nationaliste français. Mais d'être un nationaliste breton ou basque est un crime. L'un des auteurs du présent rapport, avait, dans sa jeunesse, été endoctriné avec tant de repulsion et de dégoût contre ceux qu'on nommait "nationalistes" en Bretagne, qu'il disait dans sa jeunesse : "Qu'on m'en montre seulement un ; je le fusillerai". Il fait aujourd'hui mieux que Furet,

## WAR ROAK

la voix de la nation bretonne - mouezh breizh



té. Des escouades d'instituteurs français sont envoyés dans les écoles bretonnes, avec des directives précises réitérées par les préfets et les sous-préfets : "assassiner la langue bretonne", "éradiquer totalement l'idiome local", "nombreux textes et directives ministérielles accablantes, cette politique étant initiée, surveillée, amplifiée depuis Paris"; "la corrompre, afin qu'on ne le comprenne plus" (sic 1) interdire, manu militari au besoin, de parler breton (des gendarmes rendent parfois visites aux parents dans les fermes, pour les intimider), infliger des punitions aussi vexantes que possible aux enfants, sinon aux parents, qu'on culpabilise chaque fois qu'on peut le faire. Les prêtres, curés et religieux, qui prêchent dans la langue nationale, la seule qui soit comprise, sont privés de leur salaire (la séparation de l'église et de l'Etat n'intervient qu'en 1905). Dans les écoles, les enfants sont terrorisés. On les montre du doigt, on rit d'eux lorsqu'ils confondent un terme français avec un terme breton; on les entraîne à se moquer des autres; isolation au piquet, coups de règle sur les doigts, gifles, voire coups de pied sont quotidiens; on les punit lorsqu'ils surprisent à parler breton dans la cour; on accroche à leur cou un objet infamant tel qu'un sabot, une corne de vache, ou tout autre objet ridicule. Dans certaines écoles, fait criminel pour ceux qui s'en sont rendus coupables, on accroche au cou de ces malheureux l'ardoise d'infamie : "Breton = cochon". (Cette dernière pratique a marqué les esprits, d'une manière définitive, les Bretons ne l'oublieront pas, et ne la pardonneront jamais). Une autre ignominie est inventée : la culture de la délation; l'enfant surpris à parler le breton, conserve le "symbole" infamant au cou, jusqu'au moment où il aura réussi à dénoncer à l'instituteur un autre délinquant. Certains n'osent plus rentrer chez eux, attendant la nuit, et contournent le village. Les parents sont tellement conditionnés, qu'ils infligent de nouvelles punitions à l'enfant, après le coucher du soleil. Les prêtres sont l'objet de sanctions graves : avertissements, suspensions, blâmes, privation de salaire (la loi de séparation de l'église et de l'Etat n'intervient qu'en 1905). Le ministre Combes invente le concept "d'usage abusif du breton", pour empêcher qu'il ne soit utilisé dans les églises. Le pire, sans doute, dans ce pays traditionnellement très religieux; priver les enfants de confirmation, et même de communion, s'ils ne connaissent pas suffisamment le Français. La langue du colonisateur, dénommée "langue nationale" dans un pays qui en possède une, bien avant les

mieux qu'Ozouf, et bien d'autres, qui ont fait leur mea culpa. Sur sa carte de visite, il a écrit "M. D. nationaliste breton". Le fait est qu'aujourd'hui encore, taxer les Bretons de nationalistes est une injure. Cela mérite le mépris lorsque cela vient d'un quelconque Mélenchon, qui admire "l'autre civilisation" de la Chine au Tibet (voir ces propos obscènes sur Internet).

**LA LANGUE ET LA CULTURE FONT L'OBJET D'UN ASSASSINAT ORGANISÉ.**

La langue bretonne, infiniment subtile et beaucoup plus ancienne que le français, est non seulement dévalorisée d'une manière outrancière, mais insultée. Ce n'est pas une langue : c'est un jargon, un patois, un dialecte corrompu, un baragouin, un charabia, un instrument de dommage et d'erreur. Ceux qui l'utilisent ne parlent pas, ils "patoisent", ils "baragouinent", ils "déblatèrent", ils "parlent vicieusement". Cet idiome est un reste des cavernes de Cro-Magnon, une séquelle de la préhistoire, un "dernier reste de la féodalité", un langage de sorciers, une "relique barbare et arriérée d'un autre âge". Il obscurcit et engourdit la pensée, prolonge l'enfance de la raison et la vieillesse des préjugés, empêche de raisonner, de comprendre, d'assimiler les idées nouvelles, en particulier les "idéaux" révolutionnaires, la démocratie,

la République. C'est, dit Hugo, "une tombe pour la pensée". Il est d'ailleurs auditivement hideux, inélegant, grossier, guttural, imprononçable, et ne peut l'être qu'au prix de grimaces, et de contorsions du visage et du corps. Cette "grande victoire de l'histoire" (sic), selon les "savants" français qui n'en comprennent pas le premier mot, décrète qu'elle n'a produit aucune poésie, aucune littérature, aucune œuvre littéraire de valeur. Il serait impossible que cela soit, puisqu'il n'y a pas de grammaire bretonne (1). Les prêtres, qui continuent à l'utiliser pour prêcher (c'est la seule langue parlée et comprise dans les diocèses de l'Ouest), sont particulièrement visés. Ils se servent de ce jargon infâme pour maintenir les Bretons dans leurs "superstitions religieuses", pour les asservir, pour faire entrer dans leurs pauvres crânes de demeurés des idées perverses, pour "les fanatiser", pour "chasser des têtes bretonnes les idées de liberté", etc. Ils deviennent des "sorciers", des "rati-chons", des "calotins bretons ensoutanés". Ces insultes se prolongent jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Dans l'administration, la langue est formellement interdite. La France met en place un système médiéval de persécutions, digne de l'Inquisition, et de sanctions à l'encontre de tous ceux qui entendent perpétuer la culture qui, jusqu'alors, avait été, pour les lettrés, un sujet de fier-

français, autorise les plus zélés à traiter le breton de "langue étrangère" (1). Des journalistes, des hommes politiques connus, que l'on avait cru sains d'esprits, préconisent des mesures extrêmes : "Il faut frapper les curés"; "lapons dessus de toute la rigueur des lois, de tous les poings des gendarmes"; "La Lanterne", "il faut prendre des mesures énergiques, sans hésiter"; "il faut utiliser des commissaires de police courageux, des préfets, des magistrats, des fonctionnaires républicains pour entreprendre la colonisation de la Bretagne" (1); "il faut faire totalement disparaître la langue bretonne" (de Monzie, ministre, 1925); "la seule réponse, c'est d'emprisonner tous ceux qui formulent des revendications linguistiques bretonnes" (Albert Dalimier, ministre du travail, 1932). Détail horrible : la "Déclaration Universelle des droits de l'Homme", pendant qu'on procède à un véritable lavage des cerveaux, est enseignée dans les écoles. Les enfants bretons y croient. Ils sont tellement infériorisés, tellement convaincus d'appartenir à une race de sous-débiles, qu'ils regardent la lumière française comme étant leur planche de salut. Les résultats de cette politique sont spectaculaires. En 1850, à l'exception des villes, toute la moitié ouest de la Bretagne est encore bretonnante. En 1850, 160 communes du Finistère sur 160 parlent le breton. On dénombre à l'époque 1,6 million de locuteurs. En 1940, la langue de communication, dans les campagnes bretonnes, chez les marins, chez les artisans, les commerçants des villages et des petites villes, est le breton. En 2000, ce chiffre est tombé à zéro. En 2008, les efforts de la France ont abouti à un résultat étonnant : il reste 200 000 locuteurs bretons, tous âgés. Pour entretenir l'illusion, et perpétuer l'hypocrisie, la France a "autorisé" la création de quelques classes bilingues, mais freine de toutes ses forces en s'opposant à toute progression de la langue nationale. Après un simulacre de débat au Parlement, elle a fait semblant d'autoriser les langues régionales, ce qui est fermement démenti sur le terrain. La politique de la France est l'éradication totale du breton. Par leur inertie, les parlementaires bretons sont complices du forfait qui s'accomplit en Bretagne.

**L'HOMME BRETON EST RÉDUIT AU RANG D'UN ANIMAL.**

Ce qui se produit ici est insupportable. Les pires adjectifs, les pires formules sont utilisés pour décrire l'homme breton, y compris par ceux que l'on dénomme aujourd'hui les "grands écrivains": Victor Hugo; Honoré de Balzac; Gustave

Flaubert; Prosper Mérimée; Émile Zola et d'autres, traînent ce peuple de ploucs et de boueux dans la boue. Les Bretons sont une race inférieure. Ils sont, par nature, paresseux, sales et puants; dans les villages, les enfants jouent dans la fange avec les cochons; une mère n'y reconnaît pas ses petits; il n'y a pas de différence entre eux; certains Français se demandent s'ils sont des êtres humains; le paysan breton, dit Hugo, "vénère d'abord sa charrie, sa grand-mère ensuite; il aime ses poucs" (citation littérale). L'intellect du Breton est celui des animaux; il devient le prototype de l'arrière mental, de l'idiot congénital. Il a un âge mental infantile, cela est dû à la dégénérescence de cette race. "On se demande", précise encore Hugo, "si cet aveugle peut accepter la clarté". Les hommes incultes qui profèrent ces horreurs inscrites d'une manière indéfectible dans la conscience des Bretons, ignorent que ce pays, qui a enseigné toute l'Europe au moyen âge par sa mythologie et sa spiritualité, tant religieuse que profane, a toujours produit des hommes de lettres, des poètes, des juristes, des grands écrivains. Parmi ceux que la France s'est appropriée, comme faisant parti des leurs écrivains, alors qu'ils ne sont pas Français, qui ont conquis une audience internationale : le théologien Abelard, l'un des plus grands de son temps; Chateaubriand, Victor Hugo (breton par sa mère), Renan, Lamennais, et tant d'autres.

**L'HISTOIRE DE LA BRETAGNE EST TOTALEMENT SUPPRIMÉE, SCOTOMISÉE.**

Les animaux n'ont pas d'histoire, les sauvages non plus. Selon ces messieurs de Paris – et les programmes scolaires qu'ils imposent –, la Bretagne n'a jamais existé, elle n'a jamais eu de souverains indépendants. De tout temps, elle fut, dit-on, une "région" française. La seule chose qui filtre dans l'enseignement des lycées et collèges – il est difficile de croire ce que nous écrivons ici – tient en quelques phrases : "Les Bretons eurent autrefois une Duchesse, dénommée Anne de Bretagne; elle portait des sabots de bois France; Anne, Duchesse en sabots; elle épousa le roi de France, dont elle tomba amoureuse" (1). Charles VIII; en conséquence, elle apporte en dot la Bretagne à la France". Aucun autre élément n'est fourni, pendant toutes leurs études, aux élèves des lycées et collèges. Les Bretons ignorent donc, par la volonté délibérée de l'État colonisateur, qui ils sont, qui furent

leurs ancêtres, ce que sont leurs racines, encore moins qu'ils eurent un passé national prestigieux, sûrement pas que la Bretagne est devenue française par invasion, par violation du droit, et par destruction. Les signataires du présent rapport sont tous dans cette situation. Ils n'ont appris leur passé qu'une fois sortis de l'école, parce qu'un jour, le hasard a mis entre leurs mains l'une des rares histoires publiées sur la Bretagne, diffusée d'une manière confidentielle dans de rares bibliothèques. Les grands héros de l'histoire bretonne sont "gommés", rayés des cadres; Nominé, le roi Salomon, Anne de Bretagne? Pierre Landais, le Riche-lieu breton? Comment les Bretons connaîtraient-ils ces personnages auxquels l'occupant ne reconnaît aucune existence? La Bretagne était française de tout temps; province crotée, elle a été élevée à la civilisation parce que la France a daigné la ramasser dans le ruisseau; c'est à peu près tout ce que les Bretons savent de leur passé lorsqu'ils sortent du lycée!

**LA NÉVROSE BRETONNE D'ACCULTURATION.**

L'étude des névroses collectives a été induite, en particulier, par les sociologues et les historiens qui se sont penchés sur les dégâts mentaux induits par l'acculturation forcée des populations Amérindiennes par les Espagnols. Cette pathologie concerne un grand nombre de nations, jadis libres. Sous l'effet de la pression colossale qui est exercée par l'entourage, l'école, les livres, la radio, les instituteurs, les professeurs, les parents eux-mêmes, tant par le non dit que par ce qui est suggéré ou explicitement exprimé, l'enfant se met à détester tout ce qui lui rappelle l'infériorité de sa condition; ce patois hideux, ces costumes de ploucs et ces coiffes d'un autre âge, ces meurs résolument distinguées, les tournures bretonnantes qui infectent le beau langage français, qu'on lui présente comme étant le modèle universel. Il n'est rien, il le sait, il interiorise le modèle mauvais forgé de toutes pièces par le colonisateur. La névrose d'acculturation est à base de honte de soi. Le phénotype diffuse, et gagne tout l'entourage. Les grands-parents, qui ne parlent ni ne comprennent le français – dans les campagnes en tout cas – sont mis à l'écart, on ne leur parle pas; ce sont des ploucs, on se gausse de leur maladresse et de leur timidité, on ne voudrait certes pas leur ressembler. Un fossé culturel se crée entre les générations; les jeunes, élevés dans la civilisation qu'on croit belle du colonisateur; les vieux, qui paraissent pitoyables et arriérés. Cela peut aller très loin; on a



vu, dans les lycées et collèges, des enfants avoir honte de rencontrer au parloir leur propre mère, à cause de son accent rocailleux, de sa coiffe en dentelles, de son habitus de femme plouque, et prétexter l'étude ou le travail pour ne pas montrer ce spectacle à ses camarades. Au niveau individuel, les dégâts sont considérables. Les Bretons de ces générations sont à l'image de ce qu'ont été les Juifs pendant des millénaires, les colonisés, les esclaves : timides, honteux d'eux-mêmes, des êtres convaincus de leur infériorité native. Au niveau de la nation, c'est pire : celle-ci, jadis conquérante et glorieuse, est désormais honteuse d'elle-même. Elle va jusqu'à collaborer - en toute bonne foi - avec l'occupant pour "désincruster" ce qui reste des moeurs dont elle a été convaincue qu'elle est préhistoriques. La créativité s'éteint au niveau collectif, la nation ne produit plus rien : la "ploukisation" devient effective ; les nantis, guère en situation de comprendre ni d'analyser ce qui leur arrive, comme les esclaves élevés dans une situation qu'on leur a appris à accepter, accompagnent ou précèdent le mouvement sans le critiquer. Mais la guérison est au bout du chemin : c'est de renouer avec ses racines, accepter son histoire, critiquer et prendre ses distances avec ce qui s'est passé, et répartir dans une autre direction. La Bretagne est entrée dans cette phase, par bonheur, depuis une quarantaine d'années à peine.

L'AMPUTATION DU TERRITOIRE NATIONAL.

La France a été, au sens le plus vulgaire du terme, un pays nationaliste. Elle a exalté son ego national d'une manière honteuse. Elle a transporté ses armées dans les cinq continents, envahi des peuples nombreux, conquis un empire colonial de dix millions de kilomètres carrés, soit vingt fois sa propre superficie. Elle a eu pour prétention d'apporter "la" civilisation - la sienne, bien sûr -, au monde, et de se considérer comme le critère de l'Univers. En 1941, estimant n'en avoir pas assez fait, le régime fasciste et collaborationniste de Vichy décide, à la faveur d'un "redécoupage" administratif du "territoire", de créer une région artificielle, incluant la Loire-Atlantique, qui est ainsi détachée du territoire historique national des Bretons. Les noyades de Carreau, les colonnes infernales de Turreau, les crimes de Westermann n'ont donc pas suffi. La France, poursuivant par un processus interne sa colonisation, a eru pouvoir détacher de la Bretagne historique son joyau, pour l'intégrer dans une région fantôme, dénommée "Pays de la Loire". La cause de ce qui a été pré-

senté comme un "redécoupage" du territoire français : alors que la France a pacifisé et collaboré avec l'ennemi pendant plusieurs années, alors que son chef s'est rendu à Montoire pour serrer la main de Hitler, a réalisé tout d'un coup, quelques dizaines - quelques centaines de Bretons s'étant tournés vers les Allemands, par l'espoir illusoire de retrouver leur liberté - a puni toute la Bretagne, ayant découvert que, malgré les siècles écoulés, malgré les persécutions et les crimes accomplis dans ce pays, les Bretons n'étaient pas devenus des Français. La Loire, donc, continue à être la baignoire nationale de la sottise française, le fleuve révolutionnaire des inepties de sa philosophie archaïque et anachronique. La Loire-Atlantique, ainsi, est pour les Bretons, au sens le plus fort, le Tibet de la France.

VI. CHARTE POUR LA BRETAGNE LIBRE : CE QUE NOUS ATTENDONS DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES.

Les Bretons sont venus ici exprimer leur colère, leur indignation, leur désespoir, leur rage. C'est sûrement la première fois que vous entendez ces sentiments exprimés sous cette forme. Leurs propos ne concernent plus, vous l'avez compris, leur langue, qui est virtuellement morte, morte d'assassinat. Le monde entier a adopté des Chartes, des Déclarations universelles, des Conventions internationales, qui sont devenus le Code du respect dû aux êtres humains, le code des pays civilisés. Plusieurs pays - notamment la Grande-Bretagne, les États-Unis, les Pays-Bas, l'Allemagne - appliquent ces règles, même si c'est d'une manière imparfaite. En Bretagne, la France étant maîtresse de tout - notamment des carrières administratives, judiciaires, politiques, de la presse... tout le monde a peur de parler, de se livrer clairement. L'aplatissement des cerveaux, dans ce pays, a réussi : la plupart des habitants sont esclaves de l'idéologie...

Mais un mouvement s'élève, qui vise à faire cesser cette oppression qui dure depuis 1491, date à laquelle le pays a perdu sa liberté. La France a le désonneur de paraître en très mauvaise place parmi les pays répétitivement condamnés pour violation des droits de la personne humaine. La presse fait état de nombreuses condamnations de ce pays, en raison des dysfonctionnements graves qui affectent la justice, la police, l'administration. Des faits de torture ont même été relevés. Une grande partie des élus locaux et nationaux sont poursuivis en justice -

sans espoir de les voir un jour condamnés. La corruption est extrêmement fréquente. Les violations graves et répétées des droits des minorités ont été relevées, stigmatisées, et condamnées d'une manière très dure par la FUEN, l'ONU, les organisations internationales. La FUEN, en particulier, dans des termes à plusieurs reprises, que soit mis un terme aux mesures prises par l'État français, dont le but n'est que trop clair : éradiquer totalement la langue bretonne. Chaque année, les tribunaux internationaux interviennent par des condamnations sévères : le "pays des Droits de l'homme", celui qui ose se présenter sous ce nom, continue imperturbablement son chemin de violateur des Libertés publiques.

CE QUE LES BRETONS EXIGENT : L'APPLICATION DES VALEURS EN BRETAGNE, COMME AILLEURS.

La France doit être condamnée à adhérer aux valeurs universelles qu'elle prétend avoir inventées. Les Bretons demandent une condamnation solennelle de la France, afin qu'elle cesse de se prétendre l'inventrice des droits de l'homme, dans l'application desquels elle se maintient à une place si médiocre. Ils demandent qu'elle soit sommée de respecter les valeurs universelles, non sans avoir reconnu qu'elle n'est pour rien dans leur invention, mais au contraire, qu'elle a trompé les populations dont elle s'est emparée dans les conditions décrites ci-dessus. Des crimes abominables ont été commis en Bretagne, non pas seulement par les révolutionnaires, mais par leurs successeurs. Nous l'avons vu, les deux dernières républiques françaises ont été particulièrement prédatrices. Ces crimes entrent dans la catégorie des crimes contre l'humanité. Les Juifs étaient qualifiés pour faire condamner la Shoah ; ils l'ont obtenu ; les Arméniens étaient qualifiés pour faire condamner leur génocide ; ils l'ont obtenu ; les Chinois seraient qualifiés pour exiger des Japonais des excuses solennelles pour les crimes commis, notamment lors des tueries de Nankin ; ils ne seront dignes de les recevoir que lorsqu'ils cesseront les atrocités au Tibet, et auront présenté au peuple tibétain leurs excuses, et versé les énormes réparations qu'ils leur doivent. Les Tibétains sont qualifiés pour exiger que les monstruosités commises par la Chine cessent immédiatement, comme était une des horreurs du monde actuel. Madame Taubira était sûrement qualifiée pour lancer un large débat sur l'esclavage,



à ceci près qu'elle a oublié le principal : l'esclavage est un phénomène universel, qui se confond avec l'origine des sociétés humaines. Les Arabes ont exercé leur coupable commerce à partir du VII<sup>e</sup> siècle ; il semble qu'ils ont fait davantage de victimes que les Européens (certains continuent : le Soudan, la Mauritanie...). Le pire esclavage fut celui pratiqué par les Africains eux-mêmes, sans doute depuis des milliers d'années : car ils ont capturé leurs frères, et, plus tard, les ont livrés et vendus aux Européens. Tout en lui demandant, fermement, de corriger ses omissions, nous la prions de s'associer à notre combat : il faudra beau voir si elle se dérobe à ses devoirs.

Langue nationale et histoire des Bretons.

Les Bretons ne tolèrent plus que l'enseignement de leur langue et de leur littérature nationales soit défini à Paris, n'ayant plus le moindre doute sur le fait que la politique de la France ne vise rien à d'autre que l'éradication totale de la langue. La Bretagne exige que le breton soit enseigné d'une manière obligatoire dans les écoles, que la langue et la littérature nationales deviennent obligatoires dans tous les lycées, collèges, établissements d'enseignement supérieur, au moins dans l'ex-Bretagne bretonnante. Les Bretons exigent que la diffusion de leur histoire leur soit confiée, à eux exclusivement, à l'exception de tout autre pays, ils sauront l'enseigner eux-mêmes, ils n'ont besoin de personne d'autre pour cela.

Intégrité du territoire national. Avant toute autre évolution, les Bretons exigent que l'intégrité de leur territoire soit rétablie, et que les autorités administratives créées par les Français soient remises entre leurs mains. Les Bretons décideront, seuls, si les fonctionnaires en poste à Nantes et dans sa région doivent ou non être maintenus dans leurs fonctions, après analyse de leurs états de service.

Statut d'Etat fédéré au sein de l'Europe.

Les Bretons, soulignant qu'ils sont profondément européens - l'ayant toujours été au cours de l'Histoire, sachant que leur salut est l'Europe, et non la France, qu'ils ne sont pas français et ne l'ont jamais été, qu'ils ont été envahis, annexés, soumis contre leur volonté, exigent, au sein de l'Europe, un statut de nation fédérée libre. Les Bretons veulent décider eux-mêmes de leur politique économique, au même titre que les grandes régions européennes, telles l'Ecosse, la Bavière, la Catalogne... Le prétendu "traité" de réunion de la Bretagne à la France, proclamé unilatéralement par la France en 1532, n'est rien, sinon un chiffon de papier : la Bretagne n'a jamais été juridiquement réunie à la France.

Génocide culturel et linguistique.

Les faits étant établis par les archives d'une manière désormais indiscutable, quels qu'aient été les efforts pour les dissimuler, les Bretons exigent que la France soit péremptoirement condamnée, comme cela a été fait pour le peuple juif, pour le peuple arménien, pour les victimes de

l'esclavage, - et comme cela ne manquera pas d'être fait pour les crimes de communisme -, demande que la France soit condamnée pour génocide politique et pour génocide culturel.

Excuses et réparations exigées de la France par les Bretons.

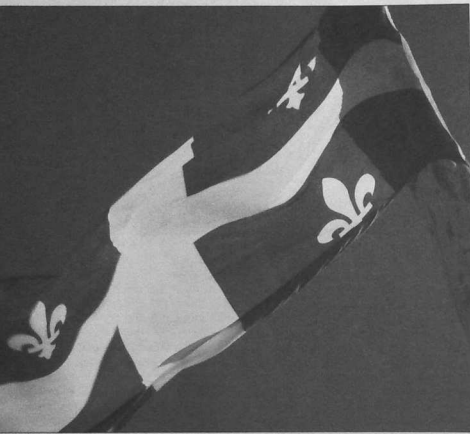
L'évolution du monde, la reconnaissance des valeurs universelles, leur mise progressive en application, les reconnaissances officielles des crimes commis par les pays coupables, au bénéfice des Juifs, des Polonais, des Arméniens et bien d'autres peuples, aboutissent à ceci : ce qui a été passé en Bretagne, sous la France, depuis les invasions de 1488 et 1491, doit être porté à la connaissance du monde entier. La France doit, solennellement, officiellement, péremptoirement, présenter ses excuses à la Bretagne, dans les termes les plus clairs, sans aucune ambiguïté. De même que François Mitterrand et le chancelier Kohl se sont recueillis dans un hommage commun aux soldats morts à Verdun, de même que Jacques Chirac a reconnu les crimes commis par la France à l'encontre des Juifs, les Bretons exigent du président de la France une attitude identique à l'égard de la Bretagne en venant se recueillir et s'agenouiller à Saint Aubin du Cormoult, là où les armées bretonnes, défendant leur Patrie, ont été anéanties le 28 juillet 1488. Ces conditions étant remplies, les Bretons réfléchiront sur le point de savoir si le contentieux franco-breton peut ou non être dépassé et enterré.

Pour le Comité de Rédaction Louis MELENNEC.

CHARTE POUR L'AVENIR DE LA BRETAGNE

CHARTE POUR L'AVENIR DE LA BRETAGNE

# Les nôtres avant les autres et le Québec aux Québécois



d'une majorité de députés indépendantistes afin de doter le Québec d'une Constitution républicaine abolissant le multiculturalisme et ses accommodements religieux. Cette Constitution garantira l'unilinguisme français sur à mur au Québec en faisant du français la seule langue officielle et nationale de la République, la séparation de l'Etat et de la religion, la laïcité de l'Etat dans toutes ses composantes et l'égalité de tous devant la Loi, donc des hommes et des femmes. Le port des signes religieux ostentatoires (hidjab, burka, niqab, tchador, kippa, turban, poignard sikh) sera interdit dans l'espace public, la fonction publique, les services publics et parapublics, les sociétés d'Etat, les institutions d'enseignement, les hôpitaux, etc. L'Etat cessera de financer les organismes et les écoles ethnoculturelles. Tous les étrangers devront fréquenter notre système d'éducation nationale de langue française des CPE à l'Université. L'immigration sera réduite d'au moins de moitié afin de respecter notre capacité d'accueil actuellement largement dépassée. Les immigrants seront sélectionnés sur la base de leur maîtrise du français avant d'arriver ici et du partage de nos valeurs fondamentales modernes. Ils signeront un contrat d'intégration à cet effet. Finis, la sélection et l'accueil des fondamentalistes, intégristes et autres extrémistes religieux. Les candidats à l'immigration provenant des pays occidentaux seront prioritaires. La citoyenneté sera offerte en mode accélérée aux Canadiens français hors-Québec et aux Franco-Américains qui décideraient de s'installer au Québec. Les étrangers déjà présents en sol québécois avant l'indépendance devront apprendre le français et passer un examen de connaissances linguistique, culturelle et historique avant de pouvoir obtenir la citoyenneté québécoise. Le message ainsi envoyé est clair: pour obtenir la citoyenneté québécoise, les étrangers devront vivre comme nous en partageant notre langue, notre culture et notre histoire tout en respectant nos valeurs fondamentales. La cohésion nationale sera ainsi garantie par leur assimilation au peuple québécois. La République du Québec de langue française, laïque, libre et indépendante permettra enfin à notre

par Meriadeg de Keranflech

le parti indépendantiste québécois ne peut pas être "classé" sur l'échiquier politique traditionnel, son nationalisme est résolument à droite, tandis que son étatisme est à gauche, et cela ne fait pas du p.i. un parti centriste, car sur ces deux sujets, cette formation n'a pas une position conciliante faite sur mesure pour plaire au maximum d'indécis possible.

WAR ROAK

La voix de la nation bretonne — mouezh breizh

JUIN 2010

Nation de préserver son héritage, ses traditions, sa culture, son patrimoine chrétien, son mode de vie et ses avancées civilisationnelles. Elle favorisera la collaboration fraternelle de tous ses citoyens en vue du développement d'un Québec fort, prospère et solidaire. Seul ce projet politique peut nous sauver des dérives mondialistes désintégratrices de nos moralistes interculturelles pour qui le Québec, même indépendant, ne saurait être autre chose qu'un petit Canada multiculturel bilingue dénationalisé.

"Pour mobiliser le peuple, il faut avoir des idées claires."

Parmi les nombreux textes publiés par le Parti Indépendantiste, j'ai sélectionné celui-ci car il reflète fidèlement la philosophie générale du nouveau parti québécois. "Je crois que pour mobiliser le peuple, il faut avoir des idées claires. Souvent nous commettons l'erreur de croire qu'une idée plus radicale va faire fuir les gens et qu'il faut se tenir dans la gaine ou une idée modérée pour espérer rassembler. Ce n'est pas vrai. Les débats du mouvement indépendantiste le démontrent: avant 1960, les nationalistes se contentaient de réclamer davantage d'autonomie pour le Québec et de quêter un peu de respect pour le français, des timbres bilingues par exemple. Et ces revendications, bien qu'ultra modérées n'ont cependant donné lieu à aucun rassemblement de masse, les campagnes pour les défendre ne levèrent pas. Puis le mouvement indépendantiste est apparu (en 1957 avec Raymond Barbeau) et son petit mouvement a recruté et l'idée n'a cessé de progresser pendant au moins vingt ans. De leur côté les campagnes en faveur des timbres bilingues et du bon parler français ont fait place à la revendication de l'unilinguisme français et donné lieu elles aussi à des luttes épiques auxquelles nous devons notre survie. Mieux encore, les deux luttes — l'indépendance et la langue — se sont renforcées mutuellement. Mais depuis deux décennies le mouvement marque le pas et je crois que c'est en bonne partie faute d'avoir répondu à une crainte justifiée et viscérale de bien des Québécois: nous risquons de disparaître et ce danger résulte directement de l'immigration massive. Or les Québécois que cela inquiète constatent que les groupes nationalistes n'ont pas le courage d'aborder cette lutte de front. Ils se disent alors que tout espoir est perdu et ils restent chez eux. Répondre à cela qu'il faut renforcer

et d'abord appliquer la législation linguistique, c'est répondre dans le vrai, mais seulement à moitié. Il est vrai que le laxisme linguistique favorise l'anglicisation des immigrants. Il est tout aussi vrai qu'avec des contingents de 35 000 immigrants par année nous serons rapidement submergés dans la région de Montréal 55 000 immigrants par année, ça fait 550 000 en dix ans. Plus d'un demi million d'immigrants de plus que ceux qui sont déjà ici! Une simple législation ne peut pas assimiler une telle masse d'un coup de baguette magique. La démographie garde ses droits. Nous sommes un peuple qui fut graduellement mis en minorité par un autre peuple, les Canadiens anglais, lequel s'est essentiellement développé sur notre dos au moyen d'une immigration coloniale massive. Nos efforts de libération politique corrects, bien épurés de tout ethnocentrisme, ont été mis en échec en 1995 par un vote massif et colonialiste non seulement des anglophones, mais aussi des allophones et même d'une forte majorité d'immigrants francisés comme les Haïtiens. On nous a eus par le point de la forteresse que nous avons refusé de défendre: le front de l'immigration. L'on disait alors et l'on dit encore qu'une opposition à l'immigration des indépendantistes nuirait à la cause. C'est exactement le contraire qui est arrivé. C'est notre négligence, à combattre l'immigration qui a causé la perte du référendum de 1995 et qui a causé le recul démographique que nous avons subi entre les recensements de 2001 et de 2006 aussi bien à Montréal et au Québec qu'au Canada. Et rien ne permet de croire que cet effondrement démographique ne se poursuit pas depuis 2006. L'immigration a d'abord entravé notre émancipation nationale et maintenant elle met en cause notre survie même. Nous nous dirigeons vers une fin rapide et misérable si nous n'ajoutons pas aux revendications historiques d'indépendance et d'unilinguisme français celle d'une réduction très marquée du nombre d'immigrants admis au Québec chaque année (division par quatre au moins) couplée à l'obligation que ces immigrants parlent le français et ne proviennent pas de pays dont les ressortissants alimentent les gangs de rue ou les revendications islamistes. Je sais que bien des Québécois indépendantistes ont des amis ou même des conjoints immigrants, souvent de bien bonnes personnes, parfois même des nouveaux Québécois exemplaires. Qu'ils pensent un peu que pour chaque immi-

grant comme celui-là il s'en trouve facilement une dizaine de parfaitement indifférents ou même hostiles aux Québécois et au français dans les blocs appartements de Côte-des-Neiges, de Montréal-Nord, de LaSalle, de Brossard, de Parc-Extension, de Villiers, de Saint-Laurent, de Côte-Saint-Luc... Bref, leur ami qu'ils ont trouvé dans un quartier à majorité québécoise n'est pas nécessairement représentatif de l'immigration montrealaise.

Naturellement il se trouvera, chez ceux qu'une réduction importante de l'immigration dérangerait, des amis serviles ou suicidaires ou des inconscients qui traitent les opposants à l'immigration massive de xénophobes ou de racistes. De telles accusations n'ont d'autre force que celle qu'on leur donne nous-mêmes. Il suffit, dans bien des cas, de hausser les épaules et de continuer son petit bonhomme de chemin. Et ceux qui tombent à genoux et éclatent en sanglots lorsqu'ils se font traiter de xénophobes par le premier venu, je les ramènerai une nouvelle fois au début du mouvement indépendantiste, à une époque où le Québécois moyen entraînait dans un état psychique similaire des qu'il était condamné en chaire ou réprimandé par un évêque. Pierre Bourgois racontait que du jour au lendemain les Québécois ont cessé d'accorder la moindre importance à ce pouvoir à tendance théocratique et qu'en un an il s'est effondré. Belle attitude à appliquer aujourd'hui au totalitarisme mondialiste et immigrationniste. En outre un groupe et ses porte-parole peuvent s'afficher comme des opposants à l'immigration sans que chaque militant soit tenu d'en faire autant publiquement. Il faut réformer l'indépendantisme, même celui qu'on appelle orthodoxe, pour ajouter aux revendications indépendantistes et unilinguistes toujours pertinentes celle d'une réduction marquée du taux d'immigration. Notre survie est à ce prix et seule la combinaison de ces trois revendications donnera la cohésion, la force et l'énergie nécessaires aux militants pour surmonter les obstacles que l'on ne manquera pas de dresser sur notre chemin.

Yves Ménard, ancien candidat du P.I. dans Marie-Victorin

"La libération nationale du peuple québécois passait nécessairement par l'indépendance."

WAR ROAK

La voix de la nation bretonne — mouezh breizh

JUIN 2010



Eric Tremblay (au centre), le chef de file du Parti Indépendantiste Québécois.

Il n'y a que trois façons d'accéder à l'indépendance : par la violence (les actions spectaculaires du F.L.Q.), par un vote au Parlement ou par un référendum. Le Parti indépendantiste propose depuis sa création de réaliser l'indépendance du Québec par un vote à l'Assemblée nationale. Une méthode démocratique suivant les règles parlementaires. Avec le peuple québécois en face de l'Assemblée nationale suivra la Grande Déclaration. La suite logique de notre combat national sachant que le gouvernement fédéral n'a pas respecté les règles démocratiques au référendum de 1995. Bernard Landry, un des leaders indépendantistes affirme : "Il faut avouer sans blâmer quiconque, que nous avons été lents à adopter sans équivoque le vrai mot pour désigner notre objectif de libération nationale : l'indépendance. (...) Quant au mot « souveraineté », s'il n'est pas perçu comme négatif, il est simplement trop technique et équivoque pour décrire un grand projet national. Technique, parce qu'il fait appel surtout à des notions juridiques d'attributions des compétences étatiques. (...) Il ne reste donc qu'un seul mot valable, ici comme à l'étranger, pour désigner notre projet : l'indépendance ».

C'est pourquoi le Parti Indépendantiste a toujours maintenu depuis sa fondation que la libération nationale du peuple québécois passait nécessairement par l'indépendance. Il a récemment convenu d'une doctrine politique résultante de plus d'un siècle de pédagogie, l'indépendantisme. Il a eu le courage d'affirmer que sa méthode d'accession à l'indépendance est démocratique et faisable et de changer de doctrine politique en laissant la souveraineté pour l'indépendance. Une victoire pour les indépendantistes et le peuple québécois ! Tout cela prouve que le Parti indépendantiste est sur la bonne voie politique. Pendant que le PQ, rassemble des souverainistes pratiquant le souverainisme comme il le fait depuis sa fondation, le P.I. continuera le combat politique menant à la libération nationale. La première priorité du Parti Indépendantiste sera toujours l'indépendance du Québec. Ensuite, il gouvernera en fonction des intérêts nationaux du peuple québécois. ↑



## WAR RAOK !

LA VOIX DE LA NATION BRETONNE

ANCIENS NUMEROS

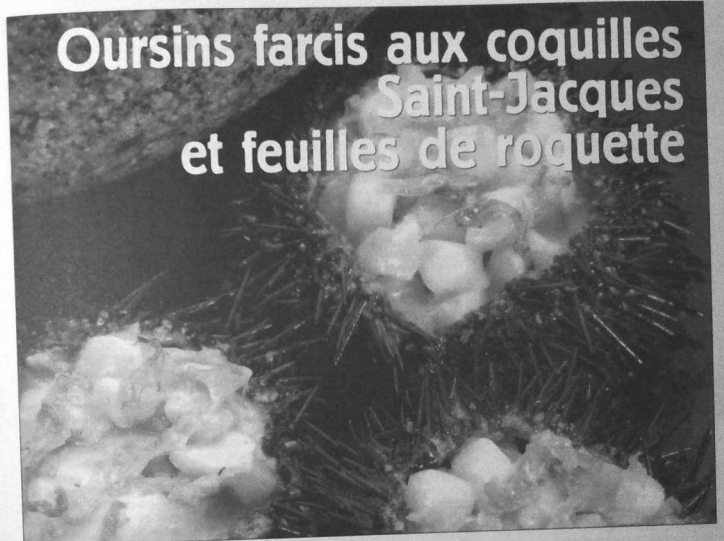
Du n°9 au n°17 : 4 €, du n°18 au n°22 : 5 €

BP 80337 - 35203 Rennes Cedex 2

WAR RAOK

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh

## Oursins farcis aux coquilles Saint-Jacques et feuilles de roquette



D.R.

une recette simple dans la pure tradition bretonne. coquillages et crustacés ont, de tout temps, été prisés par les fins gourmets. beaucoup de recettes locales ont fait d'une cuisine souvent modeste et rustique, une véritable gastronomie bretonne réputée et appréciée. cela fait également partie de notre culture et de notre identité.

### Youenn ar C'beginer

#### Votre marché pour 4 personnes :

- 12 oursins de nos côtes bretonnes
- 6 belles coquilles Saint-Jacques
- 1 blanc de poireau
- quelques feuilles de roquette
- 1 dl de crème fraîche
- 40 g de beurre salé
- sel et poivre

#### Préparation :

Tout d'abord bien nettoyer les coquilles Saint-Jacques et ne conserver que les noix et les coraux. Ouvrir ensuite les oursins à l'aide d'un ciseau. Ne pas oublier d'égoutter l'eau et d'enlever les débris éventuels. A l'aide d'une petite cuiller, ôter délicatement les substances noires restantes afin qu'il ne reste plus que cinq languettes orange à l'intérieur de la coquille de chaque oursin. Tailler en dés les coraux et les noix des coquilles Saint-Jacques. Laver les feuilles de roquette.

Emincer le blanc de poireau. Faire suer au beurre les feuilles de roquette et le blanc de poireau. Maintenant mélanger les coquilles Saint-Jacques, les feuilles de roquette, le blanc de poireau avec la crème fraîche et faire bouillir l'ensemble quelques minutes afin de conserver toute la saveur des Saint-Jacques. Saler et poivrer. Mettre le mélange dans les coquilles d'oursin. Glisser, dans un grand plat, au four 3 à 4 minutes maximum. Servir immédiatement et déguster à l'aide d'une petite cuiller.

Un petit conseil, si vous voulez accentuer la saveur de ce plat, accompagnez avec un pain de campagne au cidre.

#### Conseil du sommelier :

Pour rester dans la tradition, un bon Muscadet sur lie. Sinon tout autre vin blanc sec fera également l'affaire. ↑

WAR RAOK

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh



## Pour qui sonne le glas ?

nie, cette dernière brutalement concrétisée sous le nom de démocratie, c'est-à-dire gouvernement du peuple sans lui, fait comme les Chassepots à Mentana contre Garibaldi : merveille. Si la pensée humaniste, qui a peut-être existé au moins à des fins d'enseignement, distinguait le sens du mot progrès de la signification du mot évolution ce n'est plus qu'un souvenir. Ces messieurs à la science infuse font tout bien puisqu'ils détiennent la Vérité, voilée il est vrai dans une humilité de façade et des politesses de circonstance. Notre société est tellement évoluée qu'on y joint de la faculté entière de se réunir, de se déplacer, de penser, de s'exprimer, de s'informer à condition de profiter de ce grand bonheur dans le bon sens défini par ceux qui savent et qui disposent des deux moyens les plus performants pour diffuser la bonne parole : médias et éducation dite nationale. Si en chemin des récalcitrants qui n'ont pas compris se manifestent, ceux qui savent vont au nom de valeurs fondatrices, de postulats indiscutables, de la raison et de bien des abstractions encore, jangler la fronde fut elle majoritaire. Pour ce faire un arsenal a été constitué ; il sera au besoin complété en toute hâte par des textes nouveaux et adaptés aux nécessités du moment. Dans l'hypothèse où cela ne suffirait pas les Illuminés auront recours à toutes les tortuosités utiles pour sauvegarder le maintien du cap défini par leurs soins. Est-il besoin de continuer à décortiquer, chercher des causes et des mobiles puis en analyser une fois de plus les divers aspects ? Est-il encore temps surtout ? Il est surtout temps de désigner clairement "l'ennemi" dans cette guerre d'un genre nouveau dont l'enjeu est du ressort de l'instinct de conservation lui-même, l'avenir des peuples d'Europe étant en péril mortel. Puis de le "neutraliser", lui et ses collaborateurs directs ou indirects. En Bretagne les nuisances spécifiques générées par la France et son administration coloniale accentuent le caractère

catastrophique de ce que cette dernière subit elle-même. L'invasion dénaturante d'extra-européens qui compromettent actuellement l'identité de l'Europe se superpose en Bretagne à une destruction systématique de l'âme bretonne perpétrée par le pouvoir français depuis plus de deux siècles mais le plus souvent exécutée par des renégats bretons. L'actualité donne un caractère aigu à la nécessité pour la Bretagne de reprendre sans délai son rang au sein des nations européennes pour ne pas être entraînée dans la dégringolade française et même européenne vers une diminution contre nature. En ce qui concerne la France et, partant, la Bretagne, les trois traditionnels pouvoirs prolongent les délégués actions de collaboration avec "l'ennemi" commises par la plupart des dirigeants d'Europe. L'Exécutif précipite à tombeau ouvert le conglomérat français tout entier vers l'asservissement et l'obscurantisme suivi en cela, quand il n'est pas précédé, par la quasi totalité de l'administration agissant par inertie, sottise, idéologie ou intérêt immédiat. Le Législatif n'est pas une assemblée de représentants du peuple mais un agglomérat de représentants de lobbies plus ou moins influents aux ordres desquels ils se placent pour légiférer. Le seul lien que conservent députés et sénateurs avec les électeurs est la nécessité de se faire élire ; cette perversion du suffrage s'atténue toutefois lorsque l'on descend vers les élections municipales des petites communes rurales. Le Judiciaire déraile complètement. Le Législatif débite des lois plus éloignées les unes que les autres de l'intérêt des peuples au gré de ses commanditaires et bien souvent contraires au droit constitutionnel devenu chiffon de papier ce qui n'a rien d'étonnant lorsque l'on sait que les premières constitutions françaises et déclaration des

droits de l'homme (1791 et 1793) étaient, horresco referens, reliées en peau humaine. L'Exécutif les promulgue en les complétant judicieusement par des décrets d'application idoines. Enfin le Judiciaire en rajoute dans le mauvais sens en fonction des perversions des magistrats du siège, de leurs idéologies, de leur souci individuel de faire carrière, de leur degré de lassitude ou de leur sottise. Sauf exception la magistrature est aux ordres directs du gouvernement. Elle obéit donc aux injonctions de ce dernier. Les errements contestables des trois pouvoirs sont permis et prolongés par l'intervention de trois formes de pression qui échappent en partie aux cadres légaux. Les médias comme il se doit sont les plus visibles exprimant en dehors de toute déontologie les éléments politiquement corrects qui les éléments politiques corrects qui les lobbies sont dictés par les pouvoirs, les lobbies, leur propre idéologie ou aussi celle de certains journalistes. Ils préparent ainsi l'opinion à avaler sans discernement les mensonges les plus variés et à adopter les modes de vie les plus dégradants et les plus démobilisateurs d'autant mieux appréhendés que simultanément se pratique une censure totale sur l'information réelle ainsi que sur tout ce qui pourrait valoriser l'Occident. Censure hermétique car des lois dites sclérotiques permettent au pouvoir judiciaire de sanctionner toute tentative de dévoiler la vérité ce dont il ne se prive évidemment pas. Le suffrage universel n'y a pas résisté et ne conserve de son lustre mythique que le nom. De tout cela il ressort que le droit d'informer ou le droit à l'information sont devenus des concepts obsolètes remplacés par le droit de désinformer. Cette situation intellectuellement insupportable dans un pays civilisé prend une dimension tragique dans les contrées peu évoluées où on massacre sans vergogne nombre de col-

lecteurs d'informations. Archaïque dans sa position stratégique l'Education dite Nationale française fait de la propagande, dans l'ombre de la Libre Pensée, du Grand Orient de France et de la nébuleuse marxiste. Prolongement obligé de la chiboulle qui s'est faufilée dans la haute administration du ministère de l'Education Négative depuis 1968. Elle s'est autoproclamée chantre de la planification par le bas. Aujourd'hui ses ressortissants se sentent eux-mêmes menacés, ils sont molestés, frappés, poignardés, étranglés par ceux-là même qu'ils prétendaient intégrer. Enfin les lobbies directeurs. Il serait présomptueux de vouloir dresser un tableau clair des groupes d'influence totalement disparates dans leur puissance, leurs objectifs, leurs modes opératoires, leur répartition géographique dans le monde, leur approche des concepts moraux, leurs motivations de leurs membres, leurs interactions. Mais une chose est certaine : les représentations "nationales" y sont engouffrées et neutralisées, les représentations "régionales" aussi. Ce ne sera qu'au niveau départemental, notamment en Bretagne, que l'on commencera à rencontrer des élus réellement représentatifs d'électeurs plus encore plus dans les conseils municipaux des communes rurales. L'ensemble étant toutefois corrompu par les interactions des lobbies, des médias et de la prétendue Education Nationale française. Tous ces vendeurs de prêt à penser commencent à se regrouper en résidences protégées, à ne plus emprunter les transports en commun, à ne plus circuler dans les zones dites à risques, à éloigner leur progéniture des quartiers et régions infrequentes sans plus se soucier des idiots utiles qu'ils ont lancés sur les pistes impraticables de l'accueil de l'autre, des mélanges de cultures, de régressions comportementales de toutes sortes.

nous pouvons décerner une mention spéciale à notre ami pierre pour son analyse pertinente et fouillée relative à quelques points cruciaux qui menacent actuellement les peuples européens, il fallait de l'audace et c'est en toute liberté que nous sont énoncées les « armes de guerre » utilisées contre nos peuples du vieux continent, armes qui consistent à étouffer les réelles aspirations nationales et populaires. L'Europe doit revenir à ses origines.

par Pierre de Ploelec (extraits).

Débarassons-la de ses vieux oripeaux politiques qui la transforment en un véritable monstre devenu la bête noire des peuples. Pierre de Ploelec fait partie de ceux qui refusent irrévocablement cette conjoncture putréfiée. Au départ des mythiques aventures de Guillaume Tell se situe une petite scène qui a fait sourire, sinon rire, tous les enfants d'Europe : le salut du chapeau, sensé représenter l'autorité du suzerain, perché au bout d'une pique tenue par un homme d'arme. Le refus opposé par le héros suisse de se plier à ce qu'il considérait comme une exigence attentatoire à sa dignité nous a valu une bien belle histoire. Si "obliger à" peut se traduire par "interdire de ne pas faire" le slogan semé à tous vents par les tribulions de 1968, *Il est interdit d'interdire* prend une valeur globale que les nouveaux prophètes, ceux qui savent tout, se sont empressés d'appliquer à la lettre mais comme ils le font toujours, à l'envers ; et on a tout interdit. On a chanté en France la Liberté sœur de la Fraternité et de l'Égalité pour vilipender une virtuelle injuste et féroce tyr-

Tirages limités numérotés et signés

CREATION GRAPHIQUE  
DESSIN  
ILLUSTRATION

www.graphisme-identitaire.com



**Il n'y a pas d'autre choix que la prise en main de notre destin ou la déchéance totale**

La perspective s'impose en effet de ne pas attendre une intégration à l'envers, l'abandon des cultures européennes, l'abandon de nos enfants à une résurgence délirante de la préhistoire. Retenir la voix de l'instinct de conservation dont la mise en sommeil semble difficilement réalisable : elle ne dépend même pas de notre volonté et encore moins de celle des dévoyés qui tentent de l'imposer. Point n'est besoin de discourir sur le contenu de l'instinct de conservation naturel qui est celui de l'éthnie, de la communauté d'appartenance, de la famille avant d'être celui de l'individu, la conservation de ce dernier étant la plus ponctuelle mais évidemment bien utile composante de l'ensemble. Il ne s'agit pas là d'un choix mais d'une donnée naturelle immuable. L'"ennemi" est désigné : les Européens qui ouvrent les portes à cette forme d'enrichissement que constituent les mouvements migratoires sud-nord, qui créent les conditions favorables à leur mise en route et tentent de paralyser la résistance des autochtones. Le reste est épreuve de force. Qu'importent les motivations des soldats de l'ennemi. Il s'agit pour les

peuples d'Europe de "neutraliser" traitres, renégats et idiots utiles : l'enjeu étant la survie de nos ethnies, de nos nations, de nos coutumes, de nos religions, de la sécurité de nos familles et de la liberté de nos enfants. En effet une fois en nombre les immigrés envahisseurs s'organisent et tentent d'imposer leurs lois et coutumes transformant ainsi envahissement en invasion. La tâche semble tellement complexe, le machiavélisme des pouvoirs si menaçant, la pression mensongère des lobbies, des médias et de la prétendue Education Nationale française si lourde que nombre de bonnes volontés choisissent l'esquive. Or d'une part, à l'étude, "l'ennemi" révèle rapidement des faiblesses, d'autre part des mesures d'organisation simples suffisent pour le neutraliser, enfin l'enjeu est tel qu'il n'y a plus d'autre choix que la prise en main de notre destin ou la déchéance totale. A ceci s'ajoute la synergie que génèrent les leaders lorsqu'ils sortent de la tranchée, synergie qu'il y a lieu d'amplifier et d'entretenir par une action psychologique et une pugnacité appropriées. La faiblesse de l'ennemi est son absence d'homogénéité. Aux nihilistes d'habitude dont le comportement est dicté par des délabrements psychiques de toutes sortes viennent s'ajouter les membres d'organisations politiques structurées aux mobiles multiples : recherche de voix, ressentiment des incapables, désir morbide d'auto-

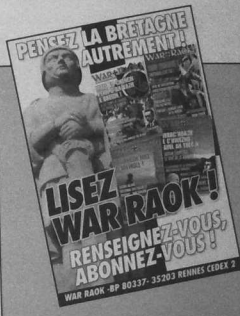
destruction, sottise des idiots utiles, appât du gain et sans doute aussi cette forme d'angélisme qui confond individu et multitude. Fer de lance actuel de la nébuleuse anti-bretonne avance une bande hétéroclite de laissés pour compte qui, conscients des carences profondes dont ils sont affligés, tentent de se valoriser en prenant fait et cause pour des factions sensées véhiculer des valeurs progressistes, donc nouvelles, donc susceptibles de leur donner les chances qu'à leurs yeux leur ont refusé des valeurs dites conservatrices. Nihilistes d'apparence ils n'ont bien évidemment pas les capacités des étudiants russes de 1905 et camouflent leur indigence intellectuelle derrière une logorrhée impalpable allant jusqu'à la découverte de croix celtiques carrées (authentique) et autres billevées. Quelque part plane toujours l'ombre de la Libre Pensée, du Grand-Orient de France, du broquet marxiste trotskiste ou stalinien, de tous leurs exsudats ainsi que des perverses et dangereuses Fraternelles habilement utilisées par le Grand-Orient. De cette diversité existe la possibilité d'en situer tous les acteurs à l'occasion des fêtes de partis, des réunions, manifestations, opérations de racolage organisées par leurs prolongements habituels. Sans oublier les prétendus composantes dites progressistes du mouvement breton qui sont en réalité des appareils à ratissier dans une matière d'élections ou de pervers

montages ayant pour vocation le pourrissement des mouvements culturels bretons par l'intérieur. L'accointance en apparence contre nature des précitées avec les thuriféraires du mondialisme, ces derniers semblant avoir choisi une ligne de conduite allant de carpe diem à après nous le déluge, approuvant sans états d'âme mais pour leur tranquillité du moment toutes les déliantes élucubrations des premiers. Et pourtant il y a un dénominateur commun à ces deux catégories on ne peut plus éloignées par leur mode de vie, leurs aspirations, leurs fortunes et leurs comportements c'est l'absence de barrières morales qu'elles soient religieuses ou laïques issues de la religion. Ce qui ne les empêche pas de parler sans vergogne au nom de valeurs et de principes moraux. Ils sont amputés de cette capacité de résistance et de persévérance que confère à l'homme ses croyances et sa grandeur. Le premier coup de canon les met en difficulté. L'apparente collision mondialistes - altermondialistes - internationalistes et dans une certaine mesure certains universalistes a une pierre angulaire sur laquelle elle se brise : le nationalisme. Ni les uns ni les autres parties de la collision précitée ne méritent de se réfugier dans l'irresponsabilité. Nul n'est invulnérable. Leur discours sur l'Islam modéré les a définitivement disqualifiés. L'Islam tolérant semble assez mythique. Sa seule loi c'est la sienne ! Quel illuminé prétendrait en-core croire aux vertus de la discussion ? Autant mettre à la frontière un juge d'instruction pour arrêter une horde sauvage. Il appartient aux peuples de prouver leur capacité de survie, donc de se prendre par la main. Réalité et nécessité faisant loi il n'est plus temps de se quereller sur le sexe des anges mais de faire face en rangs serrés aux graves turbulences qui s'annoncent. Il ne reste aux détenteurs de la vérité que la force des autres pour essayer d'imposer le résultat de leurs errements qui n'ont aucun étaiement moral. Ces autres sont éminemment vulnérables, car l'absence d'élément moral justifie totalement le déploiement d'une forme de légitime défense populaire à l'encontre de ce qu'on appelle la force publique qui dans le cas d'espèce devient une force d'oppression illégitime donc justiciable de l'appel à toutes formes de neutralisation. Sans puissance spécifique que les entités chargées de mettre en application leurs contestables décisions en position de malfaiteurs : la défense populaire devient alors, elle, légitime. Enfin, il y a la contagion : amoralité, matérialisme,

ignorance, sottise, sauvagerie et obscurantisme primitif qui engendrent les déviances les plus folles, du satanisme aux violences les plus sanglantes.

**La présence de la France en Bretagne est illégitime !**

Les peuples européens commencent à prendre conscience des liens de cause à effet existant entre les discours déliquescents des bonimenteurs renégats et les comportements délirants ainsi engendrés. La position bretonne est hors classement. Son cas est spécifique. En effet la présence de la France en Bretagne est illégitime car elle est le résultat de multiples coups de force qui s'échelonnent de 1488 à 1789, la Bretagne politique ayant été rayée de la carte européenne dans la sanglante tourmente générée par la sanginaire révolution française. L'application des lois françaises y est donc illicite et les actes accomplis par les pouvoirs publics français illégaux. Cependant et paradoxalement la prise en main de l'ordre public par ces derniers puise dans les coutumes de la guerre une forme particulière de légitimité : les puissances occupantes doivent assurer dans les pays conquis ou contrôlés la continuité de la vie publique et de ce fait peuvent y prendre les mesures nécessaires. Mais elles ne doivent pas tenter d'altérer ni le peuplement ni la culture ni la religion ni l'économie du pays occupé ce que la France coloniale n'a eu cesse de faire en force depuis 1789 notamment. Cette dernière particularité induit un terrible corollaire : le droit et le devoir pour le peuple breton de reprendre le combat pour la libération nationale. Étant bien entendu que si ces droits et devoirs sont imprescriptibles leur application doit être actualisée en fonction de la conjoncture et ne pas constituer un remake romantique, anachronique ou irrationnel. Au préalable les millions de Bretons présents en Bretagne ainsi que les millions de Bretons expatriés ont besoin d'être éclairés sur la véritable nature de leur patrie, des ennemis de cette dernière, des dangers qui la menacent et enfin de ceux qui la trahissent. Ce sont ces derniers, les plus dangereux, qui doivent être les premiers désignés à la clameur publique et à la vindicte populaire. Le but technique global étant de neutraliser tous les acteurs œuvrant à la destruction de l'âme bretonne et de positionner le mouvement nationaliste breton avec un rapport de forces inversé, imposé par la volonté du peuple rassemblé.



**Un devoir militant : l'abonnement !**  
pour soutenir l'idée nationale bretonne, aidez-nous, nous sommes le dernier rempart breton ! votre concours rendra notre victoire possible.

**Abonnez-vous !**

Les idées nationalistes bretonnes sont victorieuses du rouleau compresseur de la francisation et d'un blocus de la presse. Et pourtant il y a urgence : ou notre vieille Nation va se réveiller ou elle va mourir. Il n'est donc plus question de tergiverser : il faut agir intelligemment et efficacement. Mais il nous faut une publication régulière et de qualité. Or, sans moyens financiers, le combat est trop inégal et perdu d'avance. **Aidez-nous à briser le mur du silence des médias.** Abonnez-vous. Faites circuler notre publication. Il faut que nos lecteurs nous aident à faire connaître War-Raok. Merci d'avance à tous ceux qui nous soutiendront d'une manière ou d'une autre.

**Bulletin d'abonnement**

Je m'abonne à **WAR RAOK** pour un an ou 4 numéros :

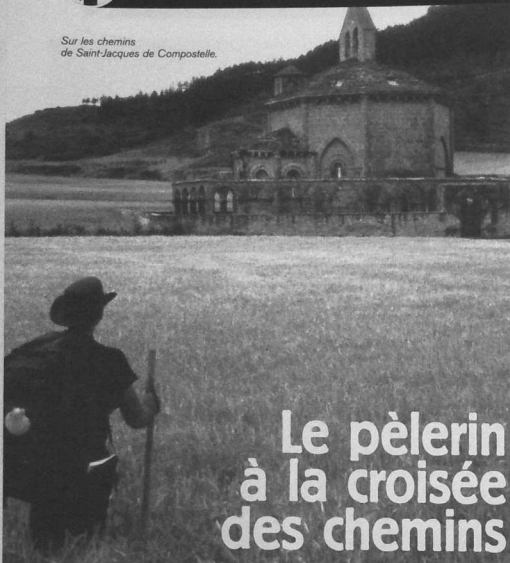
- Abonnement bienfaiteur 70 €
- Abonnement de soutien 50 €
- Abonnement "diffusion" (4 ex.) 50 €
- Abonnement ordinaire 20 €

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Envoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse de **WAR RAOK - BP 80337 - 35203 Rennes Cedex 3**



Sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle.



## Le pèlerin à la croisée des chemins

pèleriner, partir en pèlerinage, ce terme évoque des départs en groupe, une marche insérée dans une pratique au sein d'une église, pour certains un service auprès des pèlerins malades... Le mot *pèlerin* vient du latin *peregrinus* (étranger).

Le pèlerin est en effet quelqu'un qui s'exile volontairement pour rompre avec le monde. Vers l'an mil seulement, le terme désigne le voyageur marchant dans un but religieux vers un sanctuaire lointain. Tout en conservant son sens premier, il évolue encore et, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, le mot est appliqué à celui qui se rend dans un sanctuaire

proche de son domicile. Le mot *pèlerinage* devient ainsi synonyme de *procession*, ces solennités autour d'un sanctuaire qui, une fois l'an au moins, faisaient converger en groupes les fidèles de plusieurs paroisses. Le Moyen-Âge, période de grande vitalité religieuse, est l'âge d'or des pèlerinages. Avec le chevalier, le moine et le paysan, le pèlerin apparaît comme l'une des figures emblématiques de cette époque, s'effaçant pour renaître selon les soubresauts de l'Histoire, car l'homme est resté pèlerin dans l'âme. Sur les routes, les pèlerins prient, observent, interrogent, guérissent, commercent, tout ceci impliquant des rencontres, des relations étroites avec les populations locales. Le souci d'imiter les "pauvres pèlerins d'autan" revient de nos jours, parce que

LA MANCHE  
dans les pèlerinages les gens, croyants ou non, retrouvent les grandes valeurs du "voyage" : la rupture et le dépassement, l'effort du cheminement, la joie de la découverte. Aussi, à travers les siècles, l'appel à la pèlerinage est constant chez ceux qui s'en vont sur les routes de pèlerinages, en quête de "rasurements", à la croisée des chemins...

### Origine des pèlerinages

C'est avant tout une tradition enracinée dans les cultes païens. Dans bien des cas, les pèlerinages se trouvent sur les lieux de culte païens, le plus souvent dédiés à des éléments naturels remarquables : sommet, pierre, eaux ou arbres... Leur destruction ou leur remplacement commence très lentement dès le IV<sup>e</sup> siècle, lors de l'adoption du christianisme comme religion d'État. La violence n'est pas toujours convaincante, les premiers évangélistes ont, dans la plupart des cas, procédé plus diplomatiquement en englobant l'objet païen dans les édifices religieux. Cet objet reste encore parfois visible et peut prendre valeur de relique. Ces lieux ancrés aussi profondément dans la préhistoire des religions ont drainés des pèlerins, certains venant de quelques lieues à la ronde, d'autres de l'Europe entière. Ils ont certainement été des éléments de la fusion des cultures gauloises, romaine et franque avant de devenir des auxiliaires des différentes vagues de christianisation entre le IV<sup>e</sup> siècle, l'Empire de Charlemagne au VIII<sup>e</sup> siècle, ou le XII<sup>e</sup> siècle lors des grands défrichements encadrés souvent par des abbayes. La principale origine des pèlerinages vient également du culte des morts. Ce culte prend pour les premiers chrétiens une importance particulière. Les restes de ceux qui sont martyrisés à cause de leur foi témoignent de leur combat victorieux et deviennent pour ceux qui s'en emparent source de force dans les épreuves des persécutions des premiers siècles. De là naît le culte des reliques, qui connaît un immense succès, surtout à partir du moment où les croisés ont pu apporter en Occident des "souvenirs" des premiers chrétiens martyrisés en proclamant leur foi, parmi lesquels, certains apôtres. Les Vierges Noires sont également très nombreuses dès le XII<sup>e</sup> siècle. Elles seraient les successeurs des divinités qui régnaient sur la terre, la mer et le monde des morts. Elles se situent dans la terre où elles christianisent, ou dans l'eau qui baptise, dans les rochers ou les grottes, refuges des fées. Le mystère plane sur elles.



### Différentes formes de pèlerinage

Le pèlerinage de dévotion est la forme la plus "noble" et la plus désintéressée du pèlerinage. Pendant le Haut Moyen Âge le pèlerinage de dévotion est considéré comme un exercice d'ascèse. C'est l'occasion de vivre seul avec Dieu, en rupture avec le monde. Les pèlerinages sont aussi l'occasion d'obtenir des indulgences partielles. C'est notamment le cas de Rome. À partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle nombre de pèlerins se rendent dans cette ville pour obtenir du Pape une grâce ou indulgence à l'occasion du Jubilé notamment. Le pèlerinage pénitentiel est lié au système de pénitence tarifé né dans les monastères celtes et anglo-saxons dès le Haut Moyen-Âge. Est infligé comme une sanction canonique, ou en exécution d'une sentence civile. Abolissement des notions d'exil et d'expiation, le pèlerinage devient à la fois pénitence et peine. Le pèlerinage d'intercession, pèlerinage très répandu se fait dans les sanctuaires locaux. Il s'agit ici pour le pèlerin de demander une grâce par l'intercession d'un saint en venant prier sur ses reliques. La fragmentation du culte des reliques et le développement du culte des reliques est un des plus puissants facteurs du développement de ces pèlerinages au Moyen-Âge. Un grand nombre de sanctuaires à reliques se situent sur les routes des pèlerinages majeurs (Rome, Saint-Jacques) et ils sont très fréquentés par des pèlerins de passage. Le pèlerinage de guérison a pour but d'implorer un saint pour obtenir la guérison d'une infirmité. Pour cela, certains n'hésitent pas à parcourir des distances très importantes. En fait la plupart des pèlerinages de guérison se font à l'échelle régionale, car l'acheminement des impotents avec les faibles moyens de l'époque limite les distances à parcourir. Les pèlerinages post-humes sont des pèlerinages effectués par une personne pour une autre n'ayant pas pu réaliser son vœu de pèlerinage à cause d'une mort prématurée.

### Les routes de pèlerinage

#### Jérusalem.

Ce pèlerinage dans les pas et sur le tombeau du Christ est le pèlerinage par excellence. Avant même l'achèvement de la basilique du Saint-Sépulchre élevé par l'empereur Constantin, un document de 333 informe sur l'itinéraire du

pèlerin de Bordeaux. Celui-ci décrit les lieux et les légendes qui s'y rapportent : les vestiges du temple de Salomon, la piscine de Bethesda, celle de Siloé, la maison de Calphe, la colonne de la flagellation, les restes du palais de David, le prétoire, l'emplacement du Golgotha et la grotte de la sépulture du Christ. Si, à partir du VII<sup>e</sup> siècle, les pèlerins subissent les tracasseries de l'occupation musulmane, leur passage, qui est source de revenus, n'est jamais totalement interrompu. Il est cependant difficile de distinguer dans les documents les véritables pèlerins des croisés, qui sont appelés *peregrini*. Ce pèlerinage est caractérisé par sa longueur, l'hostilité des populations non chrétiennes et sa signification eschatologique : le rapprochement avec la Jérusalem céleste.

#### Saint-Jacques de Compostelle.

Fils de Marie de Salomé et de Zébédée, Jacques est le frère de Jean l'évangéliste, et l'un des plus proches compagnons du Christ. Après la Résurrection, la tradition dit qu'il prêcha en Espagne avant de revenir en Judée. C'est alors qu'il est décapité sur l'ordre d'Hérode. C'est le premier apôtre martyrisé. A sa mort ses disciples le placent dans un bateau guidé par un ange qui l'emmena en Galice où, il est enseveli après quelques aventures. Une tombe contenant une dépouille est attribuée à l'apôtre lors de sa découverte au IX<sup>e</sup> siècle à Iria Flavia devenant alors Santiago de Compostela. L'Europe entière va tenter de se rapprocher du Christ par Saint-Jacques, faisant de ce simple tombeau de marbre blanc, un pèlerinage qui concurrençait Rome et Jérusalem. A ce lieu drai-

nant depuis lors des foules considérables, le Conseil de l'Europe le 23 Octobre 1987 lui donne la désignation de "Premier itinéraire culturel européen".

### La vie du pèlerin

Le pèlerin doit rassembler les objets et surtout l'argent qui lui sera nécessaire pour voyager, spécialement s'il entreprend un pèlerinage lointain. Pour cela, les plus aisés hypothéquent des terres ou font des emprunts, tandis que les pauvres font l'aumône. Partir longtemps implique du temps, un temps dont ne dispose pas l'immense majorité paysanne. D'ailleurs, la destination de chaque pèlerin n'est pas éloignée de son domicile de plus de cent kilomètres, deux cents à la rigueur. Tous, riches ou pauvres, mettent leurs affaires en ordre, car revenir vivant de son pèlerinage n'est pas sûr. Les uns confient leurs biens précieux et mobiliers à des personnes de confiance (parfois à des établissements religieux), les autres rédigent leur testament. Le jour du départ les pèlerins se rendent dans l'église paroissiale pour assister à une messe au cours de laquelle ils se confessent. Puis le prêtre bénit les pèlerins et leurs attributs que sont la besace et le bourbon. Une fois bénis, le pèlerin peut se mettre en route, et jout alors d'un statut spécial. L'arrivée et le départ doivent être faits à pied pour marquer l'aspect pénitentiel du pèlerinage. Les pèlerins partent au printemps, saison la plus favorable du point de vue météorologique, et qui, de surcroît correspond



à la célébration des grandes fêtes religieuses (Pâques, Ascension, Pentecôte). Le pèlerin utilise le réseau routier ordinaire qu'il quitte très souvent pour des chemins de traverse qui permettent de passer par des chapelles, des oratoires ou des sources miraculeuses. Les routes sont jalonnées de petits monuments de pierres plates empilées, les montjoies, et de croix aux carrefours, qui facilitent le repérage. De nos jours, les pèlerins de Saint-Jacques possèdent la précieuse accréditative sorte de carte d'accréditation délivrée par l'Eglise ou les associations jacquaires, qui authentifie leur état de pèlerin et leur donne accès aux gîtes où ils peuvent faire tamponner cette carte comme une preuve de leur passage, ce qui leur autorise d'obtenir à l'arrivée la Compostella, le certificat du pèlerin. Il existe aussi de nombreux hospices spécialisés, fondations laïques ou ecclésiastiques où le pèlerin peut dormir une et jusqu'à trois nuits, et où il est soigné, voire enterré le cas échéant. Dès qu'il voit le sanctuaire, le pèlerin laisse éclater sa joie en se prosternant jusqu'à terre et en rendant grâce à Dieu. L'arrivée au sanctuaire est marquée par des rites pén-

tentiels (marche pieds nus) ou symboliques (bain dans un cours d'eau par purification). Des dévotions : toucher ou baiser le tombeau, veillée de prières dans l'église, "incubation" : il s'agit de dormir dans l'église, près des reliques. Des offrandes : le plus souvent de l'argent ou de la cire pour les cierges. Les offrandes peuvent être plus représentatives : chaînes, béquilles, ou objet en forme du membre guéri. L'acquisition d'un insigne, qui a une triple fonction : souvenir, de témoignage ou de protection. Généralement porté sur le costume, ces souvenirs sont à l'effigie ou à l'emblème du saint vénéré (Sainte Face ou Thomas Becket par exemples). En raison de sa popularité, la coquille devient l'insigne commun de tous les pèlerins. Son port est attesté dès le XII<sup>e</sup> siècle. Vient alors le moment du retour. Dans sa ville il est acclamé d'un certain prestige et fait l'objet d'admiration et de considération, surtout s'il a effectué l'un des pèlerinages majeurs. Très souvent, l'ancien pèlerin entre dans une confrérie qui permet de garder contact avec le saint vénéré et de s'entraider.



Pèlerinage au Mont-Saint-Michel.

Perception du pèlerinage de nos jours à travers la diversité des motivations

Toujours vivace, le *Tro Breiz* (le tour de la Bretagne), mène le pèlerin sur les tombes des évêques fondateurs réels ou supposés des sept évêchés de Bretagne (Dol, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Saint-Pol-de-Léon, Tréguier, Vannes, Quimper). La distance totale représente six cents kilomètres, ce qui à raison d'une vingtaine de kilomètres par jour, nécessite près d'un mois. Le pèlerinage a été relancé en 1994 par l'association *Les Chemins du Tro Breiz* qui œuvre pour la renaissance du pèlerinage médiéval des Sept saints fondateurs de Bretagne. Le pèlerin breton remonte le fil de l'histoire bretonne pour retrouver un peu de cette foi chrétienne celtique de ces moines venus du Pays de Galles et de la Compostelle anglaise vers les V<sup>e</sup> siècle et VI<sup>e</sup> siècle pour l'incarner en cette terre<sup>(1)</sup>. Le *Tro Breiz* comporte une fois le pèlerinage exécuté sept Fraternités, rattachées aux sept saints fondateurs, qui proposent des marches dominicales avec temps de prière, entre les étapes d'été. Fidèles ? Certes les motifs, les inspirations de ceux qui font le *Tro Breiz* ou Saint-Jacques de Compostelle sont divers. Ils vont de la foi la plus simple au plus banal aspect touristique, en pas-

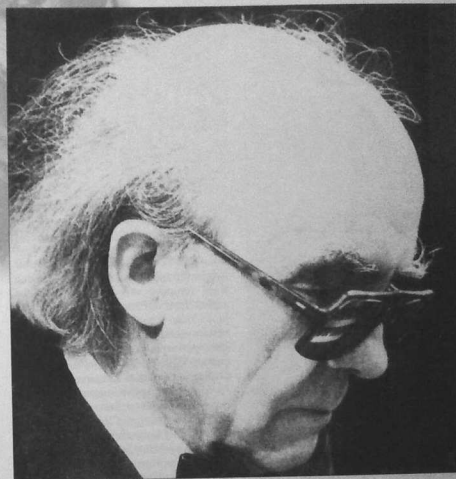
sant par tous les degrés, par toutes les faces du sentiment religieux ou de recherche. Mais tous ceux qui ont peiné, d'après les auteurs de l'ouvrage *Priez pour nous à Compostelle*<sup>(2)</sup>, sur la route, en tout cas, même quand au départ ils prétendaient se lancer dans une équipée sportive, sont arrivés pèlerins, et bien d'autres sans doute, en communion avec eux ou avec leurs prédécesseurs. Par delà les siècles, au creux de cette foule d'hommes et de femmes, se trouve une continuité : celle de la quête du sens de la vie. Les pèlerins médiévaux laissent aux nouveaux marcheurs le sens de la gaieté et le goût de la découverte, dans un fond de souci pénitentiel, de retour à l'essentiel, de délaissement du vieil homme qui est en nous et de foi individuelle.

NOTES :

- (1) <http://www.trobreiz.com>
  - (2) Barret, Gurgand, *Priez pour nous à Compostelle. La vie des pèlerins sur les chemins de Saint-Jacques*, éd. Littérature Hachette, 1978.
- Pour aller plus loin :*  
Association bretonne des amis de Saint-Jacques de Compostelle, *Les Chemins de Saint-Jacques en Bretagne*, Rando éditions, 2004.

Jean Langlais, compositeur et organiste aveugle

Né le 15 février 1907 à La Fontenelle (Ille-et-Vilaine) dans une famille modeste, son père est artisan tailleur de pierres, il devient à deux ans totalement aveugle. Envoyé à l'Institut des Jeunes Aveugles de Paris où, entre autres, il a pour camarade Gaston Litaize, il se fait remarquer très vite pour ses dons musicaux, d'abord au violon et au piano, puis à l'orgue où il sera guidé par André Marchal.



par Yves Penbent

Entré au conservatoire de Paris dans la classe de Marcel Dupré, il y obtiendra en 1930 un premier Prix d'orgue, puis en 1934, un second prix de composition dans la classe de Paul Dukas. Ce dernier maître étant, par ailleurs, un admirateur de la musique traditionnelle bretonne. Ses amis au Conservatoire sont Maurice Durufé, Olivier Messiaen, Jehan Alain, Charles Tournemire. Le perfectionisme en improvisation et il obtient en 1931 le "Prix des Amis de l'Orgue". Une brillante carrière de professeur, de concertiste international ainsi que de compositeur l'attend. Virtuose et improvisateur acclamé (avec, entre autres, 283 récitals aux Etats-Unis), pédagogue recherché, il enseigne quinze ans à la Schola Cantorum de Paris et pendant quarante années à l'Institut National des Jeunes Aveugles, organiste fêté, il occupera pendant quarante-deux ans, à la tribune de la Basilique Sainte-Clotilde, l'orgue de César Franck et de Charles Tournemire. Compositeur très fécond, il aborde tous les genres mais restera plus connu avec ses pages pour orgue et ses œuvres

suis retourné instinctivement vers mes origines celtiques. Il en est résulté un hommage à ma terre natale, à mes compatriotes. Les harmonisations grégoriennes de Tournemire, qui sont très dissonantes mais qui ne détruiraient jamais la mélodie, m'ont guidé dans ce travail. Toujours, j'ai voulu rester simple." Ainsi s'exprimait Jean Langlais.

Il n'est pas plus patriotes que les frontaliers

vocales de musique religieuse en particulier la *Missa Salve Regina* de 1954, couronnée par le Grand prix du disque et par le Prix Madame René Coty, la *Messe Solennelle* ou la *Missa in Simplissime* chantées dans le monde entier. Il est mort à Paris le 8 mai 1991. Compositeur profondément croyant, breton convaincu mais également homme de dialogue aimant la vie et les êtres humains, d'un contact très direct, il s'impose comme l'un des piliers de la musique sacrée du XX<sup>e</sup> siècle. "En composant les Huit Chants de Bretagne, j'ai voulu me purifier du style complexe et violent de mon *Apocalypse* composée peu avant, en 1972-73. Je me

C'est qu'il était originaire des confins de la Haute-Bretagne, quelques kilomètres seulement séparant son village natal La Fontenelle, du Mont-Saint-Michel, situé Normandie. On le sait, il n'est plus patriote que les frontaliers. Tout au long de sa vie, la Bretagne aura joué un rôle de contrepois modérateur face aux

**Kroaz du Fier de son drapeau, fier de son pays**  
(140x100)  
**Le drapeau que vous devez posséder impérativement.**  
Prix : 25 € port compris  
Commande et règlement à l'ordre d'ADSAV!  
BP 15 • 29140 ROSPORDEN

pour aller plus loin

Discographie



Texte établi d'après celui de Marie-Louise Langlais, du 29 juin 1999, illustrant un enregistrement de l'œuvre de Jean Langlais parue chez Solstice (quatre volumes) :

- *Te Deum / Mors et resurrectio / La Nativité* (SOCD 01).
- *Messe Salve Regina / Psaume solennel n°3* (SOCD 14).
- *Suite Médiévale / Folkloric Suite / Incantation pour un jour saint* (SOCD 86).
- *Langlais joue Langlais à Notre-Dame de Paris* (SOCD 165) ; *Huit chants de Bretagne* (1975), *Trois esquisses gothiques* (1977), *Offrande à une âme* (1981).
- *Incantation pour un jour saint in Orgue de l'Abbatiale Saint-Sauveur de Radon*, Dominique Feitran. (EPONA production- 44 Fêgréac).
- *Guillaume de Machaut - Messe de Notre Dame. Diabolus in Musica / Antoine Guerber - Alpha 132.*

Avec plus de 300 œuvres pour orgue, compositions vocales religieuses et profanes, mélodies et œuvres instrumentales, Jean Langlais est l'un des grands compositeurs que la Bretagne ait donné à la musique européenne. Ce talent musical n'avait d'égal que la profondeur de sa pensée et l'élevation de son âme ; *Pax aeterna* !



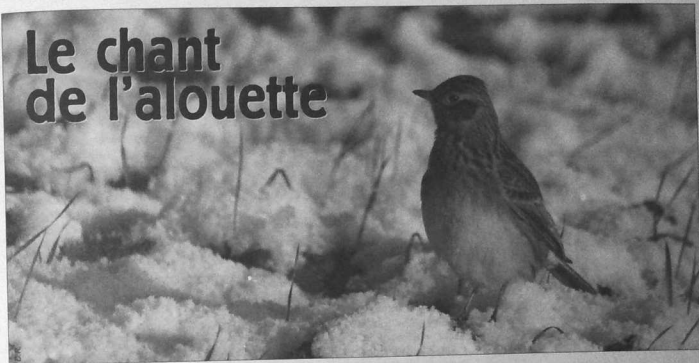
agressions du monde extérieur et même à une époque où la revendication bretonne n'était pas de mode, Langlais s'affirmera haut et fort comme Breton. "Je suis un musicien breton de foi catholique" aimait-il à répéter... pour retrouver la sérénité momentanément perdue, il se retourne vers ses racines celtes, recherchant une sorte de purification par la mélodie bretonne... c'est pourquoi il voudra sous-titrer ses *Huit Chants de Bretagne* en langue bretonne, alors qu'il parlait "gallo" : *Le Paradis Ar Baradoz* ; *Disons le chapellet / Lavamp ar chapellet* ; *Angelus* ; *Noël breton/Noël brezhonek* ; *Jésus, mon Sauveur béni / Jezuz, va Zalver benniget* ; *Jésus nous dit de prier / Jezuz lavar deomp peññ* ; *Aux lys avec leurs feuilles argentées / Itron Varia Rumengol* ; *Pensez à l'éternité / Soññit Den faziet*. Extrêmement sensible aux sources de notre pensée européenne, il composera également en 1975, *Trois Esquisses Gothiques*, faisant suite à *Trois Esquisses Romanes*, prenant pour point de départ une sélection de mélodies grégoriennes, toutes postérieures au XIII<sup>e</sup> siècle, tout comme la célèbre *Messe de Notre Dame* de Guillaume de Machaut (1300-1377) et, de plus, accessibles, donc connues de l'auditeur de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, ce qui, de nos jours, ne va pas de soi, le grégorien ayant été peu à peu évincé des célébrations catholiques au profit de chants vernaculaires d'une incomparable médiocrité musicale et d'une totale ineptie spirituelle. A l'évidence, Jean Langlais a cherché dans ce cycle à renouveler les harmonies et les couleurs du Gothique en se servant du langage harmonique du XIII<sup>e</sup> siècle, poursuivant inlassablement ce rêve esthétique déjà couronné de succès dans le passé avec sa *Suite Médiévale pour orgue* ou encore sa *Missa Salve Regina*.

Enfin, la mort de son épouse, en 1979, et le désir qu'avait Jean Langlais de lui élever une stèle funéraire en manière de Requiem sont le point de départ de l'*Offrande à une âme* dédiée "à ma très chère épouse Jeannette, rappelée à Dieu, in memoriam". Suivant les deux idées-forces de la montée de l'âme *Vers la Lumière* et de son repos éternel *Dans la Lumière*, Langlais introduit en leitmotiv divers éléments figuratifs tout en suivant fidèlement le déroulement de l'office grégorien de la Messe des morts : *Lux aeterna*. La triple invocation *Lumen Christi* introduit une grande Toccata dont les premières notes forment le thème Jeannette, mis en musique selon le procédé de concordance lettre de l'alphabet - note de musique (si cher à Johann-Sebastian Bach), tandis qu'à la pédale apparaît en valeurs longues l'antienne grégorienne *In Paradisum* chantée lors de l'absoute à la fin de la Messe des Morts. Traditionnellement, les musiciens traitent cette antienne dans la plus extrême douceur, voir par exemple le *Requiem* de Fauré. Langlais, lui, préfère ce cri énorme : "Dieu, reçois-la dans ton Paradis !" Ainsi s'achève cette œuvre à clé, difficile d'accès, si personnelle et intime, qui prend dans l'œuvre de Langlais une place complètement à part - celle sans doute du *Requiem* qu'il n'a jamais voulu écrire pour les chœurs.

WAR RAOK

141 voix de la nation bretonne - mouezh brezh

Le chant de l'alouette



Youenn Caouissin

bien des oiseaux, plus que la minuscule, très discrète et terne alouette mériteraient notre attention. pourtant, ce petit passereau représenté à lui seul le condensé de tous les maux, qui de manière constante et programmée saccagent nos campagnes.

Elle est aussi le symbole très fort de l'enracinement à la terre travaillée, "sculptée" par nos ancêtres, le symbole de nos paysages, de notre ruralité entrée en agonie, le symbole, jadis, d'une résistance, peut-être demain, celui d'une autre résistance...

Alouette des champs, alouette du ciel.

Un paysage est par nature appelé à évoluer, chaque génération y imprime sa "marque", et il est lui aussi soumis aux rythmes des saisons, de la vie, et de ce fait il ne saurait être figé dans un temps, comme une relique immuable. Mais la modernisation de notre agriculture, indispensable, a par ses choix (renembre-

ments, cultures intensives, herbicides et engrais) détruit de manière presque irréversible tous les écosystèmes. Il ne s'agit plus d'évolutions naturelles, comme toutes les époques en ont connues, mais de véritables cataclysmes dont nous récoltons aujourd'hui les fruits amers. Ajoutons à cela le continué mitage par une urbanisation intensive des meilleures terres agricoles, et des espaces boisés<sup>(1)</sup>. Qui connaît aujourd'hui l'alouette ? Il n'est pas certain que les nouvelles générations aient seulement entendu son chant si joyeux, invitant à son écoute les esprits chagrins à retrouver plus d'optimisme. Comme tous les passe-question plumage, ne semble pas l'avoir gâtée en lui donnant la couleur de la terre, celle justement des sillons de nos champs aux creux desquels elle aime à nicher, d'où son nom d'alouette des champs, lui conférant un parfait mimétisme. Les Anglais, qui semblent aimer nous contredire, l'ont surnommée "alouette du ciel" ou encore "alouette des nuages" (en anglais *sky-lark*). En breton nous l'appelons *Alc'houeder*, en vannetais *Eveder*. Dans les champs, comme dans le ciel, elle trouve une nourriture abondante et variée (graminées, larves, insectes, etc). Il faudrait plutôt écrire "elle trouvait", tant les tsunamis de produits chimiques ont désert-

tifié son "garde-manger", son environnement, provoquant de même coup son éradication, ainsi que celui de milliers d'espèces animales et végétales, rendant nos champs, nos forêts, notre ciel aussi silencieux que des cimetières...

Au printemps, dès l'aurore, alors que le soleil commence seulement à dissiper la nuit et que ses rayons n'ont pas encore réchauffé la terre, notre petite alouette quitte son sillon où elle somnolait pour s'élever dans l'azur naissant. Elle va au rythme de sa joyeuse mélodie s'élever si haut, que même un œil exercé aura bien du mal à la distinguer, on dit alors qu'elle "grissolle", qu'elle "turlute" ou qu'elle "tirelire". Le poète, alors que les cloches sonnent les heures et l'Angélus, y verra comme une prière de l'oiseau à son Créateur, pourquoi pas. Mais plus ornithologiquement, son chant, comme celui de tous les oiseaux, est avant tout un appel amoureux lancé vers quelques belles, et aussi un avertissement fort aux rivaux éventuels qu'il serait sage pour eux de ne point s'enterrer sur le territoire du chanteur, c'est dit "en musique", mais fermement...

En 1912, Théodore Botrel publia un recueil de poèmes, dont le premier intitulé *Comme l'Alouette* lui est dédié<sup>(2)</sup>. Ce poème, quelque peu naïf, est assez bien tourné, et les quatre premières strophes expriment fidèlement son envol passionné : *Du sein de la moisson dorée. S'élançant vers l'immensité, l'alouette monte, envivée de soleil et de liberté. Elle monte seule et serene, vers le grand ciel de pourpre et d'or. Et son gai tireli l'entraîne. A monter, à monter encore ;*

WAR RAOK

141 voix de la nation bretonne - mouezh brezh



Elle abandonne tout sur terre : Son vieux nid, ses jeunes amours, Pour monter, monter, solitaire, Vers le Soleil toujours, toujours... Et lorsque la lumière aimée, La brülait de ses rayons, Elle retombera, pâmée. Mais ravie, entre deux sillons !

Aurora Lucis

Si l'aloëtte s'associe si parfaitement à l'enracinement, c'est par cette fusion intime entre elle et la terre nourricière dans laquelle elle se blotit, son nid, "sa maison" et le ciel dans lequel, sans retenue, elle manifeste sa présence, sa joie de vivre. Deux espaces sacrés qui ont inspiré le poète, le musicien, comme par exemple Beethoven dans sa *Symphonie Pastorale*, le liturgiste, et le guerrier. Le printemps s'annonce, les futures récoltes sont encore en germes, l'aloëtte qui avait émigré partiellement vers le sud de son aire de répartition, se fait entendre à nouveau. Nous entrons dans le cycle immuable du renouveau de la nature, de l'éclat de toute vie, des couleurs. C'est aussi le cycle du Temps Pascal qui, comme dans une sorte d'osmose avec celui de la nature, s'annonce être le triomphe de la vie sur la mort, de la Lumière sur les Ténébrés. A l'instar du poète et du musicien, le liturgiste, lui aussi mélomane, s'est vu inspiré par la suave mélodie de l'aloëtte, qui dans son ascension joyeuse vers le ciel semblait faire monter son chant comme une prière vers son Créateur. La liturgie pascale est une des plus belles du riche répertoire du chant grégorien, et dont les hymnes expriment la joie éclatante du renouveau de la vie et de la lumière, et leur suavité pleine d'allégresse rappelle curieusement le chant de l'aloëtte. Hasard ? Non, la liturgie chrétienne a beaucoup emprunté à la nature, à ses formes, ses couleurs, ses sons. Il suffit de rappeler combien les colonnades élancées de nos cathédrales gothiques s'apparentent aux fûts des arbres de nos forêts, alors pourquoi le chant de nos oiseaux n'aurait pas été source d'inspiration ? Ainsi en est-il de l'hymne des Matines monastiques, premier chant de Pâques, qui annonce le retour du Crucifié, le *Surrexit Dominus Vere*. De même, l'admirable *Ad Coenam Agni Promittit* datant du *VI<sup>e</sup> siècle* qui chante le Mystère complexe de la Rédemption l'*Aurora Lucis* (Lumière de l'Aurore), mélodie d'une limpidité de cristal, n'est que mouvement joyeux de vie dont le mode syllabique s'élève avec une grande intensité vers le Ciel. Mais surtout, comme couronnant cette "dé-

bauche" de Vie et de Lumière le sublime *Salvé Festa Dies* (Salut Jour de Fête) du moine-poète Venance Fortunat (*VI<sup>e</sup> siècle*), célébrant avec profondeur la Résurrection du Christ et de la Nature, une résurrection cosmique unissant le Dieu fait homme, l'homme lui-même et la terre nourricière qui laisse éclater ses promesses, en cet instant le Ciel et la Terre se rejoignent, comme l'aloëtte quittant son sillou pour s'élancer vers ce ciel<sup>(1)</sup>. Mais nous ne saurions oublier de citer notre tout aussi admirable Angeleus breton de Pâques (*Angeleus Sal Fask*), dont l'*Alléluia Pebez Joa* plein d'allégresse semble être comme un écho aux cloches pascales. Quelques semaines plus tard, quand les récoltes ont bien levée, ce sont les processions des Rogations à travers champs pour appeler la bénédiction Divine et des Saints sur le travail des hommes : "*Ut fructus terrae dare et conservare digneris, te rogamus, audi nos*" ("Daignez nous donner et nous conserver les fruits de la terre, nous vous en prions, écoutez-nous"), une époque, il est vrai bien révolue, une époque où les anciens disaient "*Labour sul, Labour nul*", autrement dit, travailler la terre le dimanche ne présageait rien de bon. Nous nous sommes éloignés de notre aloëtte ? Non, au contraire, en ces temps qui unissent la liturgie de Dieu et la "liturgie" de la nature, elle est omniprésente. Dans la symbolique chrétienne elle est l'expression de la joie dans le travail, et comme tout travail bien fait est en soi une prière, il n'en fallait pas plus pour que Saint-François d'Assise, chanteur de la nature en fit son oiseau modèle. La modestie de son plumage lui inspira la couleur "terre" de sa robe de bure de son ordre franciscain, et la présentant à ses compagnons, il leur dit "*Voilà, comme celui de l'aloëtte, notre plumage, et notre chant sera comme le sien*". Saint-François d'Assise, à sa mort sera comparé à l'aloëtte qui s'envole vers le ciel<sup>(2)</sup>. L'aloëtte peut-être considérée comme un oiseau celtique. Bien des animaux ont reçu les honneurs de figurer sur les enseignes, les casques, les boucliers, les pommeaux des glaives et les gardes des poignards des guerriers celtes. Ils ne leur avaient pas non plus échappé, rejoignant ainsi les moines, que cet humble oiseau qui vivait dans la terre de leur patrie, au milieu de leurs moissons avait le pouvoir de s'en aller dans son vol ascendant s'entretenir avec les dieux. Il n'en fallait pas davantage pour qu'ils en fissent leur symbole sacré, face au majestueux aigle impérial romain. César ne s'y trompera pas et dans sa guerre des Gaules va jouer l'aloëtte contre l'aloëtte en incorporant à son armée une légion nom-

mée *Alauda* (nom latin de l'aloëtte : *Salvé Festa Dies arvensis*), constituée essentiellement de gaulois romanisés<sup>(3)</sup>. Dans un poème *Ecce Sacerdos Magnus* composé en prison pour le 1er anniversaire de l'assassinat de l'abbé Perrot (12-12-1943/12-12-1944), Herry Caouissin comparera aussi le Saint martyr breton à l'aloëtte qui s'envole vers les cieux, à la rencontre de son Maître et Seigneur<sup>(4)</sup>. "*Pastor Menez Are, beuzet en e wad, a zelle ouz an alc'houeder, a bigne d'an neñv. Pigna rue an alc'houeder evel ur bir. Pigna rue an alc'houeder da gemenn d'an neñvou ar c'helou bras*" « Ecce Sacerdos Magnus » *Setu ar beleg bras en deus plijet a hed e vuhez da Zoue*"<sup>(5)</sup>

NOTES :

- (1) lire dans *WAR RAOK* n°24, "*Bretagne 2030, générale programmée*".
  - (2) Théodore Botrel, recueil de poèmes *Les Aloettes*, Bloud et Gay éditeurs, Paris 1912.
  - (3) Saint Venance Fortunat, moine et poète latin né à Tréville (530-600), évêque de Poitiers, auteur de nombreux hymnes grégoriens.
  - (4) *La Harpe de Saint-François de Félix Timmermans*, Club du livre religieux, Bloud et Gay éditeurs (1935). *Le symbolisme dans l'art religieux* de René Gilles, éditions de la Colombe (1961).
  - (5) Les aventures d'Alix, BD, *Les légions perdues et Vercingétorix*, Le Sphinx d'or de Jacques Martin, éditions Casterman.
  - (6) Garnet de poèmes composés en prison par Herry Caouissin (1944-1945).
  - (7) Traduction : "*Le Pasteur des Monts d'Arree baignait dans son sang, regardant l'aloëtte qui montait vers les cieux. L'aloëtte montait comme une flèche. L'aloëtte montait annonce aux cieux la grande nouvelle*". Ecce Sacerdos Magnus. *Voici le grand prêtre qui plus toute sa vie à Dieu*".
- Autres sources : disques et CD, chants grégoriens des moines des abbayes de Solesmes, d'En Calcat et Ligugé. *Capella Antiqua* de Munich, chants grégoriens du *V<sup>e</sup> au *X<sup>e</sup> siècle* (Pathé - Marconi, Paris). *Oferens Sal Fask*, messe de Pâques enregistrée à Plesidy (Cotes-d'Armor) en 1963, Art Technique Sonore, Brest.*



# Entretien avec Padrig Montauzier

par Michèle Huet, Anna Lossouarn et Jelvestr Le Cloarec.



pour les 10 ans de la revue *WAR RAOK* il nous a semblé intéressant de poser quelques questions à son directeur de publication, padrig montauzier, si cette revue reste unique en Bretagne, il faut souligner le courage et la persévérance d'une équipe rédactionnelle déterminée, qui ne cède pas aux premières menaces, qui ne frémit pas à la première tempête, qui, la tête haute exprime des idées généreuses et des vérités dans un esprit libre et indépendant.

prendre la source des maux qui gangrèment aujourd'hui la Bretagne et les autres nations européennes. Voilà pourquoi l'existence d'une revue comme *WAR RAOK* est indispensable à l'éveil du peuple breton et à la renaissance d'une identité bretonne forte.

**La revue *WAR RAOK*, avec ce numéro 30, a 10 années d'existence. Quel bilan en tirez-vous ?**

**Padrig Montauzier :** Lorsque le premier numéro de la revue a vu le jour en 2000, nous étions dans un travail totalement artisanal, surréaliste, faute de moyens financiers principalement mais également avec une équipe déterminée certes, mais de bénévoles totalement inexpérimentés dans ce domaine. Aujourd'hui, vous pouvez constater l'évolution d'une revue qui n'a rien à envier à la grande majorité des publications en Bretagne.

**Une revue, peut-on dire sans commettre d'erreur, politique comme la vôtre, généralement une existence de vie très courte, comment expliquez-vous cette longévité ?**

**Padrig Montauzier :** Je pense que la revue intéresse tout simplement le lecteur, que ce dernier trouve dans celle-ci ce qu'il ne peut trouver dans aucune autre revue bretonne : des analyses et des prises de positions objectives et réalistes alors qu'à côté on publie, de façon bien trileuse, des informations scientiellement tronquées ou amputées de peur de se situer dans le camp du "politiquement incorrect" et d'être taxé de tous les maux du monde. Cela n'a jamais été la politique de la revue, bien au contraire, *WAR RAOK* est très certainement une revue à l'avant-garde d'un mouvement qui va s'approfondissant. Elle affiche fièrement une attitude dissidente qui se nourrit d'une prise de conscience des méfaits du colonialisme français et du cosmopolitisme ambiant. Cette prise de conscience doit conduire à renouer avec

l'identité bretonne et la civilisation européenne. Il faut refuser que les Bretons se laissent contaminer par des émotions étrangères et préfabriquées de l'extérieur afin de mieux se rapprocher à sa terre, à son peuple, à sa langue, à son histoire et ses traditions, sa religion... aux émotions de sa famille, de sa lignée. Face à l'inacceptable, il faut retrouver la voie de la raison et les grandes règles de l'esprit européen, il faut retrouver la voie d'une nouvelle dissidence, d'une nouvelle résistance. Pour conclure, notre dissidence n'est pas seulement réfléchi, c'est aussi agir autrement. Voilà le choix de la revue.

**Votre revue n'a pas choisi le créneau politique le plus facile, elle s'inscrit dans une démarche bretonne à la fois nationaliste et indépendantiste. N'est-ce pas un handicap ?**

**Padrig Montauzier :** Certes ce choix n'est certainement pas le plus aisé mais c'est un choix politique réfléchi. Ainsi le lecteur peut s'informer et mieux comprendre ce que renferment les mots nationalisme et indépendance. Trop d'erreurs volontaires diffusées par les opposants à toute émancipation du peuple breton sont ainsi corrigées. La Bretagne subit une occupation depuis la perte de son indépendance, la Bretagne est une des plus vieilles nations européennes... Tout cela il faut non seulement le dire, l'écrire, mais également

**Vous avez la parole**

■ Un niverenn a galle evit ur gela 'hegloutenn n'he deus ket he far e Breizh (o-fer an davez d'an nebeutañ). Dadaus-kentañ eo pennañ-skrid Goudeven Tangen ha ken dedennus all ar pennoù-idi brezhonek o-zivout Alan Heussaff ha Mona Ozouf. Ar rebech nemetañ : ne blij ket din kalz ho meno divar-benn kadennadur an endro ha tomnadur an hin. Perak gwelout iriennou e-lec'h ma n'eus ket anezho ? Goude-hennetañ !

G. J. (An Oriant)

■ Un vrai bol d'air du Pays à la lecture de WAR RAOK, seule revue du combat breton et à chaque numéro pour le militant de la *Kevrenn Occitania* que je suis, un véritable plaisir ! Bravo à ce numéro 29, pour les différents articles qui traitent avec courage les méfaits de l'immigration/invasion et ceux de l'islam chez nous. Félicitations à l'équipe rédactionnelle. Pas de mosquées en Bretagne ! Breton, maître chez toi ! Kenavo.

H. L. G. (Nice)

■ Grand merci à votre revue de nous tenir éveillés par ces excellentes analyses. Cela nous oblige à réfléchir et nous évite de ce fait de nous assourcir, c'est très important car cet assourcissement conduit bien souvent à l'aliénation. De tout cœur avec vous.

L. B. (Vitry)

■ Chers amis, Ci-joint mon chèque de réabonnement à WAR RAOK. Qu'importe que tout le monde autour de nous ait capitulé par cupidité, stupidité ou futilité face à l'islam. Ni a jomo war sav evit Breizh Atao.

A. J. (Paris)

■ Cher Monsieur, Ci-joint mon abonnement à la revue WAR RAOK. C'est toujours avec plaisir que je lis les différents articles de qualité. La Bretagne et les Bretons méritent une telle revue défendant son âme, sa culture, son histoire et ses libertés de droit. En vous souhaitant une bonne continuation, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes souvenirs les meilleurs.

B. B. (Saint-Renan)

■ A toute l'équipe de WAR RAOK, Toutes mes félicitations pour ce numéro aux articles très pertinents et malheureusement pour certains si réels. Les dangers qui guettent notre civilisation européenne sont multiples... Les dangers qui menacent notre civilisation bretonne doivent être combattus avec force et détermination. Un Breton exilé qui pense beaucoup à sa patrie.

L. V. (Lyon)

■ Da skipañ WAR RAOK ha da rener ar gzaetenn. Dale 'hi mat dalc'hmat gant al labour bet lakaez ouz ar stern ganoc'h. Dizouerus eo d'ar vro ha d'he dazont. Ezhomm bras-bras hon eus da lenn pennañidi ha mennoñdi o-stur gant re ho kazetenn. Gwelloc'h-gwellañ eo honnezh a niverenn da niverenn, dreist-holl ar pennañidi berr-heberr (pe Buan-ha-buan). Ur rebech nemeten ; na zeñfe ket allouez h'ha en un doare reñskoc'h er-maez... aez eo goulema ha kemmañ. diasoec'h un tamm ober ha kas betek pen, me a oar... koudskoude... Ganoc'h kamaladed. Y. D. (Redon)

■ Messieurs, La route vers la liberté sera longue... Bonne chance et continuez votre combat. Gora Euskadi !

P. P. (Bayonne)

l'expliquer avec des mots justes, simples et sans excès. C'est un des rôles primordiaux de la revue, un rôle d'éducation. Où pouvez-vous lire de telles analyses aujourd'hui ? Citez-moi une revue bretonne qui ose traiter correctement et mettre un sens réel et véritable à cette lutte de libération nationale, lutte émancipatrice... Aucune revue n'ose affronter les foudres du "terrorisme intellectuel" ambiant. Attention à l'idéologie unique revendiquée par certains qui veulent enfermer la pensée dans un espace carcéral, assujettir le peuple breton et imposer un despotisme à travers une logique totalitaire. C'est un choix difficile en effet, mais je l'assume.

Si WAR RAOK est une revue politique, elle n'a pas commis l'erreur d'être exclusivement politique. Elle est ouverte à des rubriques diverses comme l'actualité, tant en Bretagne qu'en Europe, ou encore la nature, le patrimoine, l'histoire, la musique... et même la cuisine. Pourquoi cette orientation et ce choix ?

Padrig Montauzier : Si les tous premiers numéros de WAR RAOK avaient effectivement un contenu exclusivement politique, exprimant l'expression d'un parti, aujourd'hui il en est autrement. Je pense qu'une revue qui se limiterait à traiter exclusivement de politique, laisserait rapidement le lecteur et serait vouée à l'échec. WAR RAOK n'est pas une revue de parti politique. Le choix est de faire des analyses politiques sur des faits d'actualité importants. Exemple : les algues vertes, la démographie en Bretagne et en Europe, l'amputation d'une partie de notre territoire national, l'immigration, l'émigration, les libertés bretonnes, le chômage, l'islam... Tous ces grands faits d'actualité et de société y sont non seulement traités mais commentent obligatoirement une analyse politique propre à la revue. Je pense que cela plait au lecteur, car souvent notre analyse politique est bien dissonante des autres analyses.

Mais pourtant vous réservez dans la revue quelques pages à un parti politique ?

Padrig Montauzier : Effectivement. Lorsque l'actualité politique bretonne l'impose, nous évoquons dans une rubrique intitulée "politique bretonne" les actions du parti AOSAVI-Parti du Peuple Breton. Pourquoi ce parti plus qu'un autre me diriez-vous ? Pour la simple raison qu'aujourd'hui en Bretagne il n'existe qu'une seule et unique force politique nationale, et que

bien souvent ses objectifs et ses démarches pour la défense des libertés bretonnes ne sont pas éloignés de notre philosophie. Si demain une autre formation politique bretonne, défendant réellement les intérêts de notre peuple, voyait le jour, il n'est pas exclu que notre revue en fasse l'écho. Mais aujourd'hui, et je vous le précise à nouveau, WAR RAOK n'est pas le porte-voix d'un parti politique.

Malgré la qualité de votre revue et son sérieux, vous êtes confronté à une véritable chape de plomb, une sorte de "cordon sanitaire" s'acharnant à taire son existence même. Est-ce toujours d'actualité ?

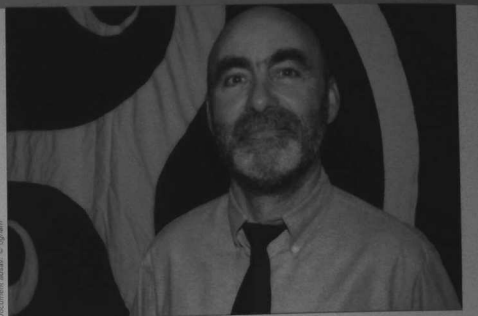
Padrig Montauzier : Comme vous le précisez dans votre question, la qualité et le sérieux sont nos deux principaux atouts. Nous avons progressivement déstabilisé nos détracteurs. Je n'ai jamais souhaité non plus être encensé ou flêté par des esprits chagrins, mesquins... Je préfère être debout face aux adeptes de la pensée unique, du consensus mou, et autres petits esprits. Le fait d'exister, et de progresser, depuis 10 années est quand même un gage de sérieux. Je pense qu'il y a longtemps (à l'image de nombreuses revues bretonnes éphémères) que nous aurions mis "la clé sous la porte" si la revue n'avait pas un impact réel et n'intéressait pas les Bretons (et les non-Bretons). Notre revue, votre revue progresse et bénéficie aujourd'hui d'une réelle reconnaissance officielle. Je refuse que la revue subisse la loi de ceux qui se targuent de vertu et de droit et veulent remettre en place les tribunaux révolutionnaires pour les mal-pensants. Les systèmes totalitaires, en plaçant dans la loi la déviance politique, nous ont montré qu'ils avaient bien saisi la leçon.

La censure ne conduit-elle pas obligatoirement à la fin de la pensée ?

Padrig Montauzier : La censure n'est-elle pas la limitation arbitraire ou doctrinale de la liberté d'expression ? Il existe une censure permanente, un véritable



"terrorisme intellectuel", une police de la pensée unique, une désinformation "pacifiatrice des esprits". Ces dernières années, apparaît un phénomène qu'il faut observer avec attention : la crainte de dire le fond de sa pensée. Il ne faut plus penser personnellement, mais seulement dans les catégories de la "conscience collective" ou de la popularité de masse. Ce sont des dangers réels. Nos sociétés occidentales commencent à pratiquer la "démocratie populaire" que les croyais vaincue depuis une décennie en Union soviétique et dans les pays de l'Est sous dictature communiste. Je suis partisan d'une pensée formelle ayant pour objectif la marche en avant. Je me méfie de la volonté angélique d'oublier les offenses faites aux peuples, ou d'un esprit justicier à sens unique. La revue que je dirige se veut une revue indépendante, respectant les opinions de chacun mais demandant un retour et un respect mutuel. Comme vous pouvez le constater, les analyses politiques, économiques, sociales ou culturelles traitées dans WAR RAOK, sont abordées sans complaisance mais avec objectivité et rigueur, à une époque où la peur et la trahison nous environnent de partout. Libre comme je le précise ci-dessus et incarnant la résistance de cette pensée bretonne sans hésiter à bousculer la théorie du sens de l'histoire officielle. Je refuse que la revue subisse la loi de ceux qui se targuent de vertu et de droit et veulent remettre en place les tribunaux révolutionnaires pour les mal-pensants. Les systèmes totalitaires, en plaçant dans la loi la déviance politique, nous ont montré qu'ils avaient bien saisi la leçon.



Documentaire Bretagne

Pour conclure, quels sont vos projets pour WAR RAOK ? Allez-vous persévérer dans votre ligne de dissident et de porte-drapeau du nationalisme breton et de la renaissance d'une nation bretonne souveraine dans une Europe des peuples ?

Padrig Montauzier : Non seulement je pense pouvoir vous dire que la revue va continuer à diffuser les idées généreuses de liberté, cette liberté dont nous privent la France et son administration coloniale. Il est vrai qu'une telle liberté de ton ne peut que déplaire chez nos adversaires. WAR RAOK depuis sa création a mis fin à la "vérité unique", a révisé l'histoire officielle, mis en lumière les crimes bien-pensants, toute pensée rebelle est diabolisée. Nous nous en sommes bien acclamés. Si certains aujourd'hui ont peur de leur ombre, se passent eux-

mêmes la camisole intellectuelle, nous préférons, nous, c'est-à-dire toute l'équipe directionnelle de la revue, agir pour une véritable renaissance bretonne en évitant surtout de ne pas tomber dans le piège d'une revue extrémiste, irresponsable et contestataire. Quant à mes souhaits pour WAR RAOK, ils sont très simples : développer au maximum sa parution afin d'éveiller les consciences d'un peuple, de mon peuple. Ma conclusion sera sans appel : WAR RAOK doit être le véritable outil de démocratisation et de libération des esprits du formatage des intelligences... en prenant bien soin de passer au crible toute vérité officielle. WAR RAOK est bien le porte-drapeau du nationalisme breton et de l'indépendance de la Bretagne. La voix de la nation bretonne.

Ur bobl, un douar, ur stourm...  
**War raok!**  
La voix de la nation bretonne Mouezh Breizh  
<http://war-raok.site.voilà.fr>

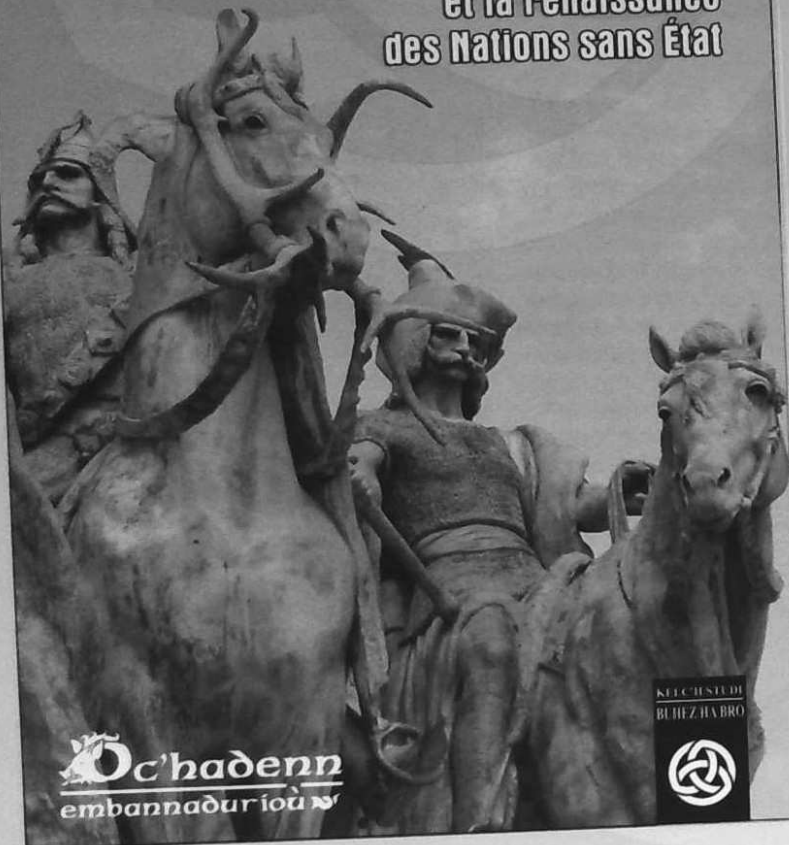
Oc'hadenn embannadurioù  
présente

# La Voix des peuples

Réflexions sur l'Europe des peuples et la renaissance des Nations sans Etat

## La Voix des peuples

Réflexions sur l'Europe des peuples  
et la renaissance  
des Nations sans État



Les textes présentés dans

**La Voix des Peuples** sont un condensé de réflexions de divers auteurs qui ont mis à la disposition de KSBB l'ensemble de leurs études et leurs perceptions relatives à cette Europe des peuples, ethnique et européenne qui se met progressivement en place malgré la mauvaise volonté de certains Etats.

La chute du mur de Berlin, et avec lui la fin de la dictature communiste, a grandement contribué au réveil de nombreuses nationalités si longtemps opprimées.

Plus près de nous, d'autres nations, d'autres peuples et communautés ethniques relèvent la tête et amorcent un début de vie nationale et de souveraineté : Catalogne, Flandre, Pays Basque, Ecosse...

Restent bien sûr les peuples embastillés dans la prison France ! Mais l'Europe des peuples est en marche, elle peut se faire avec la France, mais elle peut également se faire sans elle. La France, aujourd'hui, est un frein réel à toute construction européenne et n'a plus aucun rôle majeur à jouer dans une future construction européenne, ni aucune contribution valable à apporter à son édification.

*Un livre à lire  
et à posséder  
impérativement !*

20€ (port compris)

**Oc'hadenn**  
embannadurioù

### Bon de commande

(à copier ou photocopier)

Je commande ... exemplaire(s) de **La Voix des Peuples**  
**20 euros** (port compris), hors UE nous consulter.

Je retourne mon règlement par  chèque bancaire  mandat postal

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse E-mail : .....

Oc'hadenn embannadurioù  
3, Leurenn al Landrel • 35200 Roazhon • Breizh